

**Zeitschrift:** Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht  
**Herausgeber:** Service archéologique cantonal  
**Band:** - (1995)

**Artikel:** [Rapports = Fundberichte]  
**Autor:** Auberson, Anne-Francine / Buchiller, Carmen / Agustoni, Clara  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-388974>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Bas-Vully**

Sur Bassignon

CN 1165, 574 150 / 201 060 / 550 m

Sur les Planches

CN 1165, 574 200 / 200 870 / 535 m

Prospection

Cette année encore, la prospection sur le Mont Vully a répondu à nos attentes. En effet, M. Romano Agola, mandaté par le Service archéologique, nous a transmis pas moins de 61 monnaies et objets monétiformes, fruit de ses nombreuses heures de recherches patientes et systématiques sur le terrain<sup>1</sup>. Parmi les monnaies, nous citerons, pour la période celtique, trois quinaires du type CALETEDU octroyés aux Lingons, cinq potins dits «à la grosse tête» (de type A) attribués aux Séquanais ainsi qu'un potin à l'ancre des Helvètes<sup>2</sup>; pour l'époque moderne, nous ne mentionnerons que les quelques monnaies de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les pièces restantes datant exclusivement du XX<sup>e</sup> siècle - frappes cantonales (Berne, Genève, Neuchâtel, St-Gall, Valais et Zurich) et de France voisine (un sol constitutionnel de Louis XVI<sup>3</sup> et 50 cts de Napoléon III) -. Parmi les objets monétiformes, un poids monétaire remonte à l'époque romaine.

A.F.A.

Gruyère

BR, LT

**Bulle**

Condémine

CN 1225, 571 390 / 163 360 / 749 m

Fouille de sauvetage

Suite à des sondages entrepris respectivement en 1994 et au printemps de l'année 1995<sup>4</sup>, une première campagne de fouille s'est déroulée durant les mois d'août, septembre et octobre 1995. La fouille du tertre a été précédée d'une série de mesures altimétriques qui permettront de restituer la topographie originelle du tumulus.

1 Nous remercions M. R. Agola qui nous a périodiquement remis ce matériel, chaque fois accompagné d'une documentation détaillée (localisation, détermination sommaire et illustration).

2 Nous nous limitons à une mention succincte des trouvailles, une publication exhaustive de l'ensemble du matériel monétaire celtique étant prévue à plus ou moins moyen terme.

3 Un double sol constitutionnel de même type avait déjà été découvert en 1994; voir AF, ChA 1994 (1995) p. 15.

4 Cf. AF, ChA 1994 (1995) pp. 19-20.

Les investigations ont confirmé la présence d'une structure tumulaire du site et de dégager un tertre de 18 mètres de diamètre, comportant au moins une couronne aménagée, large de 90 cm en moyenne (fig. 1). L'analyse du matériel lithique ayant servi à la construction du tumulus a été entamée par M. Christian Flückiger à la fin de la campagne de 1995 et sera poursuivie; celui-ci se compose essentiellement de calcaires, de molasses et de quartzites. Nous avons pu constater que le matériel lithique utilisé sur le quadrant SE comporte un fort pourcentage de galets fracturés et rubéfiés parmi lesquels on trouve de nombreux blocs de silex. Les constructeurs du tumulus ont utilisé dans le quadrant SW une meule en remploi.

Pour des raisons topographiques évidentes (pendage du terrain), c'est dans

Fig. 1 Bulle/Condémine. Bordure SW de la structure tumulaire en cours de dégagement





Fig. 2 Bulle/Condémine. Urne en terre cuite du secteur NE avec les restes de l'incinération

la moitié nord du tumulus que l'état de conservation des structures empierrées est le meilleur. Dans la moitié méridionale, seules quelques pierres du noyau étaient encore en place lors de la fouille alors qu'elles formaient un amas plus homogène dans les secteurs NW et NE; c'est dans ce dernier que la structure semble avoir été le plus perturbée et la campagne de 1997 portera en priorité sur cet endroit, afin de voir si ces pierres ne constituent qu'un rejet d'éléments du noyau du tumulus ou s'il s'agit d'un réel aménagement. Les analyses C14 effectuées sur des échantillons prélevés dans une zone charbonneuse du quadrant SW valent la structure tumulaire entre 1260 et 853 avant J.-C., soit en plein Bronze final, alors que les restes d'une inhumation mise au jour dans ce même quadrant remontent à La Tène ancienne et pourraient avoir appartenu à une sépulture secondaire<sup>5</sup>.

A cinq mètres au NE de la couronne du tumulus ont été dégagés les restes d'une incinération en urne (fig. 2); grâce aux résultats des analyses anthropologiques, il a été possible de déterminer qu'il s'agit vraisemblablement des ossements d'une femme âgée de 40 à 45 ans<sup>6</sup>. La typologie de l'urne nous permet de dater au Bronze final cette sépulture, vraisemblablement plus ancienne que le tertre lui-même.

Parmi le matériel recueilli dans le périmètre du tumulus, signalons notamment des tessons de céramique, un rivet en bronze ainsi que quelques fragments de silex (nuclei, éclats) qui témoignent d'une activité de débitage sur le site ou dans ses environs. La dimension de certaines pièces rapproche ce matériel de celui attesté durant le Méolithique<sup>7</sup>.

C.B.

Broye BR, HA

### Bussy

Les Bouracles 2

CN 1184, 559 180 / 186 450 / 447.50 m

Fouille de sauvetage programmée (déplacement de la route cantonale lié à la construction de la RN1)

En novembre 1993, des vestiges de l'âge du Bronze avaient été découverts sur le flanc NW d'une butte morainique au sommet très arasé<sup>8</sup>. La fouille menée en 1995 au lieu-dit Les Bouracles (fig. 3) a permis de mettre en évidence au moins deux occupations à cet emplacement.

La plus ancienne, attribuée au Bronze final, a livré essentiellement un em-

pierrement quadrangulaire correspondant vraisemblablement à une base d'habitation.

Toutefois, la découverte la plus importante est un fossé à fond plat d'une largeur moyenne de 5 mètres à l'ouverture et d'une profondeur maximale de 2,50 mètres; orienté NNW, son tracé est approximativement perpendiculaire à l'axe de la butte et il a été repéré sur environ 70 mètres. Dans le comblement du fossé, nous avons recueilli de la faune, de la céramique et quelques objets métalliques, pour la plupart caractéristiques du Hallstatt D (fragment de bracelet filiforme et de fibule serpentinaire en bronze).

Equipe RN1

Broye PRO

### Bussy

Le Ferrage 1

CN 1184, 557 480 / 186 390 / 453 m

Sondages programmés (construction de la RN1)

A proximité de l'Arignon, au pied d'une petite butte molassique à couverture morainique plus ou moins importante, les sondages mécaniques ont livré une série de tessons de céramique et des galets éclatés au feu. Ce matériel, très fragmenté et réparti sur une épaisseur de 80 centimètres en moyenne, n'était associé à aucune séquence sédimentaire nettement identifiable et aucune structure n'a été repérée.

Il semble néanmoins plus que probable qu'une partie du matériel appartient à un site d'habitat particulièrement mis à mal par l'érosion naturelle.

Equipe RN1

Broye IND

### Bussy

Le Ferrage 2

CN 1184, 557 250 / 186 490 / env. 450 m

Sondages programmés (construction de la RN1)

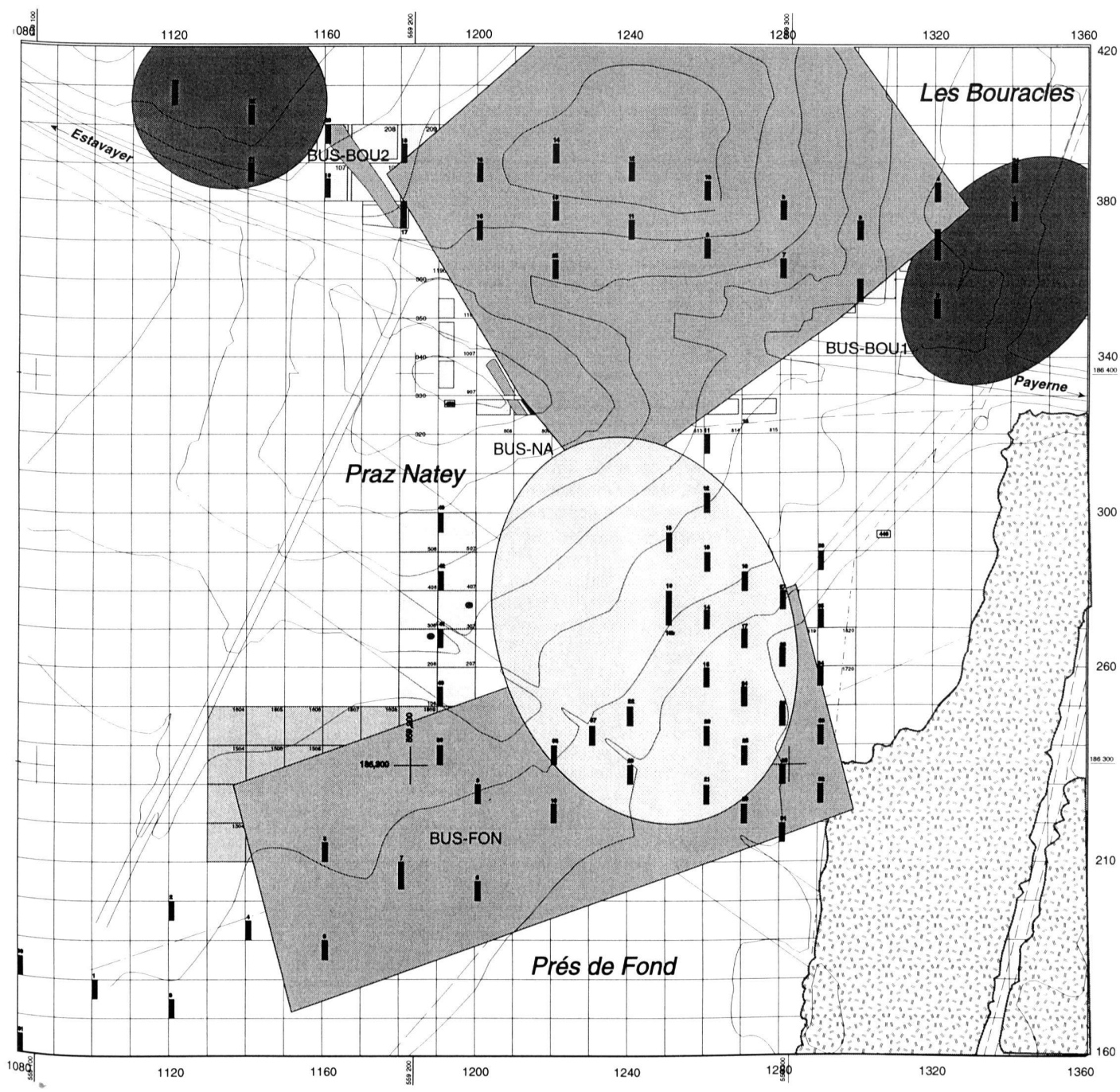
Une campagne de sondages, effectuée directement sur le tracé de la future RN 1 dans la région d'Estavayer-le-Lac au lieu-dit Le Ferrage, a révélé l'existence d'une ancienne petite voie. Repérée en limite d'emprise des travaux autoroutiers, elle n'a malheureusement pas pu être dégagée sur toute sa largeur. Elle se présente sous la forme d'un «pavage» dense de galets de taille moyenne.

5 Ces analyses, effectuées par G. Possnert au Tandemlaboratoire de l'Université d'Uppsala, ont été possibles grâce au geste généreux consenti par l'entreprise bulloise Grisoni-Zaugg SA à qui va notre sincère reconnaissance.

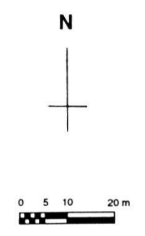
6 L'analyse a été réalisée auprès de l'Anthropologisches Institut d'Aesch BL par M. B. Kaufmann.

7 Détermination de H. Schwab et J.-L. Bois-aubert que nous remercions.

8 AF, ChA 1994 (1995) p. 20.



-  Sondages
-  Etablissement romain
-  Habitats de l'âge du Bronze
-  Villages de l'âge du Fer
-  Forêts
- BUS-BOU: Bussy - Les Bouracles
- BUS-NA: Bussy - Praz Natey
- BUS-FON: Bussy - Prés de Fond



Equidistance des courbes: 1 m  
 Entre deux crois: 100 m

Fig. 3 Bussy. Situation topographique des zones d'occupation et des sondages

Répartis sur un seul niveau, ils forment un très léger dôme d'une largeur égale ou supérieure à 3 mètres. En amont, à environ 2,50 mètres, nous avons relevé la présence d'un fossé à fond plat d'environ 80 cm de large qui, sur le tronçon dégagé, est plus ou moins parallèle à la voie. Toutefois, une relation directe entre ces deux structures n'est pas attestée avec certitude.

A moins de 200 mètres en direction du nord-ouest, un autre tronçon de cette voie avait déjà été observé lors d'une campagne de sondages sur la commune de Sévaz, au lieu-dit Tudinges. Orientée NW/SE, cette petite route longerait fidèlement un vallon assez marqué où courait un ruisseau aujourd'hui disparu. Quelques fragments de tuiles et de céramique romaine ont été découverts dans les sondages voisins. Ils n'autorisent cependant pas à attribuer cette voie «secondaire» à cette époque.

Equipe RN1

Broye R

### **Bussy**

Praz Natey 1

CN 1184, 559 220 / 186 360 / 449 m

Sondages programmés (construction de la RN1 et raccordement provisoire à la nouvelle route cantonale)

Une occupation romaine sur la parcelle était déjà connue grâce aux prospections de surface effectuées en 1987. De nombreux fragments de calcaire blanc du Jura, dont un appartenant à une base de colonne d'environ 1,60 m de diamètre, y avaient alors été récoltés<sup>9</sup>. En 1995, une série de sondages manuels de grandes dimensions (9 x 4 m) ont confirmé cette présence. Organisés le long de deux lignes perpendiculaires qui recoupent la petite butte aujourd'hui presque entièrement érodée, les sondages devaient également permettre l'étude de la stratigraphie du site.

Les vestiges découverts se regroupent autour de deux points:

1. Sur le flanc NW de la butte, nous avons trouvé les traces d'une activité artisanale représentée par un four à chaux et par un puits; un petit chemin de campagne passait entre les deux. Le four, dont seul le fond est conservé, est de dimensions assez modestes et pourrait remonter à l'époque romaine; une tombe d'enfant a été découverte juste en bordure. Le puits, en pierres sèches, est localisé une quinzaine de mètres plus au sud. Il mesure 1,60 m

de diamètre extérieur et 2,50 à 3 m de profondeur (mais le fond n'a pas pu être atteint); dans le sédiment du comblement, plusieurs fragments de tegulae ont été découverts. Quant au chemin, il se concrétise par un tronçon orienté E/W, conservé dans une petite dépression du terrain. Il présente quatre alignements rectilignes et parallèles, comblés de graviers et de petits galets entiers disposés dans des petits fossés que nous avons interprétés comme des ornières (espacement axial d'environ 1-1,20 m).

2. Quelques dizaines de mètres plus au sud, nous avons dégagé les restes d'une habitation de plan rectangulaire, orientée grosso modo E/NE et délimitée sur trois côtés par des alignements de petits blocs et de galets ainsi que par des fragments de tuiles; le quatrième côté n'est pas connu. A l'intérieur, la fouille a révélé l'existence d'une quarantaine de trous de poteau alignés sur trois axes E/NE, ainsi qu'un foyer sur tuiles et un mortier écrasé en place.

Seule une investigation plus ample, basée sur l'ouverture des secteurs entourant les vestiges, pourra nous aider à mieux comprendre cette occupation: une fouille, exhaustive ou ponctuelle, sera prévue à cet effet.

Equipe RN1

Broye HA

### **Bussy**

Praz Natey 2

CN 1184, 559 250 / 186 360 / 448 m

Sondages programmés (construction de la RN1 et raccordement provisoire à la nouvelle route cantonale)

Sur le sommet et le flanc SE de la butte dont il a été question plus haut<sup>10</sup>, nous avons recoupé en plusieurs endroits un fossé à fond plat orienté NNW, de cinq mètres de largeur moyenne et de deux mètres de profondeur au maximum. Le dégagement des deux extrémités nous a permis de restituer sa longueur, à savoir 160 mètres.

En outre, nous avons constaté deux phases principales de comblement:

- une phase ancienne, lente, avec utilisation sporadique comme dépotoir (faune);
- une phase terminale, rapide, avec dépôt de matériel provenant de la destruction d'un niveau d'occupation situé au nord du fossé (faune, céramique, objets métalliques dont des fragments de fibule serpentiforme et à timbale en bronze).

9 AF, ChA 1987-88 (1991) p. 25.

10 Voir supra, Bussy/Les Bouracles 2.

Ces éléments nous permettent de formuler l'hypothèse d'une occupation hallstattienne (Ha D) qui s'étend sur la moitié NE de la butte et qui regroupe les sites de Bussy/Les Bouracles 1<sup>11</sup>, Bussy/Les Bouracles 2<sup>12</sup> et Bussy/Praz Natey 2. Elle se matérialise sous forme d'un habitat probablement entouré d'un enclos palissadé et limité au SW par un fossé en deux tronçons, interrompu au centre par une entrée.

Equipe RN1

Broye HA

### Bussy

Prés de Fond

CN 1184, 559 308 / 186 310 / 446 m

Sondages programmés, fouille de sauvetage programmée (construction de la RN1)

Dans la dépression située au pied du versant SE de la butte signalée plus haut et qui est en relation avec la vallée de la Broye, on distingue des phases alternées de dépôts lacustres (vestiges d'un étang disparu) et de colluvionnement. Dans l'une des dernières phases de colluvionnement, les sondages ont mis en évidence des éléments d'un habitat (petit fossé, série de trous de poteau, fossé à cuisson ou four culinaire). La couche correspondant à cette occupation est fortement perturbée en surface par le ruissellement («flaques») et par la mise en place de chenaux. Ces derniers ont livré quelques fragments d'objets lithiques en position secondaire, de la céramique et plusieurs objets métalliques, dont une fibule «a navicella». La datation apportée par cette fibule (HA D1 au plus tard) concorde bien avec la stratigraphie, qui démontre l'antériorité de cet habitat par rapport à l'ensemble Bussy/Praz Natey et Bussy/Les Bouracles.

Equipe RN1

Broye NE?, BR, PRO, R, IND

### Châbles

La Biolleyre 1 et 2 / La Combaz / Les Granges 1 et 2 / Les Saux

Sondages programmés, fouille de sauvetage programmée

Liées à la construction de la RN1, les recherches archéologiques entreprises depuis l'hiver 1994 sur la commune de Châbles se sont intensifiées durant l'année 1995. Environ 500 sondages mécaniques et la fouille exhaustive d'un habitat pré- et protohistorique ont été

réalisés au lieu-dit Le Péchau<sup>13</sup>. Depuis la forêt de Bruyères jusqu'à la commune de Font<sup>14</sup>, le tracé de l'autoroute, orienté NE/SW, suit le vallon du ruisseau de Chèvrefeu aujourd'hui canalisé. Les sondages ont confirmé, avec la découverte d'un site tous les 300 mètres en moyenne, que les versants et les terrasses de ce vallon étaient propices à l'occupation humaine déjà dans le passé (fig. 4). A l'exception d'une voie de communication et d'un établissement romain, il s'agit d'habitats pré- et protohistoriques souvent difficiles à cerner et à dater uniquement sur la base des sondages.

La Biolleyre 1

CN 1184, 552 550 / 185 220 / env. 600 m

Un habitat de grandes dimensions (environ 4000 m<sup>2</sup>) a été localisé en décembre 1995 sur le versant sud du vallon de Chèvrefeu, entre l'axe de l'autoroute et la décharge de la Cernia. Le niveau anthropique, situé dans des colluvions de coloration claire, est signalé par des galets éclatés et des tessons protohistoriques. Un fragment de bracelet à fausse torsade permet de dater ce niveau de l'âge du Bronze final.

La Biolleyre 2

CN 1184, 552 460 / 185 250 / env. 602 m

A une centaine de mètres au nord-ouest de la Biolleyre 1, sur l'autre versant du vallon, à l'emplacement de la future décharge, une zone d'environ 5000 m<sup>2</sup> présente des couches perturbées par des creusements et des remblais sans doute récents. Entre ces perturbations, à faible profondeur, une série de sondages a livré des tessons protohistoriques (?) et quelques éclats de silex. Il pourrait s'agir d'un site à plusieurs phases d'occupation. Une fouille est prévue dans le courant de l'année 1996.

La Combaz

CN 1184, 552 760 / 185 520 / env. 588 m

Vers le fond du vallon de Chèvrefeu, à une dizaine de mètres au nord de l'emplacement du ruisseau actuellement canalisé, une structure de combustion a été mise au jour en juillet 1995. Un sédiment foncé, riche en charbons, et de grosses pierres éclatées comblent la fosse de forme plus ou moins quadrangulaire de cette structure qui est interprétée comme four culinaire (fig.

11 AF, ChA 1994 (1995) p. 20 et ASSPA 77, 1994 p. 72.

12 Voir supra.

13 AF, ChA 1994 (1995) pp. 21-22.

14 Voir infra, commune de Font.

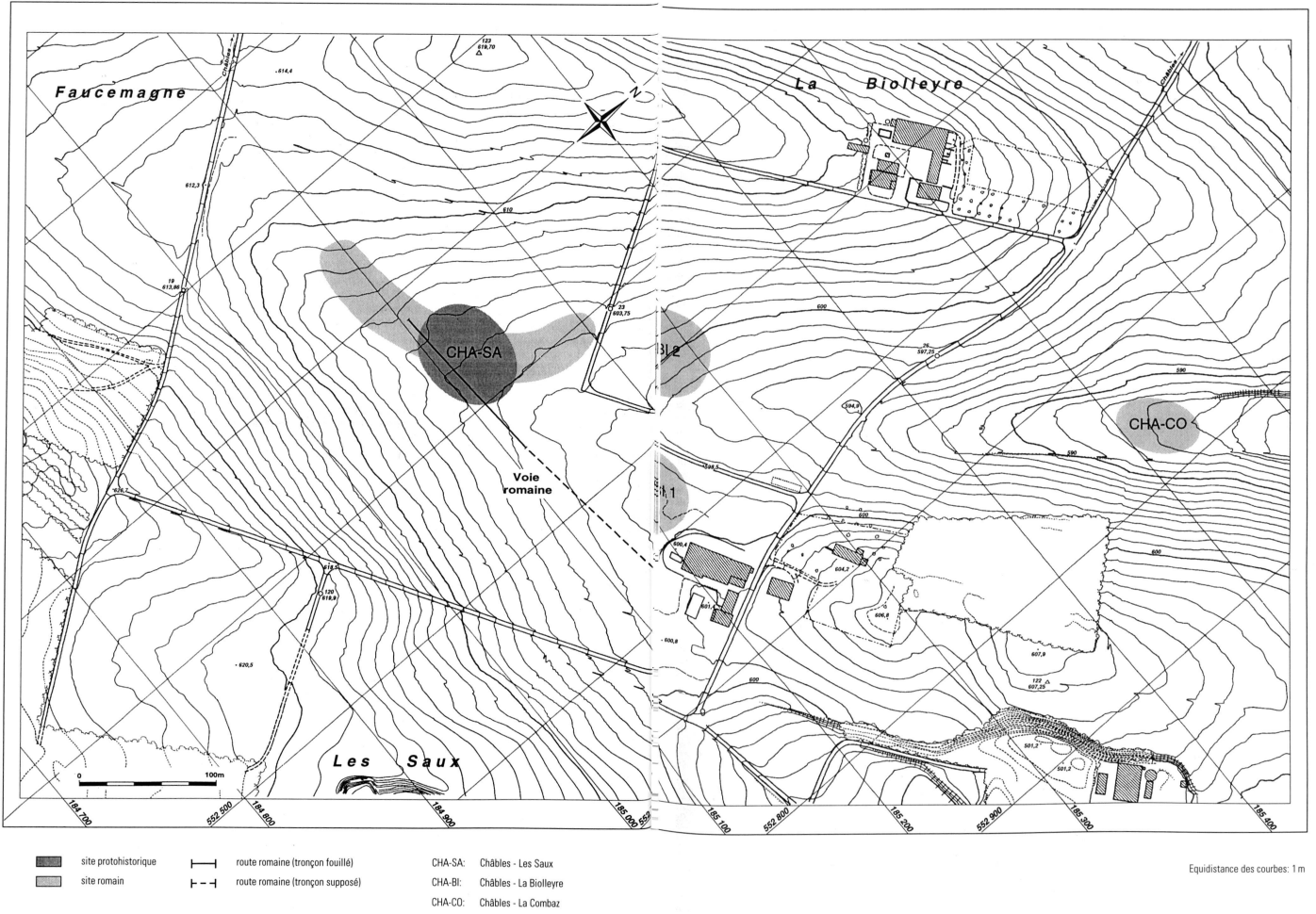


Fig. 4 Châbles. Situation topographique des différents sites découverts



Fig. 5 *Châbles/La Combaz. Vue de la structure de combustion au moment de sa découverte dans le sondage mécanique*

5). Elle est associée à un horizon de tessons et de pierres peu denses. Plus bas, un niveau renfermant de nombreuses pierres éclatées signale l'existence d'une occupation plus ancienne. Des vestiges dans les sondages annexes indiquent qu'il s'agit d'un site d'environ 2500 m<sup>2</sup>, installé à cheval entre le fond et le versant du vallon. Une intervention rapide est prévue pour janvier 1996.

#### Les Granges 1

CN 1184, 552 960 / 185 740 / env. 580 m

En septembre 1995, un habitat a été découvert sur la future place d'installation du chantier. Le site occupe une partie du versant nord de la terrasse qui surplombe le vallon principal de Chèvrefeu. Les vestiges sont répartis sur une zone d'environ 200 m<sup>2</sup>, à l'emplacement d'un vallon secondaire aujourd'hui partiellement comblé par des colluvions sablo-limoneuses claires. Deux horizons de pierres distincts indiquent que le site a été occupé à au moins deux reprises. Deux sondages complémentaires réalisés à l'emplacement d'une future canalisation confirment son extension vers l'ouest. En l'absence de mobilier typique, aucune datation précise ne peut être avancée.

#### Les Granges 2

CN 1184, 553 160 / 185 920 / env. 570 m

Sur le versant sud du vallon du Péchau, à environ 250 mètres au nord-est du site précédent, un niveau très érodé a livré, sur une zone d'environ 2000 m<sup>2</sup>, des tessons protohistoriques et des galets éclatés par le feu. Ce site se trouve sous une future zone de stockage de terre et ne fera pas l'objet d'une fouille.

#### Les Saux

CN 1184, 552 390 / 185 110 / env. 604 m

Sur le tracé de la future tranchée couverte de Châbles, peu avant le portail du tunnel de Bruyères, une voie romaine a été dégagée dans trois sondages mécaniques espacés de 20 mètres. Elle a été également observée à environ 150 mètres à l'est pendant la pose d'une canalisation, ce qui confirme son orientation E/W. D'une largeur d'environ six mètres, elle est composée de galets, de blocs d'origine morainique et de fragments de grès coquillier (fig. 6). Ses bords sont bien délimités par des blocs de plus grande taille. Son pendage semble correspondre à la pente du terrain, ce qui pourrait expliquer l'absence de fossés de drainage latéraux. Parmi les pierres de la voie, des fragments de tuiles, des tessons, des objets en fer et quelques blocs de forme circulaire en grès coquillier, interprétés comme des ébauches de meules, ont été recueillis.

A environ 20 mètres de la voie, sur la bordure nord du vallon de Chèvrefeu, un niveau contenant de nombreux fragments de tuiles à rebord, des tessons et des scories de fer a été mis au jour sur une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup>. Ces éléments indiquent la présence d'un établissement romain voué à une activité métallurgique et sans doute contemporain de la voie. Sous le niveau romain, dans des couches sablo-limoneuses grises et noires, parfois tourbeuses, des galets éclatés par le feu et des tessons ont été récoltés. Ces vestiges sont répartis sur une zone en forme de croissant d'environ 200 m x 30 m orienté NE/SW, longeant le côté nord du vallon. Ils indiquent la présence d'un ou de plusieurs niveau(x) d'habitat pré-ou protohistorique disposé(s) le

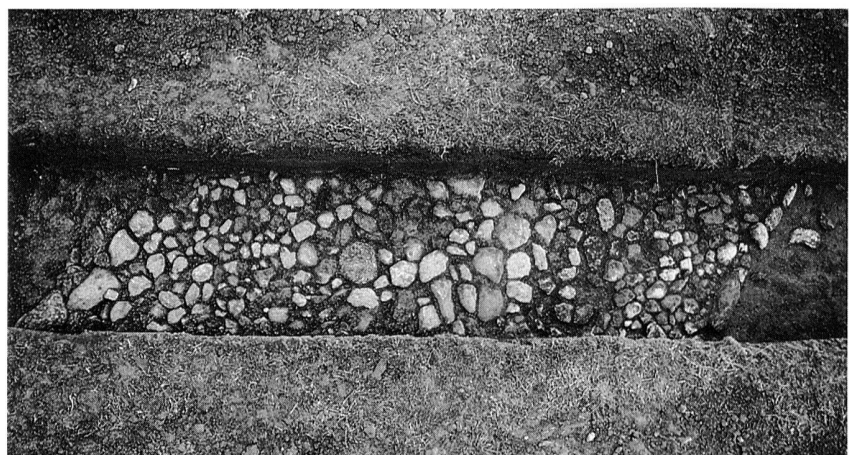


Fig. 6 *Châbles/Les Saux. Vue de la voie romaine dans le sondage mécanique. Vers le centre, on observe une ébauche de meule en grès coquillier*



long du vallon de Chèvrefeu en bordure de l'ancien tracé du ruisseau.

Une fouille limitée au niveau romain est prévue dès le printemps 1996.

Equipe RN1

Broye

LT, R

### Châtillon (-Font)

La Vuardaz

CN 1184, 553 615 / 187 400 / 500 m

Surveillance de travaux et sondages exploratoires

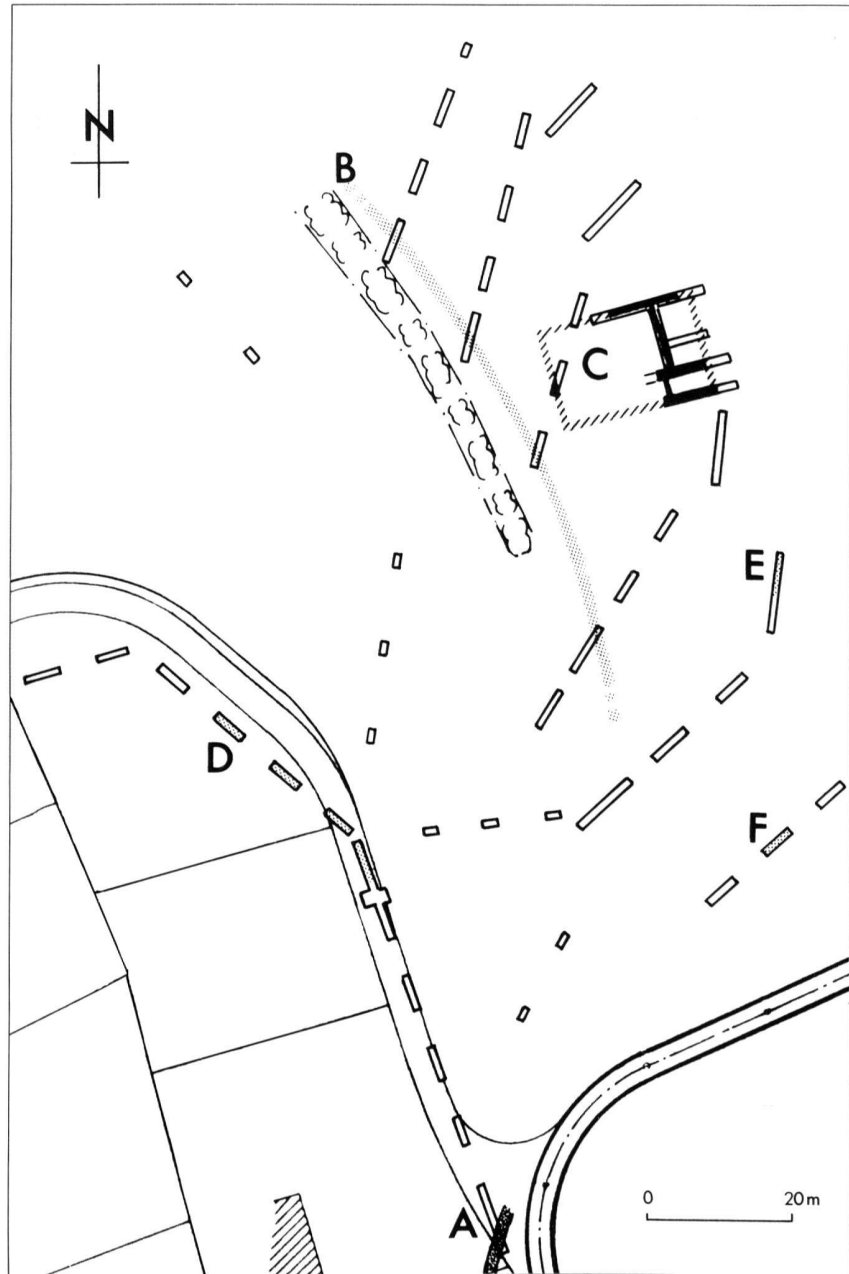
Si la villa de Châtillon-Font repérée au siècle passé a fait jusqu'ici l'objet de plusieurs interventions archéologiques, elle reste néanmoins fort mal connue, faute d'investigations systématiques<sup>15</sup>.

La surveillance de travaux d'amélioration foncière a donné récemment l'occasion de mieux cerner cet important établissement installé sur plusieurs terrasses le long d'un coteau dominant le lac de Neuchâtel. Au gré des travaux, des découvertes ponctuelles (concentrations de tuiles, matériaux de construction, couches charbonneuses, fossés) réparties sur une distance de plus de 400 mètres ont en effet fourni de précieuses informations sur son implantation et son extension. Plusieurs constructions se rattachant probablement à la pars rustica de la villa ont été ainsi localisées.

Une campagne de sondages exploratoires portant sur plus de 12 000 m<sup>2</sup> a complété ce travail de prospection (fig. 7) et a par ailleurs permis de connaître l'organisation d'un secteur de l'exploitation agricole. Ces recherches ont débouché sur la mise en évidence des structures suivantes:

- un réseau de chemins d'une largeur oscillant entre deux et cinq mètres desservait toute la zone (fig. 7, A et B);
- un important bâtiment maçonné d'environ 22 m x 14 m se dressait en bordure d'une terrasse (fig. 7, C). L'angle sud-est a révélé une ouverture pourvue d'un seuil en grès de la Molière (fig. 8);
- un aménagement constitué d'un double alignement de pierres s'apparentant à un drain (fig. 7, D);
- une zone de dépôt caractérisée par une grande quantité de matériaux de construction (fig. 7, E);
- une zone de déblais caractérisée par la présence de matériel divers: tuiles, céramique, ossements animaux, monnaies (fig. 7, F);
- divers fossés.

Le matériel récolté dans les sonda-



ges atteste une occupation continue du site de l'époque laténienne jusqu'au III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

P.A.V.

Fig. 7 Châtillon-Font/La Vuardaz. Situation des sondages avec les structures repérées. Les lettres renvoient au texte (1:1000)

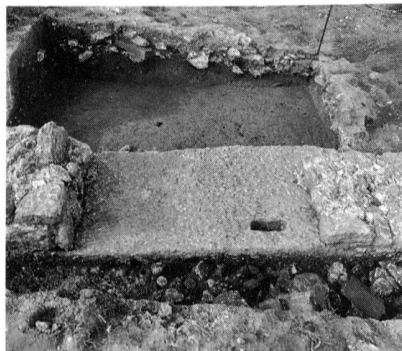


Fig. 8 Châtillon-Font/La Vuardaz. Seuil pourvu d'un encastrement pour la porte

15 Voir AF, ChA 1993 (1995) pp. 15 sq.

**Cheyres (-Murist)**

Roche Burnin 1-5 / Carronet 2 / Au Lasex

Sondages programmés (construction de la RN1)

Dans la vallée qui va des Aglanta sur la commune de Cheyres, en direction de Bollion, plus de 400 sondages mécaniques ont été réalisés en 1995, dans le cadre des travaux de construction de la RN 1 (fig. 9). Une occupation dense durant le Premier âge du Fer ainsi que la présence d'une voie romaine ont été mises en évidence (fig. 10).

Au nombre de sept, les points de concentration de vestiges de l'époque de Hallstatt ponctuent sur 800 mètres la rive gauche de la vallée, sur le versant sud et le pied de la colline de Roche Burnin qui culmine à l'altitude de 652 m. D'ouest en est, quatre zones ont été individualisées:

*Zone 1:*

Murist

Carronet 2.1

CN 1184, 551 120 / 183 875 / 636.50 m

Avant l'élargissement de la vallée vers l'est, sur une zone pentue de 70 x 40 m, des tessons de céramique associés à quelques fragments de fer ont été découverts dans une couche de limon brun-jaune. La distribution verticale de ces vestiges laisse supposer qu'il y a deux niveaux, le premier entre 0,60 et 1,20 m de profondeur et le second en-

tre 1,50 et 1,85 m. Dans l'un des sondages, les restes d'une structure de combustion en relation avec le niveau supérieur ont été identifiés.

En l'absence d'éléments typiques, ce sont d'une part l'association fer-céramique et d'autre part la similitude entre les pâtes des tessons découverts et celles des tessons hallstattiens de la région qui permettent de rattacher l'ensemble au Premier âge du Fer.

*Zone 2:*

Murist

Carronet 2.2

CN 1184, 551 295 / 183 955 / 635.50 m

A environ 150 mètres à l'est des sites précédents, sur une légère éminence en bordure de la vallée, une petite série de tessons protohistoriques a été découverte entre 0,70 et 1,20 m de profondeur dans une séquence limoneuse brune, enrichie en points de charbon. Aucun d'entre eux ne permet de proposer une datation précise. Seuls un fragment de fer, la pâte des tessons et la proximité des occupations hallstattiennes de Roche Burnin au NE laissent supposer que ces vestiges appartiennent à un petit habitat de l'âge du Fer, fortement érodé, couvrant une zone de 50 x 25 m environ.

*Zone 3:*

Cheyres

Roche Burnin 1

CN 1184, 551 494 / 184 106 / 653 m

Ce site du versant sud de la colline de Roche Burnin occupe une zone de 70 x 30 m au maximum, en position dominante par rapport à la vallée. De nombreux tessons de céramique hallstattiennes (plus de 100), parfois gros (10 x 10 cm), associés à des galets éclatés au feu et à une petite structure de combustion, ont été découverts dans une séquence de limon brun assez sableux et compact, débutant peu après l'humus. La densité maximale des vestiges se situe entre 0,60 et 0,80 m de profondeur.

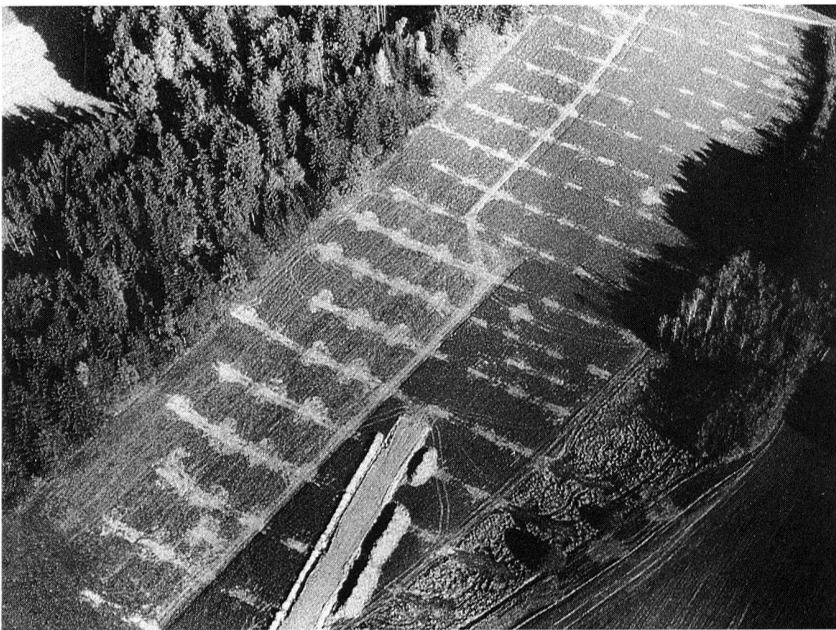
Cheyres

Roche Burnin 2

CN 1184, 551 480 / 184 047 / 628 m

A une trentaine de mètres au sud de Roche Burnin 1, sur une terrasse d'environ 30 mètres de large bordant le fond de la vallée, un autre ensemble de ves-

Fig. 9 Cheyres/Roche Burnin. Vue générale des sondages



tiges protohistoriques a été mis au jour, à une profondeur comprise entre 0,70 et 1,20 m. Au limon brun de la pente en amont succède une séquence de limon gris de plus en plus argileux vers le fond de la dépression. C'est à ce niveau qu'appartiennent les vestiges, répartis sur une zone de 50 x 30 m environ. Ils sont principalement constitués de tessons de céramique associés à des restes de fer (dont une scorie), des galets éclatés au feu et une structure de combustion. Sur la base de la céramique, une datation à l'époque de Hallstatt peut être proposée.

#### Cheyres

Roche Burnin 3

CN 1184, 551 570 / 184 085 / 627 m

Sur le flanc est d'une légère butte qui domine de quelques mètres le fond de la vallée et jusqu'au bord de celui-ci, une troisième concentration de vestiges a été découverte, à une vingtaine de mètres au SE de Roche Burnin 1 et à une vingtaine de mètres également, à l'est de Roche Burnin 2. Sur une zone de 90 x 50 m, entre 0,40 et 1 m de profondeur, dans une séquence limoneuse dont la couleur varie du brun en amont au gris en aval, de nombreux tessons de céramique protohistorique accompagnés de galets éclatés et de deux structures de combustion semblent appartenir à deux niveaux d'occupation distincts. D'après la céramique, tous deux se rattachent à l'époque de Hallstatt.

#### Zone 4:

#### Cheyres

Roche Burnin 4

CN 1184, 551 680 / 184 130 / 625.50 m

Sur la retombée d'une large butte morainique qui n'a livré aucun vestige, des tessons protohistoriques associés à des fragments d'objets en fer ont été mis au jour à une profondeur comprise entre 0,60 et 1 m, dans une séquence de limons bruns à gris, en bordure du point le plus bas de la vallée. Rattachés à l'époque de Hallstatt, ils se répartissent sur une longue bande de 100 x 20 m, orientée SW/NE.

#### Cheyres

Roche Burnin 5

CN 1184, 551 760 / 184 190 / 628 m

A une quarantaine de mètres au NE de Roche Burnin 4, dans la même sé-

quence sédimentaire, une zone de 30 x 15 m a livré, entre 0,60 et 1 m de profondeur, quelques tessons protohistoriques et des galets éclatés au feu, associés à d'assez nombreux fragments de fer et à deux structures de combustion. Par comparaison avec les autres découvertes faites à Roche Burnin, la datation de ces vestiges est supposée Hallstatt.

Les découvertes faites au Carronet à Murist proviennent indiscutablement de deux sites différents, distants de 150 mètres. La situation est beaucoup moins claire à Roche Burnin, où les points de concentration sont très proches les uns des autres. Sur la seule base des sondages et en l'absence d'éléments typiques permettant de dater plus finement les vestiges, il n'est pas possible de savoir si nous avons affaire à plusieurs sites ou à un seul et même habitat avec plusieurs zones d'activités spécialisées.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les sondages ont également révélé la présence d'une voie romaine qui emprunte la vallée en direction de Bollion. Son tracé a été repéré ponctuellement sur 900 mètres au sud, en contrebas du chemin de la Reine Berthe.

#### Murist

Au Lasex

CN 1184, 551 900 / 184 280 / 622.30 m

La route romaine est conservée à cet endroit sur une vingtaine de mètres. Large de 5,80 à 6 m et orientée SW/NE, elle se situe à 0,90 m de profondeur, dans une séquence sablo-limoneuse de couleur brun-beige. Une intervention exploratoire a été effectuée durant une quinzaine de jours après élargissement du sondage et ouverture d'une petite surface de 130 m<sup>2</sup> environ. A la suite du relevé pierre à pierre, la route a été démontée sur deux mètres de largeur afin de préciser sa position stratigraphique. Un et rarement deux lits de galets morainiques et de blocs de molasse de calibres divers ont été observés. Parmi eux, la partie dormante d'une meule et des fragments groupés de plusieurs récipients en céramique commune à pâte claire ont été relevés. Aucun indice de fossé n'a été mis en évidence, mais la partie excavée ne dépassait pas de beaucoup les bords de la voie. A proximité immédiate de ceux-ci, plusieurs fosses charbonneuses sans vestiges sont apparues.

Le site n'étant pas directement me-

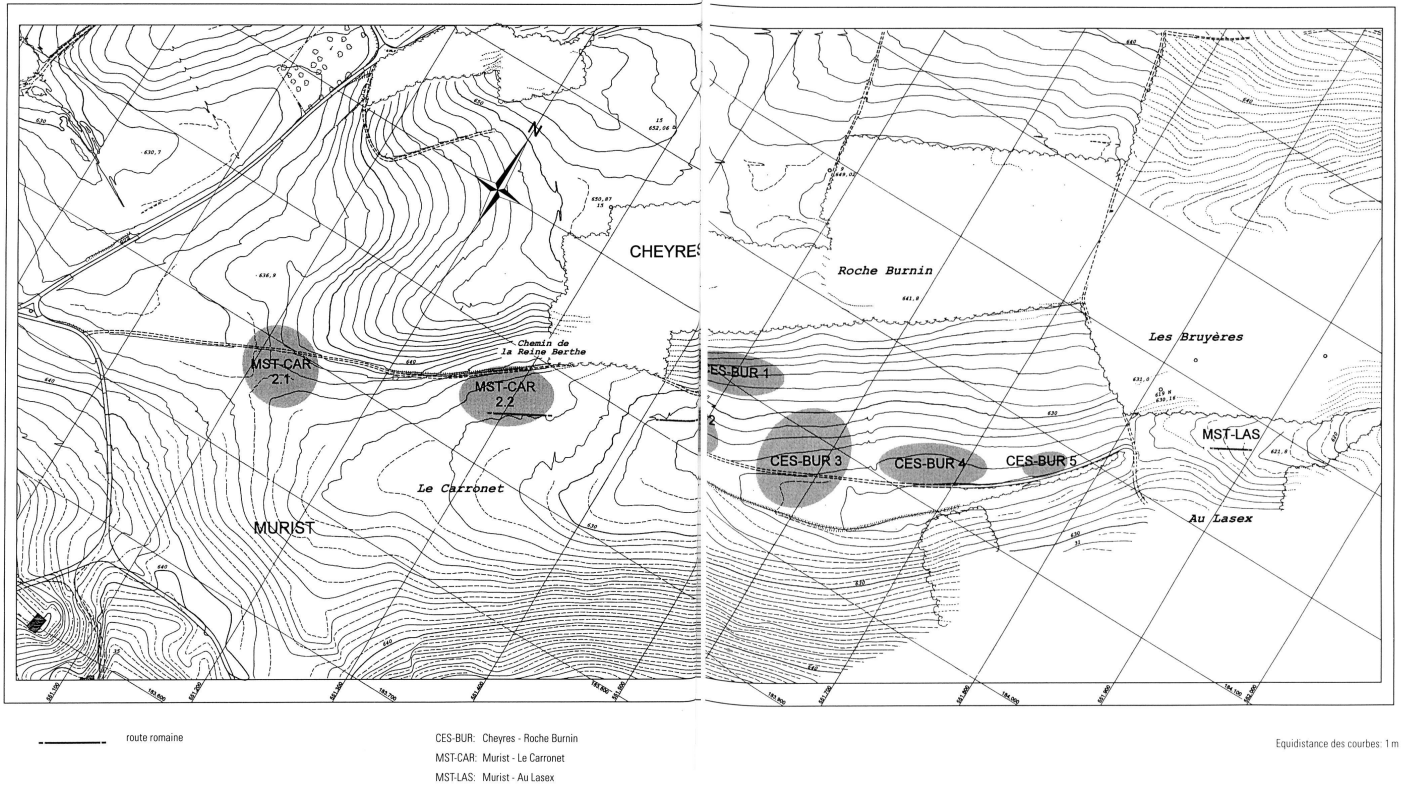


Fig. 10 Cheyres et Murist. Plan général des sites



Fig. 11 Murist/Carronet 2. La voie romaine dans l'un des sondages (larg. 6 m)

nacé par la construction de la RN1 (place d'installation de baraquements) la surface ouverte a été remblayée après la pose d'un géotextile sur les vestiges.

Murist  
Carronet 2.2  
CN 1184, 551 290 / 183 940 / 632 m

A l'ouest, après une interruption de 500 mètres, la voie romaine a été retrouvée dans plusieurs sondages (fig. 11). Inégalement conservés, quelques tronçons sont apparus sur une longueur de 400 mètres environ, à une profondeur de 0,50 m. Détruits par la future construction, ils seront fouillés en 1997.

Le report en plan des différentes découvertes montre que cette route est sensiblement rectiligne à cet endroit sur près d'un kilomètre. Sa largeur de six mètres environ la place dans la catégorie des voies publiques construites aux frais de l'état<sup>16</sup> et son orientation semble indiquer qu'il s'agit d'une partie de celle qui reliait Yverdon à Avenches.

Malgré la multiplication des sondages entre les deux points sur le tracé supposé de la route, nous ne l'avons pas retrouvée sur la parcelle Roche Burnin. Cependant, sur les sites de Roche Burnin 2, 3, 4 et 5, des fragments de tuiles romaines et quelques tessons

ont été recueillis et il n'est pas exclu que la voie passe à l'emplacement du chemin actuel qui longe la rive gauche de la vallée et que nous n'avons pas pu explorer.

A 400 mètres au sud-ouest, une autre voie perpendiculaire avait été découverte en 1994 lors de l'aménagement d'une route entre Montborget et Arrissoles<sup>17</sup>. De moindre importance d'après les observations, elle devait logiquement, vu sa direction, rejoindre la route Yverdon-Avenches au lieu-dit Carronet.

Equipe RN1

Glâne R

### Ecublens

Grangery  
CN 1224, 551 800 / 162 650 / 587 m  
Surveillance de travaux

La pose d'un collecteur d'eaux usées en bordure de la route cantonale reliant Ecublens à Villangeaux a fait apparaître des murs romains ainsi qu'une importante couche de démolition (fig. 12). Alerté, le Service archéologique cantonal a procédé à un rapide décapage de surface de la zone menacée afin d'évaluer l'importance et l'étendue des vestiges. Le mur de façade occidental d'une longue construction flanquée d'une annexe à l'est a ainsi été observé (fig. 13); rectiligne, ce mur large de 0,75 m se prolongeait sur 36 mètres. A la périphérie de la construction sont apparus plusieurs fossés présentant diverses largeurs. Cependant, dans la mesure où toutes ces structures ont pu être épargnées par les travaux en cours, les recherches n'ont pas été poussées plus avant et les vestiges ont par conséquent été à nouveau recouverts de terre. En l'absence d'éléments caractéristiques, seule une datation entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle après J.-C. peut être avancée.

P.A.V.

Fig. 12 Ecublens/Grangery. Plan de la zone d'intervention avec les structures repérées (1:1000)

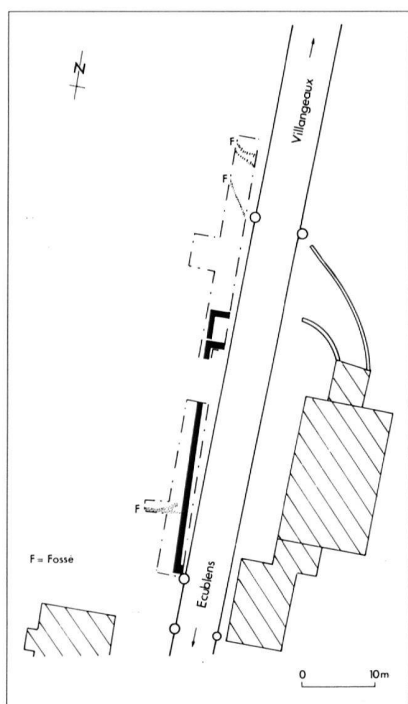


Fig. 13 Ecublens/Grangery. Partie méridionale du mur de façade en cours de dégagement



Sarine HA

### Farvagny-le-Grand

Forêt du Gros Dévin  
CN 1205, 572 790 / 173 470 / 760 m  
Fouille de sauvetage

Un terre funéraire du Premier âge du Fer avait fait l'objet d'une première

16 CHEVALLIER, R., Les voies romaines, Nancy, 1972.  
17 AF, ChA 1994 (1995) pp. 80-81.



campagne de fouille en 1990; la moitié nord du tumulus, touchée par l'aménagement d'un chemin forestier, avait été explorée dans le cadre d'un sauvetage<sup>18</sup>. Bien que sous surveillance régulière depuis cette intervention, la partie sud du tertre, encore en place, était menacée par les activités des forestiers et par l'érosion qui risquaient de provoquer l'effondrement du profil en bordure du chemin. Pour éviter tout dégât, le Service archéologique décida de fouiller la seconde moitié du tumulus.

Après avoir débroussaillé et nettoyé une surface de 200 m<sup>2</sup>, quatre personnes<sup>19</sup> dégagèrent l'empierrement qui apparaissait sous 10 à 20 cm d'humus et dont quelques grosses pierres étaient visibles avant même le début des travaux. Du 1<sup>er</sup> mai au 27 juin 1995, quatre décapages successifs ont été réalisés à cet endroit, jusqu'au sol stérile (fig. 14).

Malheureusement, la partie centrale du tumulus avait été considérablement perturbée, probablement à la suite d'un pillage. De gros blocs de quartzite avaient été repoussés sur les côtés, laissant des trous béants dans lesquels de gros arbres avaient pu pousser et se développer (fig. 15)<sup>20</sup>. Pourtant, si le mobilier archéologique découvert se ré-

sume à quelques tessons de céramique grossière bien décevants, les structures dégagées sont, en revanche, d'un grand intérêt.

#### *Les structures*

Après remontage de tous les plans réalisés aussi bien en 1990 qu'en 1995, on observe une structure circulaire régulière de neuf mètres de diamètre, délimitée par de gros blocs de pierres, essentiellement des quartzites d'un diamètre de 40 à 50 cm en moyenne, dont le poids dépasse parfois 80 kg. Les plus gros blocs marquent de manière régulière la limite extérieure de la couronne (fig. 16). Appuyés contre ceux-ci, dans la partie interne de la couronne, une série de galets, d'un diamètre plus petit (30 cm environ), sont disposés tout aussi régulièrement. On peut penser qu'il y avait à l'origine un noyau de pierres central dont le diamètre pouvait atteindre six mètres. Ce noyau a été passablement perturbé lorsque la tombe fut violée<sup>21</sup>.

A l'extérieur de la structure principale, à une distance de trois mètres de la couronne, un empierrement de forme oblongue a été fouillé sur près de quatre mètres de longueur (structure

Fig. 14 Farvagny-le-Grand/Forêt du Gros Dévin. Vue du chantier de fouille en juin 1995

18 AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 48-49.

19 L'équipe de fouille était composée de K. Revertera, J. Beck, R. Engel et M. de Jesus. La direction du chantier a été confiée à C. Buchiller, M. Humbert et le soussigné qui ont assuré à tour de rôle le suivi de la fouille.

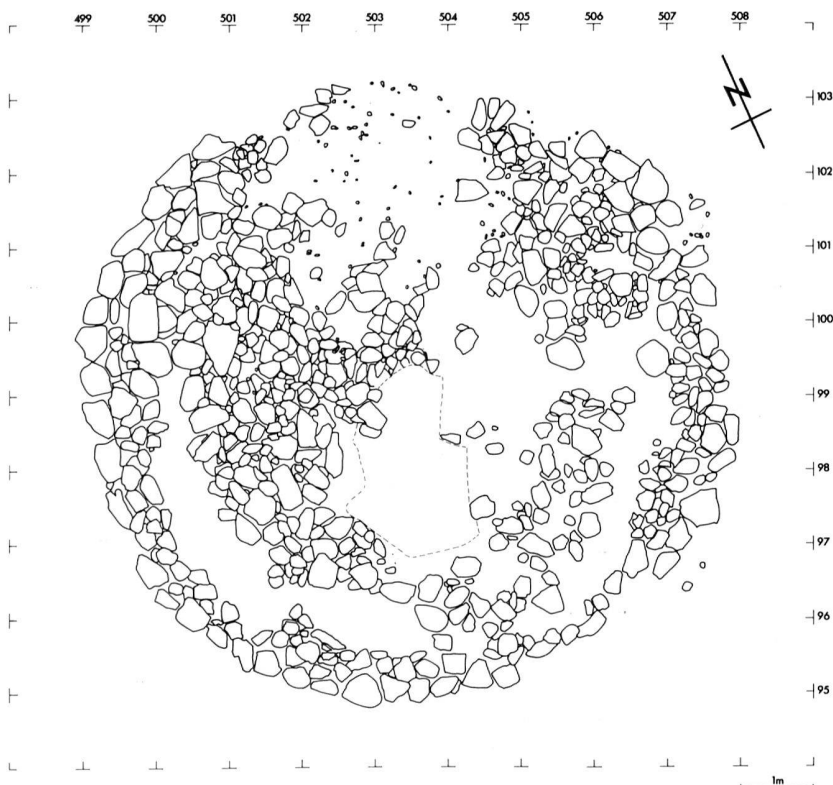
20 Nous remercions le Service du Feu de la ville de Fribourg, et plus particulièrement M. N. Perritaz, d'avoir mis à disposition du Service archéologique un véhicule à nacelle pour réaliser, dans des conditions difficiles, une photographie aérienne de la structure dégagée.

21 Aucun élément ne permet de savoir à quel moment la tombe a été pillée. Entre l'époque celtique et le XX<sup>e</sup> siècle, toutes les hypothèses sont permises.



Fig. 15 Farvagny-le-Grand/Forêt du Gros Dévin. Vue zénithale de la partie sud du tumulus, fouillée en 1995

Fig. 16 Farvagny-le-Grand/Forêt du Gros Dévin. Relevé de la structure centrale (décapage 2) (1:100)



B, fig. 17). Bien que l'on distingue une concentration de charbons et de cendres sur le bord nord de cette structure périphérique, sur une surface de 70 x 40 cm, aucun indice ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une sépulture. Un mètre en retrait de cet amas de galets, côté sud, une rangée de grosses pierres alignées selon un axe E/W s'étend sur une distance de six mètres; à ce stade de l'étude il nous est toutefois impossible d'en proposer une quel-

conque interprétation. Les niveaux altimétriques des différents empierrements et la nature des galets utilisés sont partout identiques, pour l'ensemble des structures étudiées.

A environ deux mètres du bord externe de la couronne, sur tout le pourtour du tumulus, la densité de charbons de bois est plus importante qu'ailleurs. En fait, les particules charbonneuses sont dispersées un peu partout sur l'ensemble de la zone dégagée mais elles sont moins abondantes au centre de la construction.

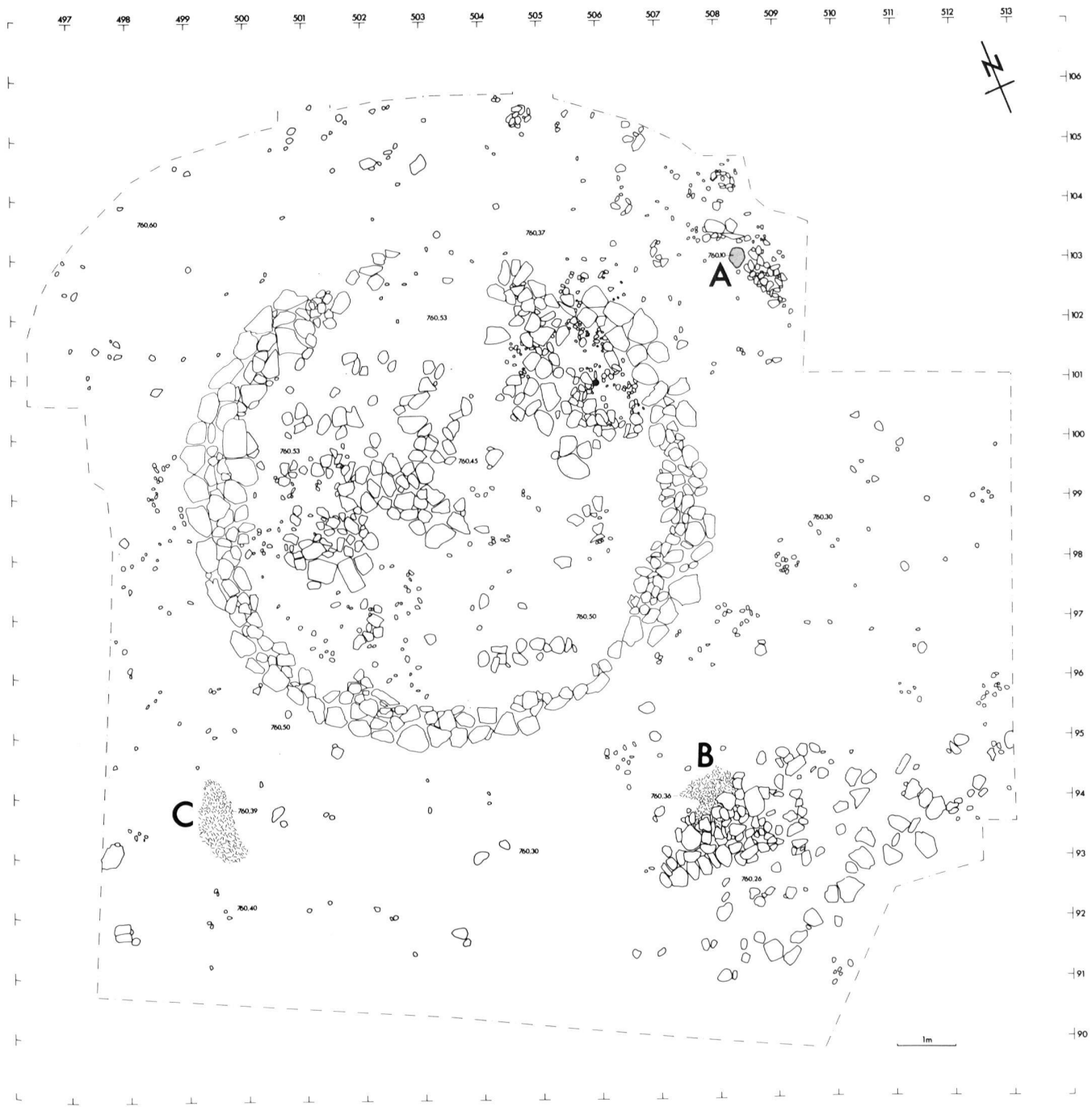
Aucune fosse n'est visible dans la partie centrale du tumulus. La consistance des sédiments n'apporte pas non plus d'indices d'un quelconque aménagement. La sépulture centrale, si elle a bien existé, devait se trouver sur ou à l'intérieur même de l'empierrement, et devait être placée relativement haut à l'intérieur de la construction funéraire<sup>22</sup>.

Afin d'éviter toute surprise et de s'assurer qu'aucun vestige archéologique ne se trouvait enfoui sous les différents empierrements dégagés, un sondage d'un mètre de profondeur fut creusé à la pelle, sous la structure B et au cœur du tumulus, une fois le dernier décapage achevé. Nous avons ainsi pu constater la nature du substrat naturel stérile, sous la construction. Toutes les taches suspectes, zones plus sombres faisant penser à des fosses circulaires ou des trous de poteau, ont été vidées de leur contenu, pour contrôler leur remplissage. Aucune ne contenait le moindre indice archéologique. Elles doivent être interprétées comme des colorations naturelles du terrain ou être dues à d'anciennes racines ou souches d'arbres, voire à des terriers de renards ou de blaireaux.

Enfin, une forte concentration de charbons et de cendres était visible sur une surface de 140 x 60 cm, à l'ouest de la couronne. En raclant progressivement à la truelle cette zone de couleur noirâtre, appelée structure C, on pouvait y distinguer une fosse très charbonneuse au contour bien visible, de 70 x 45 cm, située à 2,50 m du bord de la couronne, à l'extérieur du tertre.

Le profil 99,5/499-507 (fig. 18), parallèle au chemin et partageant le tumulus par son milieu sur un axe NE/SW, montre que les pierres ont été posées sur une faible épaisseur, sur un sol relativement plat et horizontal. On distingue deux assises (trois par en-

<sup>22</sup> Le même constat avait été fait il y a quelques années pour la fouille du tumulus n° 9 du Bois de Châtillon et pour celle des tumuli n°s 1 et 2 de Matran.



-  incinération
-  foyer
-  bracelet

Fig. 17 *Farvagny-le-Grand/Forêt du Gros Dévin. Relevé de la structure centrale et des structures périphériques=A-C (décapage 3) (1:100)*

droits) de galets reposant sur un sol limoneux de couleur marron, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, correspondant probablement au sol d'occupation hallstattien. Au-dessous, on discerne un limon argileux de couleur brun orangé, contenant de nombreux

petits galets roulés de moins de 5 cm de diamètre; plus bas encore, on voit apparaître des poches de sable fin de couleur grise. Il s'agit d'un dépôt périglaciaire bien caractéristique dans la région.

Si l'on considère l'ensemble de la



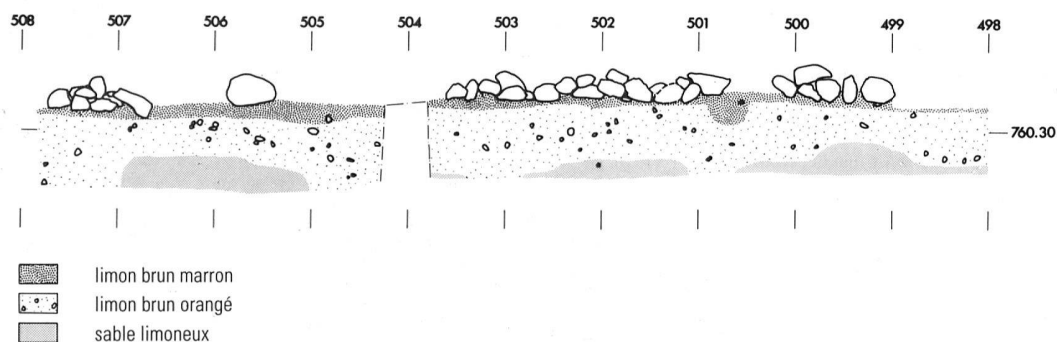


Fig. 18 Farvagny-le-Grand/Forêt du Gros Dévin. Coupe stratigraphique Est-Ouest à travers le tumulus (profil 99,5) (1:75)

zone fouillée, on remarque la présence de trois structures périphériques, toutes situées à égale distance de la couronne de pierre (2,50 à 3 m) et équidistantes l'une de l'autre (9 m). La structure A, fouillée en 1990, contenait des ossements humains brûlés et peut être considérée comme tombe à incinération. Pour les deux autres structures (B et C), il n'est pas possible de préciser leur fonction. Toutefois, les trois structures périphériques (A, B et C) sont disposées de manière régulière et forment un ensemble cohérent.

#### Mobilier archéologique

Le seul élément datable est un bracelet en pierre à section en D, trouvé en 1990 à l'intérieur même du tertre et attribué à la fin de la période hallstattienne<sup>23</sup>. Les tessons de céramiques éparpillés dans le remplissage de la construction n'apportent aucune précision chronologique. Il s'agit bien d'une production protohistorique (pâte brun-rouge grossière à gros dégraissants) mais il est toutefois difficile de savoir si elle appartient à un faciès de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer. Ces tessons, une quarantaine au total, sont très fragmentés et ne présentent ni décor ni profil. Cette céramique n'est peut-être pas liée à l'érection du tertre; elle pourrait être plus ancienne et a pu être introduite accidentellement lors de la construction du tumulus.

Les quelques objets en fer trouvés au cours des différents décapages sont des éléments «modernes», sans intérêt archéologique. Il s'agit d'objets cassés, perdus ou abandonnés à une époque relativement récente, enfouis accidentellement dans le sol par les mouvements des racines ou par les animaux fouisseurs.

Un éclat de silex brut de débitage et une lamelle à dos abattu de type mé-

solithique doivent être considérés comme éléments intrusifs, sans rapport avec la construction du tumulus.

#### Analyse pétrographique<sup>24</sup>

Il ressort d'une détermination systématique de chaque galet utilisé pour la construction du tertre que sur 780 échantillons analysés, 449 soit 57,5% sont des quartzites. A côté de cela, on compte 217 schistes (28%), 82 molasses (10,5%) et 25 calcaires (3%). Les granites (5 cas) et serpentinite (un seul cas) sont des cas isolés exceptionnels. Le fort pourcentage de quartzites n'est assurément pas dû au hasard car dans la majorité des structures protohistoriques, on a pu constater que ce sont les pierres les plus fréquemment utilisées; leur dureté et leur calibre ne sont certainement pas étrangers à ce choix.

La répartition par poids montre que 68,4% des galets pèsent moins de 19 kg, 20,3% entre 19 et 49 kg, 11,3% plus de 49 kg. Deux blocs dépassent les 100 kg.

L'analyse pétrographique démontre également que les galets n'ont pas été recueillis dans la Sarine, pourtant distante de seulement 800 mètres à vol d'oiseau. Or, comme la région de Farvagny était, dans le passé, touchée par le glacier du Rhône qui a transporté de nombreuses roches quartzitiques et cristallines, on peut logiquement penser que les bâtisseurs du tumulus se sont approvisionnés en galets sur place, dans un rayon de un à deux kilomètres.

#### Datations radiocarbone

Avec la possibilité qu'apporte aujourd'hui la datation C14 en spectrométrie de masse par accélérateur (SMA), trois échantillons de charbon de bois ont été remis à un laboratoire spécialisé<sup>25</sup>.

Pour les charbons prélevés au centre du tertre (504/99, décapage 3), le

- 23 Un bracelet du même type a été découvert sur l'habitat de Châtillon-sur-Glâne, dans un niveau daté de la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (RAMSEYER, D., Châtillon-sur-Glâne (FR), un habitat de hauteur du Hallstatt final, ASSPA 66, 1983 pp. 161-188). D'autres proviennent de l'habitat de Brig-Glis en Valais et sont également attribués au Hallstatt final (CURDY, P. et al., Brig-Glis/Waldmatte, un habitat alpin de l'âge du Fer. Fouilles archéologiques N9 en Valais, AS 16/4, 1993 pp. 138-151, plus précisément p. 148).
- 24 Nous remercions M. Ch. Flückiger pour la détermination pétrographique. L'analyse porte sur l'intervention de 1995 uniquement, soit la moitié sud du tertre, qui nous semble bien représentative. Une analyse identique a été faite à Matran et à Bulle, en 1992 et 1995, par le même spécialiste; nous espérons pouvoir ainsi comparer différentes constructions funéraires de l'époque de Hallstatt dans une même région.
- 25 Analyses effectuées au Tandemlaboratoriet de l'Université d'Uppsala (Suède) en mars 1996. N<sup>os</sup> de laboratoire des trois échantillons concernés: Ua-10740, Ua-10741 et Ua-10742. Un quatrième échantillon - os brûlé provenant de l'incinération découverte en 1990 - n'a pu être daté, car il ne contenait qu'une trop faible quantité de matière organique. Programme de calibration utilisé: CalibETH 1.5b, 1991.

résultat obtenu est de  $2525 \pm 75$  BP. En date calibrée, la fourchette chronologique est comprise entre 813 et 423 avant J.-C. (deux sigma, probabilité à 95,44%)<sup>26</sup>. En resserrant davantage la chronologie (un sigma, probabilité à 68,26%), on obtient une date située entre 766 et 522 avant J.-C. Il s'agit donc bien de vestiges de l'époque de Hallstatt, sans pouvoir toutefois préciser s'ils appartiennent à la phase ancienne ou récente du Premier âge du Fer.

L'analyse des charbons prélevés sous la couronne principale (petits éléments piégés sous les galets en 507/99, décapage 3) donne comme résultat  $3315 \pm 60$  BP. En date calibrée, la séquence chronologique se situe entre 1748 et 1469 avant J.-C. (deux sigma, probabilité à 95,44%). En affinant la fourchette chronologique (un sigma, 68,26% de probabilité), elle est comprise entre 1680 et 1539 avant J.-C., soit à la fin du Bronze ancien ou au Bronze moyen. L'explication de cette date plus ancienne que prévue peut s'expliquer par la présence de vestiges de l'âge du Bronze situés à l'emplacement du tumulus hallstattien. Les tessons de céramique trouvés entre les empierrements dégagés pourraient effectivement appartenir à cette période.

Le troisième échantillon analysé, prélevé sous l'empierrement de la structure périphérique (point B de la fig. 17), fournit une date de  $2230 \pm 70$  BC, soit beaucoup plus jeune que les deux premières. En date calibrée, l'âge se situe entre 404 et 121 avant J.-C. (deux sigmas, probabilité à 95,44%), ou entre 365 et 205 avant J.-C. (un sigma, probabilité à 68,26%). Nous devons donc considérer cette structure comme un aménagement postérieur à la construction de la tombe principale, intervenu au cours de l'époque de La Tène.

Ainsi, les trois dates radiocarbones obtenues montrent que le site a été occupé durant plus d'un millénaire. Il n'est pas exclu qu'un tumulus ait été construit au Bronze moyen, agrandi durant la période hallstattienne, et encore utilisé à l'époque de La Tène.

D.R.

Broye BR?, HA, R

### Font

Le Péchau 3 et 4

Fouille de sauvetage programmée (construction de la RN1)

Sur la commune de Font, les recher-

ches archéologiques liées à la construction de la RN1 sont effectuées au lieu-dit le Péchau. A cet endroit, les vallons de Chèvrefu et de Crêt Moron convergent dans la forêt actuelle où leurs ruisseaux parallèles coulent à l'air libre. Une centaine de sondages mécaniques, réalisés depuis l'hiver 1993<sup>27</sup> sur le futur axe de l'autoroute et sur la décharge du Péchau, ont permis de situer deux habitats protohistoriques qui ont fait l'objet de fouilles en 1995.

### Le Péchau 3

CN 1184, 553 230 / 186 040 / 565 m

Pendant le mois de septembre 1995, une fouille restreinte de 50 m<sup>2</sup> a été réalisée entre le pied de la falaise de molasse et le vallon du ruisseau de Crêt Moron. L'intervention a permis l'observation partielle d'un aménagement d'environ deux mètres de large, orienté ESE/WNW, composé de galets parfois éclatés au feu et de petits blocs, situés surtout vers sa base (fig. 19). Il est associé à un dépôt sablo-limoneux, grisâtre en bordure de la dépression tourbeuse. Sa limite côté amont comporte deux segments rectilignes et parallèles, interrompus par un décrochement perpendiculaire d'environ 0,50 m. Il pourrait s'agir d'une construction à plus d'une pièce, sur sablière(s) basse(s). Les tessons récoltés parmi l'aménagement sont peu nombreux et ressemblent à ceux de l'âge du Bronze. Des vestiges romains recueillis en position secondaire dans les couches supérieures proviennent sans doute d'un établissement situé au-dessus de la falaise.

### Le Péchau 4

CN 1184, 553 620 / 186 040 / env. 565 m

La fouille a commencé en juin 1995 et se poursuit actuellement. La zone en cours d'exploration se situe entre les ruisseaux de Crêt Moron et de Chèvrefu, sur une étroite terrasse allongée orientée NE/SW. Une surface d'environ 2500 m<sup>2</sup> le long du ruisseau de Chèvrefu, correspondant à l'emplacement des sondages riches en mobilier, fait l'objet d'une fouille minutieuse. Au nord, sur la partie sommitale de la terrasse et sur le versant qui longe le ruisseau Crêt Moron, un complément d'ouvertures mécaniques de grande surface (env. 2500 m<sup>2</sup>) se poursuit dans le but d'observer les vestiges en périphérie du cœur de l'habitat. Au stade actuel, on peut distinguer trois niveaux d'origine anthropique.



Fig. 19 Font/Le Péchau 3. Vue depuis l'ouest de l'empierrement interprété comme support de sablière basse d'une habitation

26 A partir d'une date C14 brute exprimée en BP (Before Present), qui est sujette à une certaine marge d'imprécision, il est possible de corriger le résultat grâce à un programme de calibration. La date corrigée, dite aussi calibrée, est convertie non pas en une date mais en un intervalle de dates (avant ou après J.-C.). La fourchette chronologique donnée représente un intervalle de temps donné avec un degré de confiance de deux sigma, c'est-à-dire qu'il y a 95,44% de probabilité que la vraie date soit contenue dans l'intervalle proposé. Elle peut aussi être donnée avec un degré de confiance d'un sigma; dans ce cas, la séquence chronologique est plus resserrée, mais la probabilité que la date réelle de l'échantillon soit comprise dans cet intervalle n'est plus que de 68,26%.

27 Voir AF, ChA 1993 (1995) p. 40; 1994 (1995) pp. 28-29 et ASSPA 78, 1995 p. 199.



Fig. 20 Font/Le Péchau 4. Fosse contenant des fragments de terre cuite, interprétée comme four culinaire

Le niveau supérieur, rattaché à l'époque romaine, est très érodé. Il est attesté par un foyer en cuvette garni de galets peu éclatés et par deux fossés pauvres en vestiges, parallèles à l'axe du vallon. Ce niveau pourrait avoir une relation avec un habitat romain proche situé hors de la zone des travaux.

Le niveau moyen est daté par de la céramique du Premier âge du Fer. Il est caractérisé par une zone dense en tessons et en galets éclatés au feu, d'environ 80 m de longueur et 15 m de largeur, parallèle à la terrasse. Les vestiges sont situés dans des colluvions sablo-limoneuses grises, localement riches en charbons. Plusieurs fosses, dont une comblée de fragments de terre cuite (interprétée comme four culinaire), sont associées à ce niveau (fig. 20). On observe également des alignements de blocs et des recharges de galets qui pourraient constituer les supports d'une série d'habitations sur sablière(s) basse(s). Aucun calage de poteau n'est attesté.

Le niveau inférieur, qui occupe une surface beaucoup plus restreinte (100 m<sup>2</sup>?), présente une zone de pierres éclatées et plusieurs fosses. Un foyer en cuvette, localisé en amont, pourrait en faire partie.

La rareté du mobilier typique ne permet pas de donner plus de précision quant à la datation des différents niveaux.

Equipe RN1

Broye NE, BR, R

### Frasses

En Bochat

CN 1184, 556 470 / 187 050 / 475 m

Fouille programmée (construction de la RN1)

Découvert en 1993 lors de sondages mécaniques systématiques sur le tracé de la RN1<sup>28</sup>, le site de Frasses/En Bochat se situe au N/NW d'une dépression tourbeuse liée au cours d'eau de l'Arignon, actuellement canalisé à cet endroit. La fouille en cours a permis de mettre au jour une vingtaine de structures, principalement des fosses et des foyers en cuvette. Malheureusement, ces structures sont rarement associées à du matériel archéologique caractéristique permettant de les dater précisément.

Le niveau archéologique est très lesivé et seuls quelques rares lambeaux de couche subsistent. La majeure partie du matériel se trouve en position secondaire. Certains artefacts lithiques,

notamment deux armatures de flèche en silex et une hache polie en roche verte, indiquent une présence humaine sur le site dès la période néolithique. Plusieurs tessons de céramique attestent une phase d'occupation au Bronze moyen, voire à une période de transition Bronze moyen - Bronze final; toutefois la grande majorité des trouvailles caractéristiques est constituée de céramique typique du Bronze final. Parmi les rares objets en métal, deux épingles entières et un fragment d'épingle en bronze rattachés à cette même période sont à signaler. Cette datation archéologique est confortée par une première analyse C14 de charbons provenant d'une structure repérée lors des sondages. La fréquentation du site à l'époque romaine est attestée par des aménagements de pierres et de gros blocs, retaillés ou non, en bordure N/NW de la zone marécageuse de l'Arignon. Ils sont vraisemblablement associés à l'assainissement des terrains agricoles plutôt qu'à une occupation proprement dite du site. Les tessons de céramique romaine, peu caractéristiques, sont relativement abondants dans cette zone de la fouille. Deux fragments de fibules en bronze, dont une à couvre-ressort cylindrique, permettent de situer la présence romaine au milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Equipe RN1

Broye BR

### Frasses

Les Champs Montants 1

CN 1184, 556 470 / 186 980 / 480 m

Sondages programmés (construction de la RN1)

A l'occasion de sondages mécaniques effectués en novembre 1995 sur le tracé de la RN1, deux sites nouveaux ont été repérés à Frasses au lieu-dit Les Champs Montants, sur le flanc nord d'une petite colline. Une occupation protohistorique (âge du Bronze?) est attestée par trois fosses contiguës de forme circulaire (diamètre 60-75 cm) contenant du charbon de bois et des galets éclatés au feu associés à quelques tessons. A quinze mètres à l'ouest de ces structures, nous avons découvert une autre fosse très charbonneuse contenant de très nombreux fragments d'os calcinés (tombe à incinération?). Pour le moment aucun lien précis entre cette fosse et les précédentes n'a pu être démontré.

Equipe RN1

28 AF, ChA 1993 (1995) p. 41 et ASSPA 77, 1994 p. 176.

Broye BR, R

### Frasses

Les Champs Montants 2

CN 1184, 556 460 / 186 950 / 480 m

Sondages programmés (construction de la RN1)

A environ 50 mètres au sud du site protohistorique de Champs Montants 1, un niveau à forte concentration de fragments de tuiles romaines a été détecté lors des sondages mécaniques. Quelques tessons de céramique romaine et deux fragments de clous (?) en fer ont été mis au jour. Les autres sondages dans cette zone n'ont révélé aucun élément architectural romain lié à ces vestiges. Une occupation antérieure est attestée par un horizon peu net de fragments de galets éclatés au feu et par quelques tessons protohistoriques épars. Une relation éventuelle entre ce niveau très érodé et les structures protohistoriques du site de Champs Montants 1 reste à préciser par une fouille prévue pour le printemps 1996.

Equipe RN1

Broye PRO

### Frasses

Les Esserts

CN 1184, 556 670 / 186 000 / 470 m

Surveillance de travaux, intervention de sauvetage (construction de la RN1)

Sur la retombée d'une vaste terrasse dominant de quelques mètres l'Arignon, les travaux d'aménagement de ce cours d'eau ont partiellement tronqué un horizon archéologique. Ce dernier, nettoyé sur une petite surface (5-6 m<sup>2</sup>) comportait principalement des galets éclatés au feu, quelques tessons de céramique d'allure protohistorique et des points de charbon. Ces différents éléments correspondent vraisemblablement à la bordure aval d'un habitat se développant en grande partie sur la terrasse.

Equipe RN1

Broye BR?

### Frasses

Le Grassy

CN 1184, 556 450 / 185 900 / env. 469 m

Surveillance de travaux, intervention de sauvetage (construction de la RN1)

La surveillance des travaux de correction du couloir de l'Arignon a permis la

découverte d'aménagements en galets dont l'origine anthropique ne fait aucun doute. Ils sont localisés au centre d'un petit vallon bien marqué, dans la zone alluviale de la rivière. Situés sous une faible couverture sédimentaire, les vestiges ont particulièrement souffert de l'érosion et des travaux mécaniques. Malgré tout, un nettoyage sur une petite surface a révélé deux concentrations distinctes: la première est constituée d'une série de galets, tous éclatés au feu (structure de combustion?); la seconde, moins organisée et plus dispersée, est formée principalement de galets entiers (substructures d'une habitation?). Un fragment de céramique d'aspect protohistorique découvert à proximité nous suggère de rattacher ces structures à l'âge du Bronze. Les résultats de la datation des charbons de bois recueillis devraient confirmer cette hypothèse.

Equipe RN1

Broye ME, NE, HA, R

### Frasses

Pré au Doux

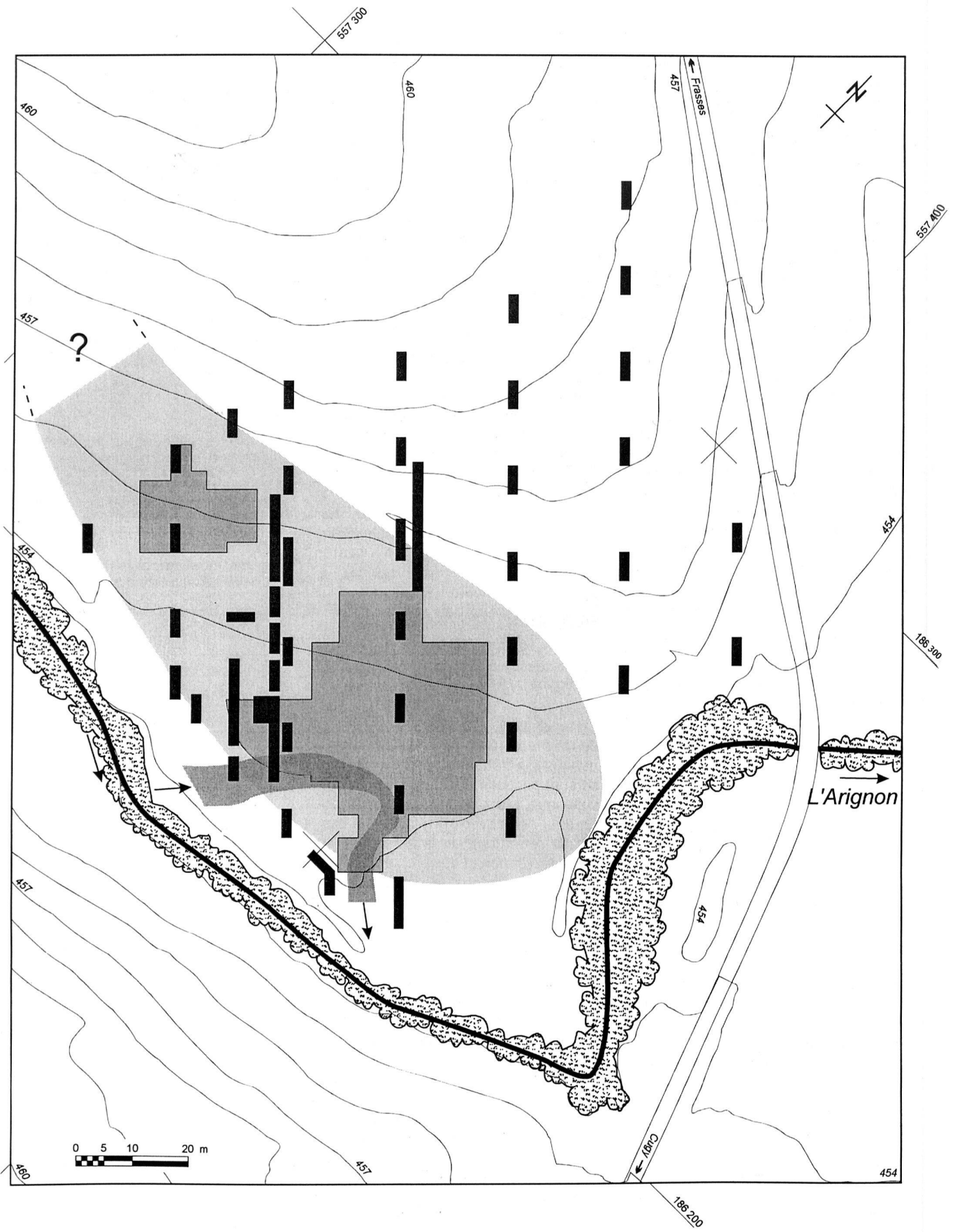
CN 1184, 557 380 / 186 220 / 453-454 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la RN1)

L'intervention archéologique a permis de mettre en évidence plusieurs occupations ou fréquentations du site qui se sont succédé depuis la période mésolithique. Mais, compte tenu de la profondeur des travaux effectués (un bassin de rétention), de la durée limitée de l'intervention et des problématiques développées dans le cadre du programme de recherches de la RN1, nous avons plus particulièrement axé nos travaux de terrain sur la reconnaissance des occupations hallstattienne et néolithique.

1. L'occupation hallstattienne, de loin la plus importante et la plus marquée sur le terrain, couvre une surface d'au moins 4000 m<sup>2</sup> (fig. 21). Elle s'est développée entre le flanc sud-est d'une butte moraino-molassique et la zone alluviale de l'Arignon. Cette dernière, présentant un système de chenaux actifs durant une bonne partie (?) de l'Holocène, fut particulièrement propice à la conservation des bois (découverte d'un fragment de roue) et du matériel archéologique (faune, céramique, etc). Quelques aménagements ont même pu être mis en évidence dans les anciens lits du ruisseau.

C'est sur la terrasse qui dominait d'environ 0,80 m cette zone alluviale,



Surfaces fouillées    
  Sondages    
  Chenal protohistorique    
  Forêts    
  Extension supposée de l'occupation hallstattienne

Equidistance des courbes: 1 m  
 Entre deux croix: 100 m

Fig. 21 Frasses/Pré au Doux. Situation topographique du site et des sondages

que l'essentiel des aménagements d'origine anthropique a été repéré: fosses, céramiques enterrées, structures de combustion, trous de poteau, éléments de fondation d'habitations, etc. L'ensemble des données récoltées, tant dans le domaine de l'environnement que dans ceux de l'économie, de la technologie et de l'organisation architecturale<sup>29</sup>, devrait passablement enrichir nos connaissances lacunaires du Hallstatt ancien dans la région des Trois Lacs.

2. L'occupation néolithique, située suivant les endroits entre 0,30 et 0,50 m sous l'horizon précédent, n'a fait l'objet d'une fouille fine que sur une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>. Un soubassement en galets de forme rectangulaire et une zone de rejet, bien individualisée à quelques mètres en aval, ont été observés. Malheureusement, à l'exception de galets éclatés au feu ou portant quelques enlèvements et de quelques artefacts en silex, le mobilier archéologique fait défaut. Un petit foyer en cuvette, localisé à une quinzaine de mètres en amont des vestiges précédents, peut stratigraphiquement être rattaché à cette occupation.

La fouille a également révélé des «fréquentations» du site au Mésolithique et durant la période gallo-romaine mais leur nature est actuellement difficile à déterminer.

Equipe RN1

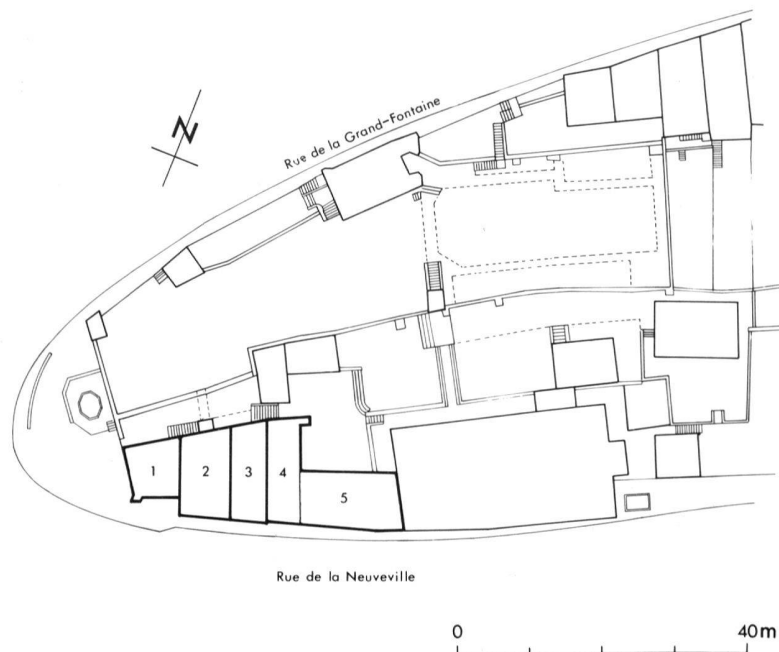


Fig. 22 Fribourg/R. de la Neuville 1. Extrait du plan de cadastre avec la numérotation des cinq maisons (1:1000)

d'indispensables travaux ayant été entrepris suite à la vente de l'immeuble. L'ensemble des résultats de ces interventions sera publié dans la prochaine chronique, car, avec les recherches des années précédentes<sup>32</sup>, l'aspect originel de cette partie du Bourg de fondation se précise, comme l'évolution architecturale des maisons.

G.B.

Sarine MA, MOD

### Fribourg

Grand-Rue 33,36 et 43

Sondages, analyses de bâtiments, dendrochronologie

Durant l'année 1995, plusieurs interventions ont eu lieu à la Grand-Rue. La rénovation douce de la maison n° 33 (rang sud) a révélé des plafonds gothiques. Au n° 43, les transformations prévoyaient la création d'une cave dans cette ancienne dépendance de la maison des Praromans (Grand-Rue n° 32)<sup>30</sup>. Les sondages ont révélé des vestiges du XIII<sup>e</sup> siècle, mais le Maître de l'ouvrage a finalement renoncé à l'excavation, vu le coût des reprises en sous-oeuvre. Par ailleurs, des travaux de drainage ont été réalisés à la Grand-Rue n° 36 (café du Belvédère) pour mettre fin à des infiltrations d'eau endommageant un immeuble voisin. Les observations faites lors de l'excavation ont été complétées depuis par l'analyse archéologique de la bâtisse en 1996<sup>31</sup>,

Sarine MA, MOD

### Fribourg

Rue de la Neuville 1

CN 1185, 578 630 / 183 640 / 545 m

Analyse partielle, dendrochronologie

L'analyse partielle des immeubles de la rue de la Neuville n° 1 a été entreprise par le Service archéologique dans le cadre de transformations réalisées pour l'Association du Foyer St-Joseph<sup>33</sup>. L'immeuble actuel comprend cinq bâtiments contigus (numérotés de 1 à 5 en partant de l'ouest, fig. 22). Les investigations archéologiques<sup>34</sup> se sont limitées aux trois bâtiments situés à l'ouest et formant la tête du rang de maisons septentrional de la rue (n° 1 à 3). Les deux maisons situées à l'est, reconstruites au XIX<sup>e</sup> siècle et très fortement remaniées durant ce siècle, ne recelaient aucun vestige médiéval. Dans les bâtiments n° 1 à 3, les investigations se sont limitées aux parties touchées par les travaux. Seule une

29 Nous remercions tous les spécialistes qui se sont penchés sur ces différentes questions, à savoir M. Guélat (sédimentologie), I. Richo (palynologie), C. Brombacher (archéobotanique), J. Studer et C. Olive (archéozoologie), D. Pillonel (étude du bois).

30 AF, ChA 1993 (1995) pp. 42-49.

31 En cours lors de la rédaction.

32 Voir AF, ChA depuis 1985.

33 Nous tenons à remercier de leur collaboration les représentants du Maître d'Oeuvre (MM. Abriel et Brügger) et les architectes (MM. Spicher et Wicht de l'atelier d'architecture PeC à Courtepin).

34 Nous remercions également nos collaborateurs (MM. Schneuwly et Cogné), qui ont réalisé les sondages, une partie de la documentation et la couverture photographique.

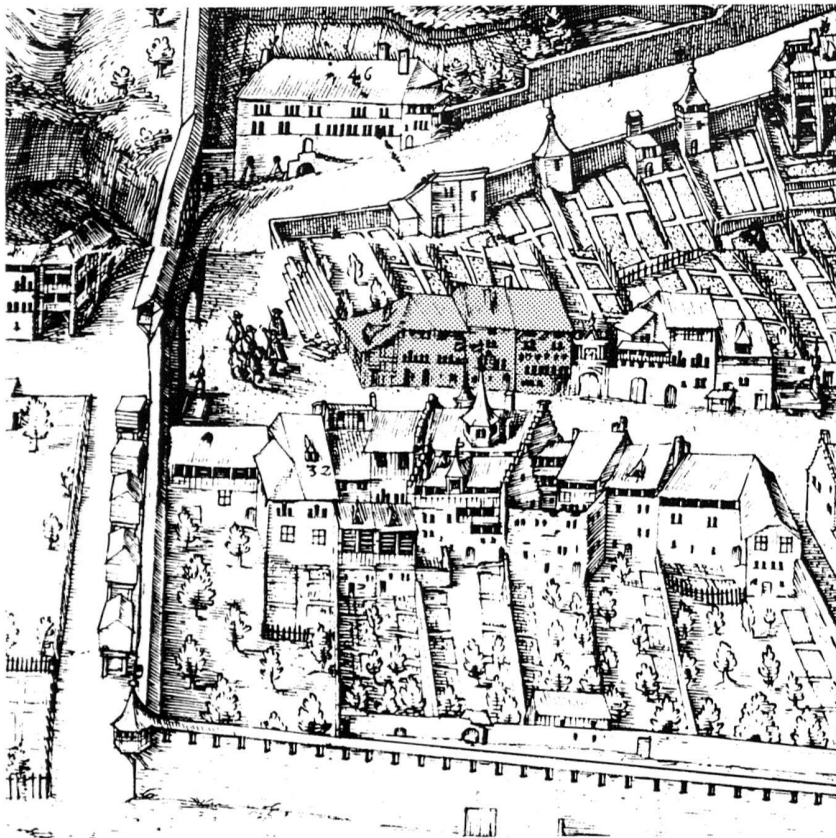
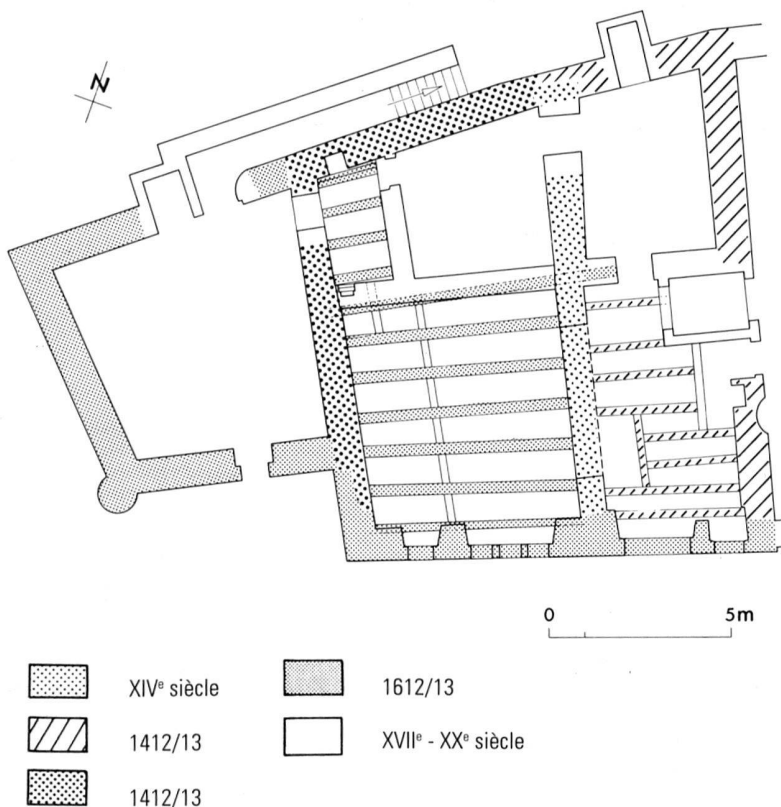


Fig. 23 (en haut) Fribourg/R. de la Neuveville 1. Extrait du panorama de Martin Martini (1606)

Fig. 24 (en bas) Fribourg/R. de la Neuveville 1. Plan du rez-de-chaussée avec l'indication des phases de construction (1:200)



petite partie des maçonneries a pu être analysée, car dans les maisons n<sup>os</sup> 1 et 2, la plupart des murs sont recouverts de décors peints et, dans l'ensemble, la transformation ne prévoit que peu de décrépiage.

L'histoire médiévale de ces immeubles reste inconnue. Les panoramas de G. Sickinger (1582) et M. Martini (1606, fig. 23) représentent cinq maisons, prouvant que le parcellaire primitif se reflète encore dans les constructions actuelles malgré les nombreuses transformations réalisées depuis cette époque. On relèvera que, sur ces deux panoramas, la maison formant la tête de rang (n<sup>o</sup> 1) est en bois ou pans de bois et qu'elle forme un appentis accolé à la maison n<sup>o</sup> 2. En fait, elle ne sera remplacée par la construction de pierre actuelle qu'en 1612, lors des transformations effectuées pour Hans de Lenzbourg<sup>35</sup>. En 1684, ces maisons passèrent à la famille Schroeter<sup>36</sup>. En 1784, elles furent acquises par Etienne Gendre, fils de François-C. Gendre<sup>37</sup>, qui avait fondé vers 1758 la manufacture de faïence, dont les fours se situaient à proximité<sup>38</sup>. Jusqu'en 1872, les bâtisses appartenaient à la famille d'Odet et à leurs descendants. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, après être passées entre les mains du négociant Antoine Egger, elles sont la propriété d'une fondation.

Les investigations archéologiques confirment les observations faites sur les panoramas Sickinger et Martini, à savoir que les bâtiments n<sup>os</sup> 2 et 3 sont antérieurs au bâtiment n<sup>o</sup> 1 (fig. 24).

Les maçonneries les plus anciennes subsistaient dans le mur mitoyen séparant les maisons n<sup>os</sup> 2 et 3. Conservées au rez-de-chaussée et au premier étage, elles sont constituées de galets et de moellons de molasse. Toutes les poutres actuelles sont postérieures à ce mur. Des traces de feu, observées sur son parement ouest (dans la maison n<sup>o</sup> 2, au premier étage), laissent supposer que cette maison et peut-être

35 ZURICH, P. de, La maison bourgeoise, XX<sup>e</sup> vol., Fribourg sous l'Ancien Régime, Zurich-Leipzig, 1928 p. LXVIII et pl. 31 n<sup>o</sup> 42.

36 HEIMGÄRTNER, E., Inventaire du patrimoine immobilier de la Ville de Fribourg, manuscrit d'octobre 1992 déposé à la direction de l'Édilité de la Ville, pp. 1-3. Les listes de propriétaires concernent les maisons n<sup>os</sup> 1 et 2; en ce qui concerne les autres immeubles, des études historiques complémentaires seront nécessaires pour clarifier la situation.

37 AEF, manaux du conseil, N<sup>o</sup> 347, du 01.08.1796 p. 506. Nous remercions Mme M.-Th. Torche-Julmy, qui nous a aimablement transmis cette information.

38 AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 94-96.

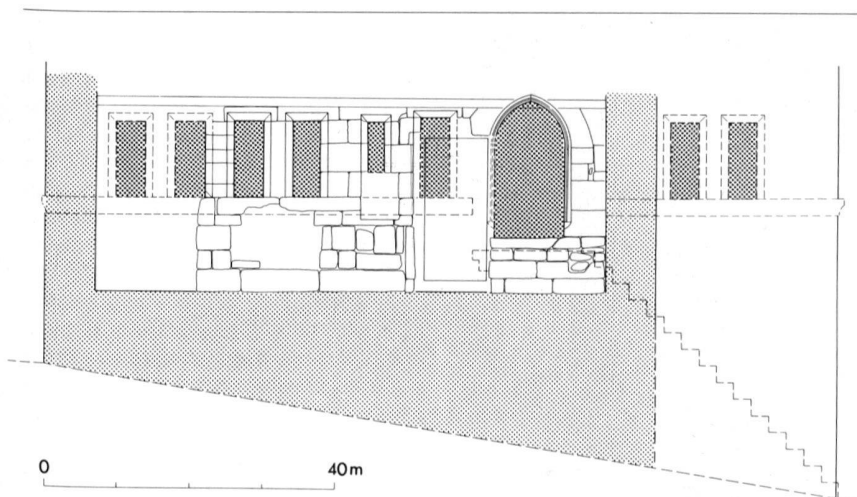


Fig. 25 Fribourg/R. de la Neuveville 1. Essai de reconstitution du premier étage de la façade occidentale de la maison n° 2 (début du XV<sup>e</sup> siècle?) (1:100)

sa voisine (n° 3) ont été endommagées par un incendie. L'aspect de ce mur suggérant une datation au XIV<sup>e</sup> siècle, il est l'unique vestige de cette époque; de ce fait, la seule interprétation sûre qui puisse en être donnée, est qu'il appartenait à une construction d'au moins deux niveaux (rez-de-chaussée et un étage). Selon toute vraisemblance, le rang de maisons existait déjà à cette époque car le quartier avait déjà été urbanisé, puis fortifié vers 1360, avant son incorporation en 1404<sup>39</sup>.

Quelles qu'en aient été les raisons, la maison n° 3 et sa voisine (n° 4) furent en grande partie rebâties. Dans la première, le mur mitoyen oriental et la façade nord (côté jardin) furent entièrement reconstruits tandis que le mur mitoyen ouest n'était surélevé ou rebâti qu'à partir du sommet du premier étage. Il est vraisemblable que la façade sur rue ait également été réédifiée à ce moment, mais il n'en subsiste rien. Suite à ces travaux, le bâtiment fut doté de deux étages sur rez et de combles ainsi que d'une ouverture percée dans la façade sur rue (détail visible sur le panorama de M. Martini). Il avait une largeur interne de 3,70 m et une profondeur de 12 m. Au rez-de-chaussée, une cheminée était plaquée au mur ouest et on pouvait accéder au premier étage par un escalier de bois accolé au mur occidental, à proximité de la façade sur rue. On y accédait également par une porte percée dans la façade nord. Aucune autre trace des aménagements intérieurs n'a pu être repérée. Les maçonneries sont constituées de carreaux

de molasse taillés à la laie brettelée, avec des marques de hauteur d'assise (chiffres romains). Les solives qui sont liées à cette étape sont en épicéa, simplement équarries. Elles ont été datées par la dendrochronologie<sup>40</sup> de l'automne/hiver 1411/1412 (rez-de-chaussée) et de l'automne/hiver 1412/1413 (premier et deuxième étages). La reconstruction de la maison n° 3 et d'une partie de ses voisines se situe donc entre 1412 et 1413, ou peu après.

Dans la maison n° 2, les poutraisons médiévales ne subsistaient pas, mais il a été possible de prouver que le mur séparant les bâtiments n°s 1 et 2 constituait primitivement la façade occidentale de la maison n° 2. Quant à la construction de bois occupant la parcelle du bâtiment n° 1, elle a été érigée plus tard. En effet, au premier étage, les vestiges des percements ont été révélés par les sondages, puis en grande partie dégagés pour leur mise en valeur: au nord, deux doubles fenêtres; au centre une petite fenêtre et, au sud, encore une fenêtre que flanquait une porte, accès à l'étage depuis la place (fig. 25). Les encadrements des fenêtres sont largement chanfreinés (fig. 26) et leurs piédroits retombaient sur un cordon mouluré, continu. Bien que piqueté, il est permis de penser que le profil de ce cordon était similaire à ceux de la Place du Petit-Saint-Jean n°s 35-37<sup>41</sup>, mais sans chanfrein à la base - la partie inférieure de la modénature (bandeau et doucine) est conservée -. L'encadrement de la porte en arc brisé est orné de deux gorges séparées par une petite feuillure et amorties par un congé concave (fig. 27). Son seuil se situe à 0,70 m au-dessus du sol actuel. Il atteste un changement de niveau ultérieur mais l'emplacement du plancher primitif n'a pas été découvert. Seule une double fenêtre est intacte. A l'in-



Fig. 26 Fribourg/R. de la Neuveville 1. Détail des fenêtres doubles du début du XV<sup>e</sup> siècle (?)

Fig. 27 Fribourg/R. de la Neuveville 1. La porte du début du XV<sup>e</sup> siècle (?)



39 BOURGAREL, G., Le canton de Fribourg, in Stadt- und Landmauern 2: Stadtmauern in der Schweiz, Zurich, 1996 pp. 102 et 113-114.

40 Les datations des bois ont été réalisées par le LRD Moudon, n° réf. LRD96/R3989.

41 AF, ChA 1994 (1995) pp. 36-39.



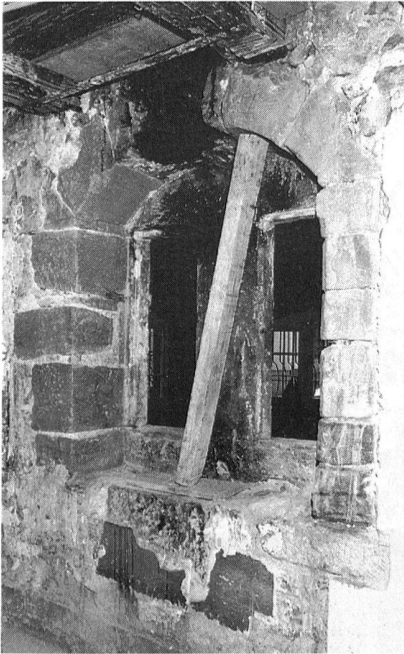


Fig. 28 Fribourg/R. de la Neuveville 1. L'encadrement interne des fenêtres doubles du début du XV<sup>e</sup> siècle

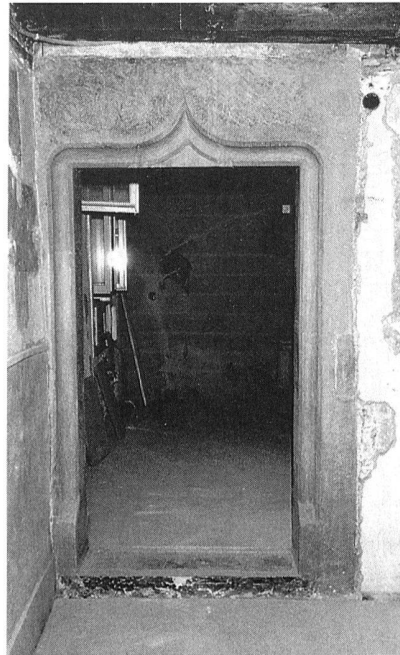


Fig. 29 Fribourg/R. de la Neuveville 1. Porte en accolade du XVI<sup>e</sup> siècle

térieur, son piédroit sud et le voûtain ne sont pas moulurés, contrairement à la colonne engagée qui séparait les deux baies, dont les arêtes sont rabattues par un chanfrein amorti par des congés concaves (fig. 28). L'ensemble a été réalisé en molasse bleue taillée à la laie brettelée et lié à une maçonnerie identique à celle du début du XV<sup>e</sup> siècle de la maison n° 3. Faute de lien direct avec cette étape bien datée, la datation au début du XV<sup>e</sup> siècle reste hypothétique. Cette décoration d'enca-

Fig. 30 Fribourg/R. de la Neuveville 1. Façades sur rue et sur place (1612/1613) des maisons n°s 1-3



drement de fenêtre n'a pas d'équivalent précisément daté actuellement à Fribourg mais de tels éléments sont connus près d'un siècle plus tôt dans le nord de la Suisse<sup>42</sup>. Quant à la porte, on en retrouve d'identiques à rue de la Neuveville n°s 22, 46 et 48, où des fenêtres sont ornées de remplages aveugles. Ces maisons sont datées stylistiquement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Ces comparaisons ne font en fait qu'élargir la fourchette chronologique et une datation plus précise ne pourra être obtenue que par la dendrochronologie ou par les sources historiques, quoique cette deuxième possibilité soit plus improbable, car il faudrait une chance inouïe pour retrouver les comptes médiévaux de la construction de l'une de ces bâtisses. Cette maison était nettement plus grande que la précédente (n° 3). Ses dimensions dans l'oeuvre atteignent une largeur de 5,95 m à 6,30 m pour une profondeur de 9,70 m à 11,30 m, avec le même nombre d'étages.

Avant les transformations réalisées pour Hans de Lenzbourg, une porte remplaça la fenêtre nord. Dotée d'un bel encadrement à accolade (fig. 29), elle a très probablement été percée pour accéder à l'annexe de bois citée plus haut. Elle sert toujours d'accès au bâtiment du début du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'elle a dû précéder de quelques décennies.

Les transformations réalisées pour Hans de Lenzbourg sont bien datées. D'une part, le chapiteau de la colonne située dans l'angle sud de la maison n° 1 est frappé du millésime «1612» et d'autre part, les solives du deuxième étage et du rez-de-chaussée de la bâtisse n° 2 remontent aux années 1611 à 1613, celles du premier étage de la maison n° 1, aux années 1610 à 1612 (voir note 40). Les travaux du début du XVII<sup>e</sup> siècle se sont donc étalés sur deux ou trois ans et ont été très importants. Ils ont touché les trois maisons analysées (n°s 1 à 3), sans qu'il ait été possible d'affirmer que les constructions n°s 2 et 3 étaient déjà réunies à cette époque, car les nombreux percements pratiqués entre les deux maisons sont tous modernes. Néanmoins, plusieurs éléments permettent de le supposer: de la rue, l'accès au rez-de-chaussée ne pouvait et ne peut se faire que par la maison n° 3; au rez-de-chaus-

42 BAERISWYL, A. et JUNKES, M., Der Unterhof in Diessenhofen, Archäologie im Thurgau 3, Frauenfeld, 1995 pp. 95-119 (troisième phase de construction: 1318).

43 SCHÖPFER, H., Fribourg, arts et monuments, Fribourg, 1981 pp. 50-51.



Fig. 31 Fribourg/R. de la Neuveville 1. Fenêtre en pyramide, à double croisée, du deuxième étage de la maison n° 1 (1612/1613)

sée, une solive de chêne de la maison n° 2 (datée de l'automne/hiver 1612/1613) empiète largement sur la maison n° 3; enfin, les façades sur rue des deux bâtisses ont été reconstruites simultanément à ce moment. Elles ont été dressées avec un appareil de molasse très régulier. La maison n° 3 a conservé ses ouvertures d'origine, alors que les fenêtres du deuxième étage de la maison n° 2 ont été transformées au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 30). Leurs encadrements sont moulurés d'une doucine et d'une feuillure retombant sur un congé oblique. Les façades sur rue et sur la place de la maison n° 1 ont reçu une modénature nettement plus riche que celles des deux bâtiments précédents, mais un appareil identique. Leur construction a visiblement été réalisée après car les maçonneries paraissent s'y appuyer<sup>44</sup> et les assises sont décalées. Côté rue, les ouvertures d'origine sont conservées et, côté place, celles du deuxième étage remontent au XIX<sup>e</sup> siècle. Les

fenêtres du début du XVII<sup>e</sup> siècle sont des triplets, en pyramide au premier étage, à double croisée de pierre et en pyramide au deuxième étage, ce qui constitue une forme rare à Fribourg (fig. 31). Côté cour, la façade est crépie et les ouvertures - au premier étage, une porte et une petite fenêtre; au deuxième étage, une fenêtre à croisée de pierre supprimée ultérieurement - sont simplement moulurées d'une gorge et d'une feuillure. Ces façades ont encore été construites dans le style gothique tardif et, sans les datations dendrochronologiques des solivages liés à ces maçonneries, on aurait pu supposer qu'elles remontaient au XVI<sup>e</sup> siècle.

A l'intérieur, les transformations ont moins touché la maison n° 3, qui a conservé une grande partie de ses poutres médiévales. Seul un entrevous peint (fig. 32), réutilisé au premier étage côté rue, atteste les travaux réalisés dans ce bâtiment au début du XVII<sup>e</sup> siècle. L'intérieur de la maison n° 2 a été

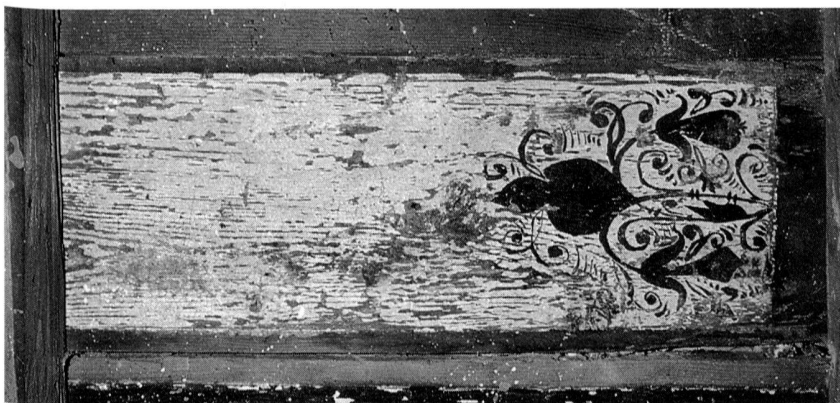


Fig. 32 Fribourg/R. de la Neuveville 1. Entrevous peint du début du XVII<sup>e</sup> siècle (maison n° 3, premier étage sur rue)

44 La restauration des façades a été réalisée quelques années auparavant sans analyse archéologique.

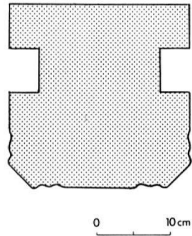


Fig. 33 (en haut) Fribourg/R. de la Neuveville 1. Moulures des solives de 1612/1613 (maison n° 2, premier étage sur cour, deuxième étage) (1:10)

Fig. 34 (à droite) Fribourg/R. de la Neuveville 1. Décor du piédroit d'une fenêtre (1612/1613, maison n° 1, premier étage sur cour)



Fig. 35 Fribourg/R. de la Neuveville 1. Décor de 1612/1613 (maison n° 2, deuxième étage sur rue, angle sud)



entièrement remanié. Toutes les poutres et la charpente, qui recouvrent également la maison n° 1, remontent à cette époque. Les subdivisions internes du début du XVII<sup>e</sup> siècle n'étaient pas conservées, mais, hormis au rez-de-chaussée, leurs traces étaient encore visibles. Le premier et le deuxième étages étaient subdivisés en deux. Les pièces destinées au séjour se situaient côté rue (5,30 m de profondeur au premier et 4,50 m au deuxième) et les locaux de service (cuisine et circulation), côté jardin. Ils abritaient chacun une cheminée flanquée au mur est et les

escaliers se situaient dans l'angle nord. Il n'en subsistait aucune trace au rez-de-chaussée et il n'est pas certain qu'il y ait eu une communication directe entre ce niveau et les étages. Côté rue, les pièces des étages étaient certainement chauffées par des fourneaux, raccordés au conduit de cheminée des locaux donnant sur le jardin. Au rez-de-chaussée, les solives sont simplement équarries. Au premier étage, elles sont moulurées côté cour (fig. 33) tandis que, côté rue, leur état brut prouve qu'elles étaient destinées à recevoir un plafond à caisson, remplacé au XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle par du plâtre. Au deuxième étage, où elles forment aussi les entrants de la charpente, les solives sont moulurées. La maison n° 1, entièrement reconstruite, abritait un local par niveau. Le rez-de-chaussée, voûté, servait de cave et l'on y accédait uniquement depuis la rue. L'accès depuis la cour a été aménagé au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'entrée depuis la rue était condamnée. La communication directe avec la maison n° 2 est récente. Aux premier et deuxième étages, la poutre non rabotée était doublée d'un plafond à caissons, remplacé par un plafond de plâtre (XIX<sup>e</sup> siècle?). Au premier, la répartition des caissons était encore bien marquée sur les solives par le tracé réalisé pour leur pose et par les empreintes de clous. Vu sa hauteur importante, le deuxième étage était sans conteste la pièce d'apparat de la maison. Aucune trace d'installation de chauffage n'a été relevée dans cette partie, sauf celle d'un fourneau accolé ultérieurement au mur oriental.

Une décoration picturale a vraisemblablement été réalisée alors sur l'ensemble des parois des étages; seuls quelques fragments ont été mis au jour lors des transformations par des sondages qui n'étaient destinés qu'à attester la présence de décor, mais pas à en définir l'aspect général. Dans la maison n° 1, au premier étage, une partie du décor de l'encadrement d'une fenêtre s'ouvrant sur la cour a été restaurée (fig. 34) lors de la rénovation des façades et, sur les parois, des bribes de décor, dont une partie d'un personnage et un socle gris bordé d'un filet noir, ont été mises au jour. Dans la maison n° 2, l'enlèvement des faux plafonds a révélé les parties supérieures des décors du deuxième étage. Dans les locaux de service (côté cour), un filet noir courait sous les plafonds et longeait les angles du local et très probablement les encadrements des ouvertures. Le décor était nettement plus riche dans la pièce don-

nant sur la rue. Une frise de couleur sang-de-boeuf bordée de filets soulignait le plafond tandis que les parois étaient rehaussées de rinceaux noirs sur fond blanc (fig. 35). Un socle accompagnait certainement ce décor, mais les sondages, trop limités, ne l'ont pas fait apparaître.

En raison des nombreux remaniements de ce siècle, les transformations ultérieures n'ont pas été étudiées. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les grandes pièces du début du XVII<sup>e</sup> ont été subdivisées, attestant un changement de mode de vie lié à un besoin accru de confort et d'intimité.

G.B.

Sarine MA, MOD

### Fribourg

Place Notre-Dame 14-16

CN 1185, 578 875 / 184 125 / 585 m

Analyse, dendrochronologie

Suite à la démolition des aménagements modernes, l'analyse archéologique de l'immeuble n° 14 de la Place No-tre-Dame a pu être réalisée, complétant ainsi les recherches déjà entreprises en 1992<sup>45</sup>. Ces investigations ont permis de préciser l'aspect des deux maisons médiévales comprises dans l'immeuble.

Les résultats seront présentés ultérieurement, car des fouilles complémentaires devront encore être entreprises lors des transformations nécessaires à l'aménagement du Musée des Arts graphiques; nous espérons que celui-ci se fera à court terme pour éviter que les bâtiments vides ne se détériorent.

G.B.

Broye PRO, R

### Granges-de-Vesin

Aux Paturiaux

CN 1184, 554 475 / 184 440 / 515 m

Surveillance de travaux d'améliorations foncières (AF)

Le suivi de la construction de chemins AF a permis de localiser une zone à concentration de vestiges au sud-ouest du village. Un petit fragment de céramique aux surfaces orangées et à dégraisant quartzéux pourrait remonter à la protohistoire. Quelques fragments de tegulae ainsi qu'un tesson de céramique commune à pâte claire décoré de fines incisions obliques (IV<sup>e</sup> siècle après

J.-C.?) confirment quant à eux l'occupation du sol de la commune à l'époque gallo-romaine.

S.M.

Sarine BR

### Granges-Paccot

Agy

CN 1185, 578 230 / 185 910 / 593 m

Sondages programmés

En décembre 1995, une campagne de sondages a été effectuée sur la zone à bâtir destinée à accueillir le futur comptoir de la ville de Fribourg, projet qui prévoit la construction d'une halle d'exposition et de congrès d'une surface de près de 3000 m<sup>2</sup>. En tout, 95 sondages de cinq mètres de longueur et d'un mètre de largeur, disposés sur cinq lignes à intervalles réguliers, ont été explorés à la pelle mécanique sur l'ensemble de la parcelle, soit sur une surface de 250 x 100 m.

Ces sondages, atteignant parfois 2,60 m de profondeur, ont permis d'observer un nombre important de coupes stratigraphiques, dans le but de déceler d'éventuels vestiges archéologiques. Si la plupart des sondages se sont révélés négatifs, une zone restreinte située au sud de la parcelle a apporté des résultats intéressants. En effet, dans l'une des tranchées, à une profondeur de 60 cm environ, trois urnes, disposées sur une même ligne à deux mètres et 1,60 m d'intervalle, reposaient sur un sédiment exempt de tout autre matériel archéologique. Ces trois récipients ont des diamètres compris entre 20 et 50 cm et le plus grand est orné d'un cordon. Ils proviennent en fait d'un champ d'urnes de la fin de l'âge du Bronze, dont l'extension et l'importance ne sont pour l'instant pas recon-nues. Une fouille extensive systématique de cette zone permettra de localiser et d'étudier précisément cette nécropole.

D.R./L.D.

See LT

### Kerzers

Vennerstrasse

LK 1165, 581 495 / 202 380 / 450 m

Rettungsgrabung

Anfangs September 1995 wurde dem Archäologischen Dienst die Entdeckung von Gebeinen in einem Kanalisations-graben gemeldet<sup>46</sup>. Bei Bauarbeiten für

45 AF, ChA 1989-1992 (1993) pp. 84-92.

46 Wir bedanken uns bei der Bauunternehmung Antoniotti und namentlich bei Hn. Pfister, der uns die archäologischen Funde auf der Baustelle gemeldet und die reibungslose Durchführung der Rettungsgrabung ermöglicht hat.

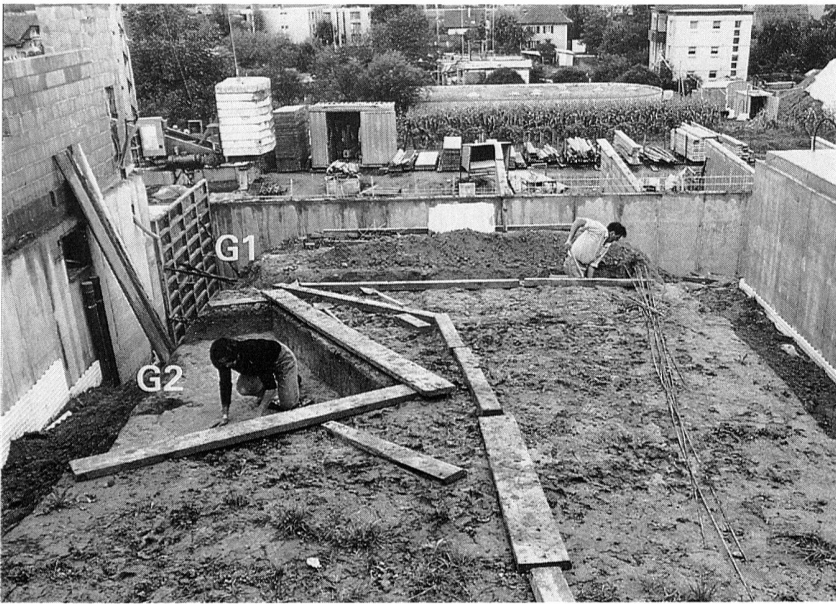


Abb. 36 Kerzers/Vennerstrasse. Erster Tag der Ausgrabung. Das Gräberfeld liegt mitten auf der Baustelle

Abb. 37 Kerzers/Vennerstrasse. Freilegen des Grabes 2



Abb. 38 (unten) Kerzers/Vennerstrasse. Grab 2 (1:25)

neue Wohnhäuser hatte eine Baumaschine beim Aushub eines 2 m tiefen Grabens ein Skelett erfasst. Der Polier übergab uns ebenfalls das Bruchstück eines breiten Bronze-Armbandes, welches er zwischen den Skelettresten gefunden hatte. Wenig später, beim Reinigen der Baugrubenränder, wurden zwei Schienbeine einer ungestörten Bestattung gefunden, die 1,40 m unter dem Boden lag (Grab 2), ferner die Reste eines dritten Individuums, wenige Meter hangaufwärts, in einer Tiefe von 1,50 m (Grab 3). Ein bronzenener Fussring, beschädigt aber noch in ursprünglicher Lage im Grab 3, erschien im Grabenrand. Es handelte sich offensichtlich um Bestattungen aus der Latènezeit; weitere Gräber mussten also auf dem noch unberührten Grundstück zwischen den beiden im Bau stehenden Häusern zu finden sein.

### Die Ausgrabung

Die Intervention dauerte 10 Tage (25. Sept. - 13. Okt.). Vorallem ging es darum, eine Fläche von 3 x 2 m um die zwei am südlichen Grubenrand erfassten Bestattungen sowie den Graben zu öffnen, bei dessen Anlage das Grab 1 (Abb. 36) zerstört worden war. Das natürliche Terrain war stark geneigt, der Boden sehr sandig, was das Freilegen der Skelette sehr erleichterte. Das Gräberfeld war seinerzeit an der parallel zur Schulhausstrasse verlaufenden Halde angelegt worden, zwischen der Terrasse, wo heute die Schule steht, und dem Bereich des Bahnüberganges der Kantonsstrasse.

### Beschreibung der Gräber

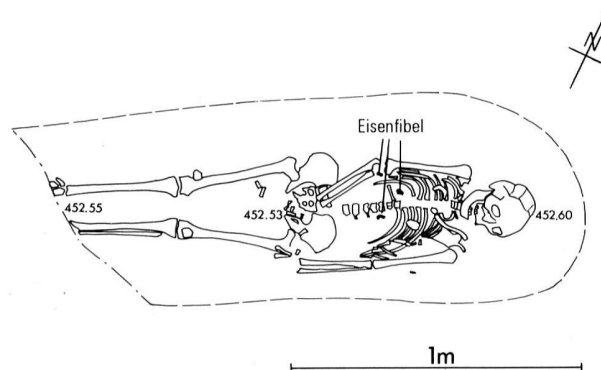
#### Grab 1

Dieses Grab wurde vom Bagger zerstört. Vereinzelt, stark fragmentierte Knochen wurden für die anthropologische Bestimmung zusammengelesen. Das Fragment eines breiten Armreifs aus Bronzeblech und ein Armband aus mäanderförmig gewundenem Bronzedraht wurden gefunden. Die Bauarbeiter berichteten, dass das Skelett in etwa 1,40 m Tiefe gelegen hatte und, mit dem Kopf im Norden, in nord-südlicher Richtung lag. Gemäss der anthropologischen Untersuchung handelte es sich um eine im Alter von 40-50 Jahren verstorbene Frau<sup>47</sup> mit einer Körpergrösse von 159 cm.

#### Grab 2

Beim waagrechten Abtragen des Bereiches, wo die zweite Bestattung festgestellt worden war, liessen sich, gleichzeitig mit dem Erscheinen der Schädelkalotte, die Umrisse einer an-

47 Die anthropologischen Untersuchungen wurden von Dr. B. Kaufmann vorgenommen, der auch die Bergung der Bestattungen 4-7 selber besorgt hat. Die drei ersten Bestattungen waren in Eile von der Grabungssequipe sichergestellt worden.



nähernd rechteckigen Grabgrube von 200 x 70 cm erkennen. Hier lag ein erwachsenes Individuum in Rückenlage (Abb. 37). Im Bereich des Oberkörpers sind drei Bruchstücke der gleichen grossen Eisenfibel gefunden worden (Abb. 38). Sie war durch Wühlmäuse, deren Gänge sich im Sand abzeichneten, zerbrochen und verschleppt worden; ursprünglich muss sie auf der Schulter oder der Brust des Verstorbenen gelegen haben.

Bestattet war hier ein 171 cm grosser, etwa 25jähriger Mann.

### Grab 3

Am Ostrand der Bauparzelle gelegen, wurde diese Bestattung an den Schienbeinen am Baugrubenrand erkannt. Wie auch bei Grab 2 waren die Füsse und das Fussende der Grabgrube bereits vor unserm Eingreifen zerstört (Abb. 39). Dank der Bodenverfärbung konnte eine annähernd rechteckige Grabgrube beim Freilegen des Skelettes erkannt werden. Die Grubenfüllung war etwas dunkler als der umgebende gewachsene Boden. Auch war das Material der Einfüllung leichter und lockerer. Zusätzlich begleiteten einige Steinchen den Grabenrand, die beim Anlegen der Grube hineingerutscht sein müssen.

Das Bruchstück eines bronzenen Fussringes, welches am Tag der Entdeckung des Skeletts geborgen wurde, enthielt noch einen hölzernen Kern, der in der Metallhülse gut erhalten geblieben war. Bei der weitem sorgfältigen Ausgrabung der Bestattung sind 10 cm neben dem rechten Schienbein einige winzige Fragmente des gleichen Ringes entdeckt worden. Dieser Knochen wies zudem eine typische grünliche Verfärbung auf, welche genau die ursprüngliche Lage des Knöchelschmuckes anzeigt. Am rechten Handgelenk trug der Verstorbene ein Armband aus mäanderartig gewundenem Bronzedraht und ein eisernes mit Knotenverzierung. An diesem hafteten noch Textilreste, möglicherweise vom Gewand, das dem Toten zur Bestattung angezogen wurde. Es handelte sich dabei um ein 10-12jähriges Kind, welches eine Grösse von 141 cm erreicht hatte.

Nach einem Unterbruch von wenigen Tagen ist eine weitere Fläche von 16 x 6 m ausgegraben worden. Sand- und Lehmschichten von zusammen fast einem Meter Stärke wurden mit einem kleinen Bagger abgebaut. Mit Zungenkelle und Kratzer wurde von Hand weitergearbeitet (Abb. 40), wobei vier weitere Bestattungen erfasst und geborgen werden konnten<sup>48</sup>.

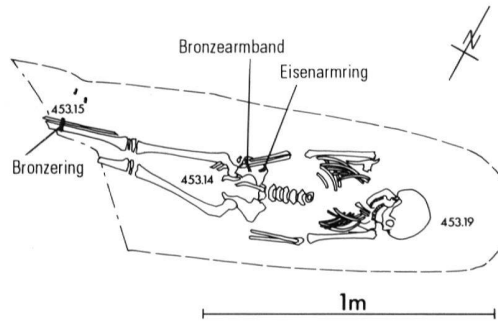


Abb. 39 (oben) Kerzers/Vennerstrasse. Grab 3 (1:25)

Abb. 40 (unten) Kerzers/Vennerstrasse. Freilegen der archäologischen Schichten mit Baumaschine und Zungenkelle



### Grab 4

Als am Südrand der Grabung die angeschnittenen Schienbeine des Skelettes sichtbar wurden, hofften wir, ein noch fast vollständig erhaltenes Skelett bergen zu können. Wir mussten aber leider feststellen, dass der Tote mit dem Kopf im SW bestattet gewesen war, dass also, ausser den Unterschenkeln und Füssen, der grösste Teil des Skelettes beim Aushub für das Wohnhaus, einige Wochen zuvor, zerstört worden war (Abb. 41). Gleichwohl waren einige Beobachtungen möglich. Die etwa rechteckige Grabgrube war gleich ausgerichtet wie die drei vorher beobachteten und 80 cm breit. Die erhaltenen Gebeine lagen 1,40 m unter dem heutigen Boden. Die Bestattung gehört somit zu der gleichen Gruppe wie die übrigen. Wir werden aber nie erfahren, ob sie auch Beigaben enthalten hat.

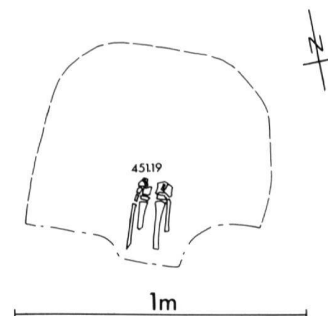


Abb. 41 Kerzers/Vennerstrasse. Grab 4 (1:25)

<sup>48</sup> Wir bedanken uns bei C. Monchablon, T. Emch, C. Buchiller und M. Humbert für ihre Mitarbeit auf der Grabungsstätte.



Abb. 42 (oben) Kerzers/Vennerstrasse. Grab 5 während der Freilegung

Abb. 43 (unten) Kerzers/Vennerstrasse. Grab 5 (1:25)

Die erhaltenen Schienbeine gehörten einem etwa 12jährigen Kind.

Grab 5

Das Skelett lag auf dem Rücken in ost-westlicher Richtung (Abb. 42 u. 43) und war bemerkenswert gut erhalten. Alle Wirbel waren noch vorhanden, und auch ein Teil des Brustbeins war erhalten. Das Grab war reich ausgestattet. Fünf Fibeln wurden geborgen: eine erste mit breitem flachem Bügel, verziert mit geometrischen Ritzungen; die zweite mit einer korallenbesetzten Fuss-scheibe, eine dritte schliesslich, von der nur die Spirale und der Dorn erhalten waren. Neben diesen drei Bronzefibeln erschienen Reste zweier Eisenfibeln, von der einen die Spiralfeder, von der andern der korallenbesetzte Zierknopf. Ein isoliert gefundenes Dornfragment

Abb. 45 Kerzers/Vennerstrasse. Detail der Fussringe aus Grab 6

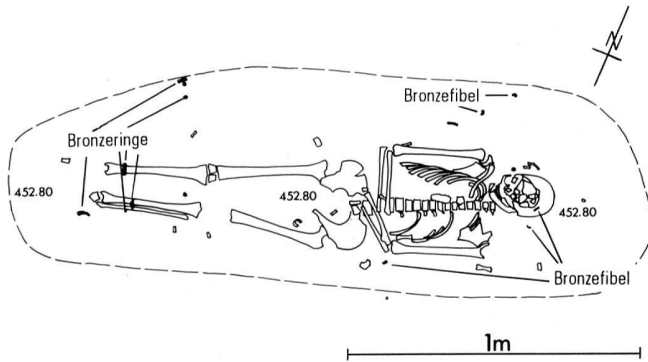


Abb. 46 (unten) Kerzers/Vennerstrasse. Schädel eines Säuglings in der Grabgrube 7

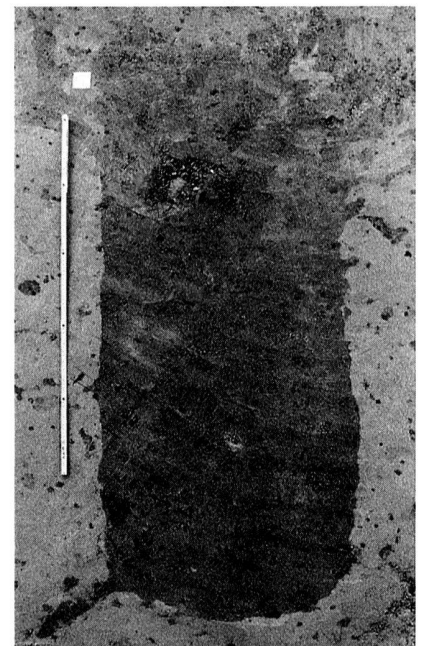
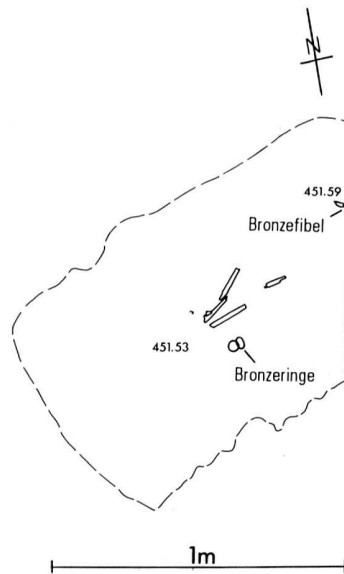


Abb. 44 Kerzers/Vennerstrasse. Grab 6 (1:25)

aus Bronze kann zu einer der erwähnten oder aber zu einer sechsten Fibel gehören. Ferner fanden sich zwei mehr schlecht als recht erhaltene Fussringe. In einigen Bruchstücken, die verteilt um die Fesseln lagen, ist der Holzkern unter dem Bronzeblech erhalten geblieben<sup>49</sup>. Man darf annehmen, dass die Grabbeigaben durch die Gänge der Wühlmäuse beschädigt wurden, die wir beim Freilegen der Bestattung festgestellt haben.

Zu beachten ist, dass sich die Ringe aus den Gräbern 3 und 5 zum Verwechseln gleich sind, also offenbar aus der gleichen Werkstatt und vom gleichen Kunsthandwerker stammen.

Gemäss der anthropologischen Analyse handelt es sich um die Bestattung einer 25-35jährigen Frau mit einer Grösse von 162 cm.

#### Grab 6

Diese Bestattung lag gleich am Rand des Leitunggrabens, welcher das Grab 1 zerstört hatte. Die EW-ausgerichtete Grabgrube zeichnete sich auf der Bodenoberfläche deutlich ab, dank des deutlichen Farbunterschiedes zwischen dem gelblichen, feinkörnigen, kompakten Sand des natürlichen Bodens und der braunen lehmigen Grubenfüllung. Diese annähernd rechteckige Grube von 140 auf 80 cm ist auf ihrer Ostseite vom Bagger zerstört worden. Das Skelett ist bis auf die Schienbeine zerfallen (Abb. 44). Deren Erhaltung war wohl begünstigt durch die Nähe der beiden ausgezeichnet konservierten Fussringe (Abb. 45). Eine bestens erhaltene Fibel ist nur 1 cm neben dem Grabenrand gefunden worden. Sie ist ganz knapp der Baumaschine entgangen. Auch wenn keine Knochen des Oberkörpers erhalten waren, darf man nach der Lage der Fibel annehmen, dass sie auf der Schulter oder der Brust gelegen hatte. Die Gebeine stammen von einem 4 bis 5 Jahre alten Kind.

#### Grab 7

Die Grabumrisse erschienen ganz deutlich beim Freilegen der Zone am Fusse des Abhangs (Abb. 46). Ungefähr rechteckig, wie die übrigen, lag die Grube in Richtung NE/SW und mass 165 x 70 cm. Ein Teil des Schädels und der erste Halswirbel waren gut erhalten, die übrigen Knochen aber fehlten (Abb. 47).

<sup>49</sup> Die Bestimmung des Holzes erfolgte durch W. Schoch. Es handelt sich um Waldrebe (*Clematis vitalba*). Es ist anzunehmen, dass der Holzstengel als biegbare aber feste Form diente, über welche ein Bronzeblech gerollt und fixiert wurde.

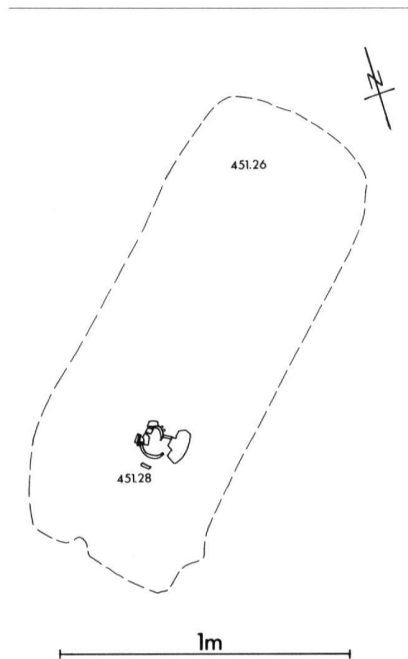
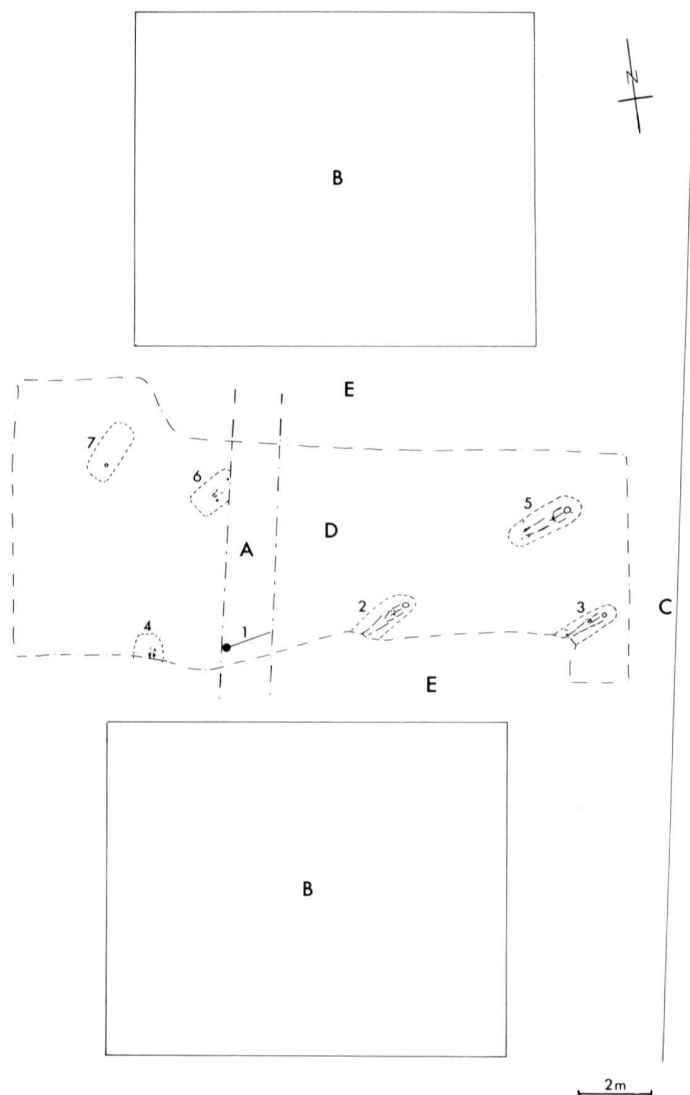


Abb. 47 Kerzers/Vennerstrasse. Grab 7 (1:25)

Abb. 48 (unten) Kerzers/Vennerstrasse. Grundriss der ausgegrabenen Zone (1:200)  
A= Kanalisation, durch deren Bau die Nekropole entdeckt wurde; B= sich im Bau befindliche Gebäude; C= Parzellengrenze; D= Grabungszone; E= bereits vor der archäologischen Grabung ausgehobene Zone (Baugruben)





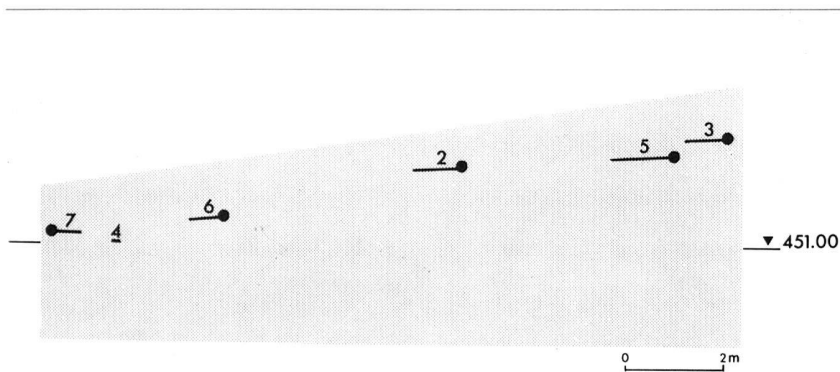


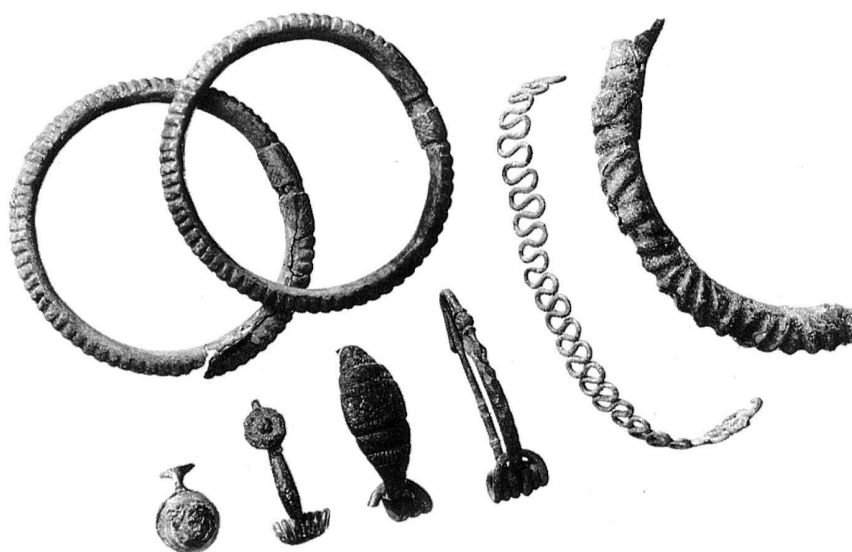
Abb. 49 Kerzers/Vennerstrasse. Schnitt mit Angabe der Höhenlage der Bestattungen (1:150)

Das Grab ist sorgfältig ausgehoben und der Inhalt untersucht worden. Das weitgehende Fehlen des Skelettes, abgesehen von Teilen des Schädels und einem Wirbel kann nicht damit erklärt werden, dass Gebeine in diesen Bodenverhältnissen nicht erhalten blieben. Der natürliche Boden ist im ganzen untersuchten Bereich der selbe. Man muss wohl annehmen, dass lediglich diese Körperteile hier bestattet worden waren, im Rahmen eines bestimmten Totenrituals. Solche Praktiken sind nicht einzigartig; sie konnten auch in andern keltischen Gräberfeldern beobachtet werden<sup>50</sup>. Es waren keine Grabbeigaben vorhanden. Der Verstorbene war ein etwa neunmonatiger Säugling.

Abb. 50 Kerzers/Vennerstrasse. Einige Schmuckstücke im Zustand nach der ersten Reinigung. Oben links, Fussringe aus Grab 6, rechts Armring aus gewundenem Bronzedraht (Grab 1) und Fussring aus Bronze (Grab 5), beide fragmentiert. Unten v.l.n.r. Zierscheibe einer Fibel und zwei Fibeln aus Grab 5 sowie Fibel aus Grab 6

#### Zusammenfassung

Die Anlage eines Gräberfeldes an einem Hang (Abb. 48) und die Bestattung auf dem Rücken in längsrechteckigen Grabgruben (Abb. 49) sind für die Latènezeit typisch. Die zahlreichen entdeckten Schmuckgegenstände lassen die Gräber in die Phase La Tène B1/B2



datieren, das heisst ins 4. Jh. v. Chr. Diese sieben Gräber gleichen sich sehr: gleiche Grubenfüllung, gleiche Grabtiefe oder sehr ähnlicher Schmuck, wie Fibeln, Armringe verschiedener Typen, Fussringe (Abb. 50). Bronze, Eisen und Koralle sind verwendet worden. Das Männergrab enthielt eine Eisenfibel, die Frauengräber Fibeln und Ringe aus Bronze. Diese Verteilung ist für Latènegräber typisch. Gesamthaft weisen diese Beobachtungen auf eine kurze Belegungszeit des Gräberfeldes.

Die anthropologische Untersuchung zeigt, dass Verstorbene beider Geschlechter im Alter zwischen 1 und 50 Jahren hier bestattet wurden. Die fünf nicht oder nur wenig beschädigten Gräber lagen in NE/SW Richtung. Die beiden anderen Gräber, mit abweichender Orientierung, sind vom Bagger erfasst worden und geben weit weniger Informationen. Im einen davon lag der Schädel im SW, also auf der entgegengesetzten Seite; das andere, von dem nur die Schienbeine erhalten sind, lag in nord-südlicher Richtung.

Die Entdeckung eines Gräberfeldes aus der Latènezeit bei Kerzers ist nicht überraschend. Seit langem bekannt ist die gleichzeitige Nekropole bei Gempenach. Die Funde auf dem Wistenlacher Berg und entlang der Broye bezeugen ebenfalls eine reiche Vergangenheit in den Jahrhunderten vor der römischen Besetzung Helvetiens.

S.M./D.R.  
(Übersetzung: F. G.)

Broye R

#### Léchelles

Au Village  
CN 1185, 567 975 / 186 850 / 542 m  
Surveillance de travaux

Le territoire de la commune de Léchelles a été habité dès la préhistoire comme l'atteste la découverte fortuite, lors de la construction de la voie ferrée Fribourg-Payerne en 1885, d'une sépulture datant de l'époque néolithique. Les populations des âges du Bronze et du Fer ont très probablement occupé la région mais à ce jour, aucune trace n'en a été retrouvée à Léchelles même.

Dès le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, le territoire des Helvètes fut découpé en de

50 Siehe PAULI, L., Keltischer Volksglaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrnberg bei Hallein und im eisenzeitlichen Mitteleuropa, München, 1975 S. 145-149.

nombreux domaines dont la superficie devait grosso modo correspondre aux villages actuels et qui furent attribués à des notables; ceux-ci y installèrent leur villa dont on retrouve les ruines dans la plupart des communes fribourgeoises. A Léchelles, les vestiges d'un tel établissement n'ont pour l'instant pas été localisés mais les preuves de l'occupation de la contrée à l'époque gallo-romaine existent pourtant. Ce sont un pied d'amphore découvert en 1982 à l'emplacement de la place de sport<sup>51</sup> ainsi qu'un fragment de tegula trouvé en 1988 à l'ouest du village<sup>52</sup>. Ce maigre inventaire est aujourd'hui complété par la découverte d'un fragment de tegula mis au jour par des travaux de génie civil.

S.M.

Broye BR, R

### Lully

Champ de la Faye

CN 1184, 555 100 / 186 640 / env. 481 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la RN1)

Cette courte intervention, limitée strictement au périmètre des fondations de six piles du futur viaduc de Lully fut particulièrement délicate. La brièveté des délais et les conditions techniques difficiles (présence d'une nappe active haut perchée, printemps particulièrement pluvieux et morphologie spéciale des caissons de fouille) ont fortement entravé le bon déroulement des recherches de terrain et compromis une partie des objectifs fixés pour cette intervention, à savoir la reconnaissance de l'occupation du site à l'âge du Bronze. En effet, si celle-ci a été confirmée et même affinée du point de vue chronologique (deuxième moitié du Bronze moyen), son caractère n'a pas pu être déterminé.

Par contre, pour la période gallo-romaine, la découverte d'une sépulture à incinération (prélevée en bloc et actuellement en cours de fouille), d'aménagements à vocation agricole (drains) et de vestiges matériels divers en position souvent secondaire, confirme la présence d'une occupation relativement conséquente dans le secteur. Malheureusement, les petites surfaces ouvertes ne permettent pas d'en préciser l'organisation et l'importance. Malgré tout, il semble probable que la zone concernée par les travaux se situe à proximité d'un habitat, vraisemblablement localisé à une centaine de mètres en amont, sur la butte du «Jau».

La présence d'une sépulture laisse supposer l'existence d'une nouvelle nécropole, située à moins de 900 mètres de celle de Lully/En la Fin de la Faye dont la fouille vient de s'achever. Elle confirme la forte densité des implantations romaines dans cette zone.

Equipe RN1

Broye BR?, R

### Lully

Est, nord-est du village

Surveillance de travaux d'améliorations foncières (AF)

Le secteur situé à l'est et au nord-est du village de Lully a récemment fait l'objet de travaux AF (construction d'un nouveau réseau de chemins) dont la surveillance a permis la localisation de vestiges regroupés en quatre points.

#### Point 1:

Praz Scheroetter

CN 1184, 555 310 / 187 270 / 505 m

Fragments de tegulae et d'imbrices, ainsi que quatre tessons de céramique à pâte orangée à noire et à dégraissant quartzueux moyen à grossier. L'un de ces tessons - un fragment de bord d'assiette à pâte fine - pourrait remonter à l'âge du Bronze final.

#### Point 2:

La Fin de l'Eglise

CN 1184, 555 100 / 187 390 / 484 m

Deux tessons de céramique atypiques. Le premier, à pâte noirâtre, renferme un dégraissant quartzueux très grossier, tandis que le second, de couleur orangée, présente un dégraissant également quartzueux, mais plus fin.

#### Point 3:

Sur le Praz Châtillon

CN 1184, 555 150 / 187 600 / 485 m

Fragments de tegulae.

#### Point 4:

La Fin derrière l'Eglise

CN 1184, 571 350 / 187 660 / 483 m

Petits fragments de tegulae mêlés à des tuiles d'aspect moderne.

Ces découvertes sont à mettre en relation avec les sites de Lully/La Faye (habitats de l'âge du Bronze ainsi que nécropole et habitat gallo-romains), situés plus au sud et dont la fouille a été

51 AF, ChA 1980-82 (1984) p. 66.

52 AF, ChA 1987-88 (1991) p. 67.

entreprise dans le cadre des investigations archéologiques précédant la construction de la RN1<sup>53</sup>.

S.M.

Broye R

### Lully

En la Fin de la Faye

CN 1184, 555 740 / 187 045 / 480 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la RN1)

La fouille de la petite nécropole gallo-romaine découverte en 1994<sup>54</sup> s'est poursuivie et terminée dans les premiers mois de l'année. Nous avons ainsi pu fixer le nombre de sépultures, qui s'élève à trois inhumations (un adulte et deux enfants en bas âge) et trente-trois incinérations. L'ensemble est regroupé sur une surface d'environ 30 m de long et 15 m de large, orientée E/NE et délimitée par des fossés ainsi que par des alignements de pierres et de tuiles déjà observés auparavant. Les trois tombes comportaient chacune un cercueil rectangulaire en bois dont seuls les traces des planches et les clous d'assemblage subsistaient encore dans le terrain. Aucun reste de squelette, en revanche, n'était visible dans les inhumations d'enfants. Quant aux incinérations, nous avons remarqué l'existence de différents rituels de déposition dans le sol pour lesquels une étude préliminaire est en cours (exemples les plus significatifs). Le mobilier associé aux sépultures en qualité d'offrande varie en quantité et en qualité d'un cas à l'autre: à la vaisselle en céramique (commune, à revêtement argileux, terre sigillée et imitation de terre sigillée), il faut ajouter des petits récipients en verre (bouteilles et flacons) et des objets métalliques (grand nombre de clous en fer et quelques fragments de bronze, dont une fibule oméga, ainsi que des monnaies).

Equipe RN1

Broye R

### Lully

Grand Rillet

CN 1184, 555 200 / 186 590 / env. 479 m

Surveillance de travaux, intervention de sauvetage (construction de la RN1)

Lors de la surveillance des travaux d'aménagement du ruisseau du Grand Rillet, l'un des affluents de l'Arignon, nous avons découvert une concentra-

tion de galets ayant pratiquement tous, à des degrés divers, subi l'action du feu (modification de l'état de surface, éclatement, etc). Fortement perturbée et partiellement endommagée par le passage répété des machines de chantier, cette structure n'a pu faire l'objet que d'une intervention superficielle et limitée. Elle se trouvait à 0,70 m sous la surface, dans des limons sableux de débordement. Une dizaine de fragments de céramique romaine étaient directement associés aux galets qui pourraient être les vestiges d'une structure de combustion. La distance importante (environ 180 mètres) qui la sépare des aménagements de l'époque romaine de Lully/Champ de la Faye ne permet pas d'établir de relations directes entre les deux ensembles.

Equipe RN1

Sarine R

### Marly

Les Râpettes

CN 1205, 579 380 / 180 370 / 674 m

Sondages programmés

Dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local de la commune de Marly, le Service archéologique cantonal a entrepris une campagne de sondages portant sur la villa gallo-romaine des «Râpettes»<sup>55</sup> (fig. 51). Les investigations, touchant deux parcelles privées<sup>56</sup>, avaient pour but de définir l'extension orientale des vestiges antiques en vue de transmettre aux urbanistes les limites précises de la zone de protection à reporter sur les plans d'affectation des zones. Lors d'une première étape, cinq tranchées ont été creusées perpendiculairement au massif forestier qui recouvre actuellement la pars urbana. Par la suite, un long sondage d'exploration a été réalisé en diagonale, sur la propriété voisine jusque vers la route de Pfaffenwil.

*Constat archéologique*

Parcelle n° 961

Au nord dans le sondage n° 5 (fig. 52), deux murs parallèles (M. 27 et M. 33) sont enfouis sous une épaisse démolition (C. 502 et C. 508) directement scel-

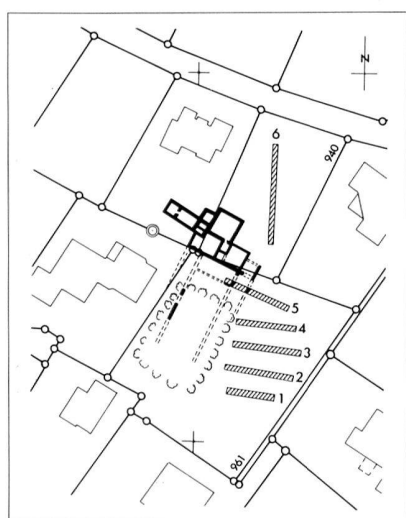
53 AF, ChA 1994 (1995) pp. 73-76.

54 Voir AF, ChA 1994 (1995) pp. 75-76 et ASSPA 78, 1995 p. 217.

55 AF, ChA 1985 (1988) pp. 34-57.

56 Propriétés de MM. G. Musy (n° 961) et K. Zumbrunn (n° 940).

Fig. 51 Marly/Les Râpettes. Situation cadastrale de la villa gallo-romaine et numérotation des sondages réalisés en 1995 (1:2000)



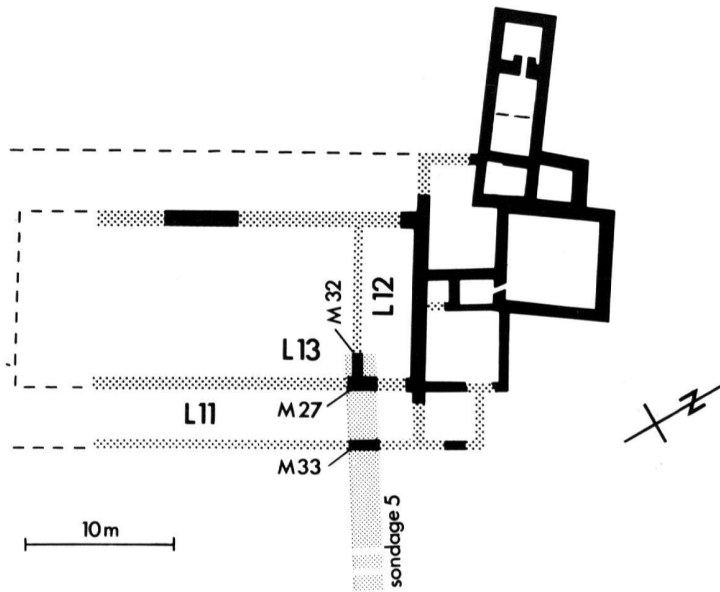
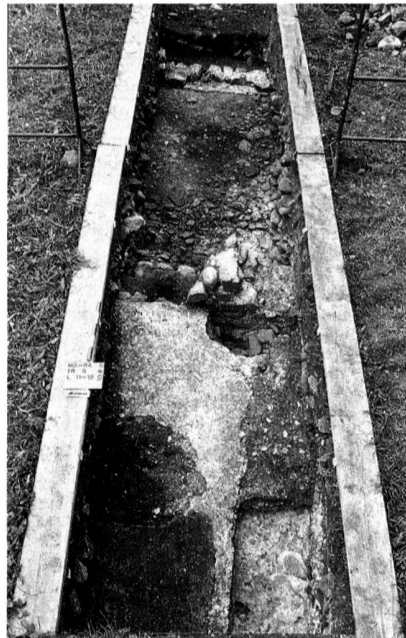
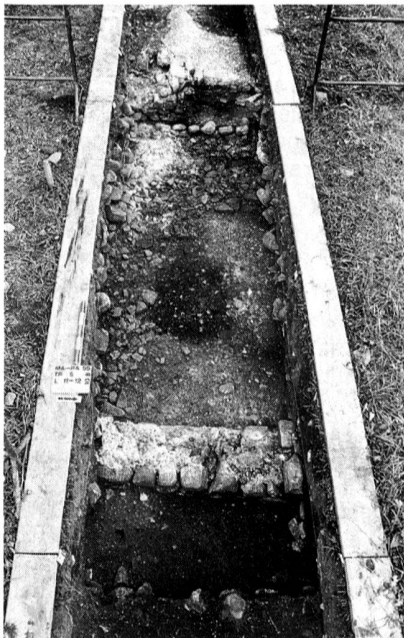


Fig. 52 (à gauche) Marly/Les Râpettes. Plan schématique des murs (M) et des locaux (L) (1:500)

Fig. 53 (en bas à gauche) Marly/Les Râpettes. Vue partielle du portique L. 11 depuis l'est. A l'arrière-plan, les enduits de façade effondrés et l'ouverture permettant d'accéder au bâtiment

Fig. 54 (en bas à droite) Marly/Les Râpettes. Détail de l'ouverture conservant encore l'empreinte du seuil et le soubassement de la marche en bois détruite

Fig. 55 (en bas au milieu) Marly/Les Râpettes. Le mur de refend M. 32, récupéré, vu depuis l'ouest. En bas à droite, le départ du sol de terrazzo de la pièce L. 13 se distingue en bordure de la tranchée



lée par l'humus. Leurs élévations, d'une largeur comprise entre 0,54 m et 0,60 m, sont constituées de deux parements de galets de rivière à blocage central lié par un mortier de chaux sableux gris-jaune. Distants de 3,50 mètres, ils constituent un large portique (L. 11) qui s'appuyait contre la façade est de la pars urbana. Cette dernière conserve d'une part, les restes in situ d'un enduit peint extérieur rouge effondré en grande partie dans le portique et d'autre part, l'emplacement d'une porte qui desservait le corps d'habitation (fig. 53). L'ouverture, entièrement détruite par le feu, comportait un seuil ainsi qu'une marche en bois (ST. 68) mis en place sur un soubassement en pierre (fig. 54).

L'accès, dont la largeur exacte demeure inconnue, ouvrait sur la salle L. 12 qui disposait d'un sol de terrazzo (C. 504) couvrant sans doute la largeur du bâtiment<sup>57</sup>. Un mur de refend (M. 32), matérialisé par une tranchée de récupération de nature cendreuse de 0,50 m de large (fig. 55), assurait la séparation entre cette vaste pièce et la salle L. 13, également pourvue d'un sol en mortier (C. 505). A l'extérieur de l'édifice, le niveau de circulation se compose d'un remblai de limon sableux (C. 511) situé 0,10 m plus bas que le sol du portique (C. 510).

A l'instar des fouilles antérieures, une phase d'occupation tardive a pu être attestée au coeur même du bâti-

57 Cette pièce devait probablement former l'extrémité nord de la pars urbana car en 1985, aucun départ de cloison ne subsistait contre le parement interne du mur de façade M. 24.



Fig. 56 Marly/Les Râpettes. Trou de poteau tardif installé dans l'angle sud-est de la pièce L. 12

ment, suite au démontage du mur secondaire M. 32. Ce dernier a probablement été remplacé par une cloison légère comme en témoigne un négatif de poteau de 0,20 x 0,10 m (ST. 67) installé contre le mur de façade (fig. 56). Dans la pièce L. 12, une épaisse couche d'incendie (C. 503) recouvre l'ancien sol de terrazzo et fait office de niveau de marche destiné à recevoir une fosse de 0,80 m de diamètre (ST. 65). Laissé en place, cet aménagement interne met en évidence un remplissage de surface riche en charbons de bois et constitue peut-être l'emplacement d'un foyer domestique (fig. 57).

Plus au sud (fig. 51, n° 4), de nombreux galets de rivière (C. 403) apparaissent à l'orée du massif forestier après enlèvement de l'humus et d'une ancienne couche de terre végétale. Étalaé sur cinq mètres de longueur, cet horizon de blocs repose sur le niveau de sol extérieur à l'habitat (C. 404) et constitue la destruction du portique.

Au centre de la parcelle (fig. 51, n° 3), le décapage mécanique en tranchée profonde a rapidement mis en évidence le substrat résultant du retrait fluvio-glaciaire qui accuse une forte déclivité vers l'est (C. 303). Cette situation, pour le moins surprenante, s'explique par la présence d'un lit de rivière de près de cinq mètres de large (ST. 62) caractérisé en coupe stratigraphique par une succession de dépôts sableux stériles (fig. 58). Comblé par un épais remblai de nivellement constituant le niveau de sol extérieur gallo-romain (C. 304), cet ancien cours d'eau contournait probablement le versant occidental du plateau de Pfaffenwil depuis la crête du Bois du Roule.

Au sud (fig. 51, n° 2), le niveau de sol antique (C. 204) n'apparaît que dans

la partie est de la tranchée où se forme la dépression du terrain naturel (C. 203). Préservé sous 0,70 m de remblai moderne et de terre végétale, il est recouvert par un empierré de trois mètres de large, aux bords ouest et est formant deux limites rectilignes (ST. 60). Cet aménagement est orienté parallèlement au bâtiment résidentiel de la villa et se présente en plan sous la forme d'un lit de blocs liés au limon (fig. 59). L'ensemble des matériaux regroupe essentiellement des galets de rivière parfois rubéfiés (réemplois), quelques pierres d'angle retaillées, un bloc de tuf et un parpaing conservant un marquage de surface cruciforme.

Cette structure tardive, dont la fonction reste pour l'instant incertaine (drainage de surface, radier?), ne s'étend pas dans les autres tranchées. Par conséquent, sa longueur ne doit pas excéder une dizaine de mètres.

En bordure méridionale de la terrasse naturelle du site (fig. 51, n° 1), plus d'un mètre de remblai et d'humus recouvrent le substrat (C. 103) qui est perforé à l'ouest de la tranchée par une fosse oblongue (ST. 61) recelant un squelette animal (oviné?). Trois trous de poteau de 0,25 à 0,30 m de diamètre (ST. 63, ST. 64 et ST. 69) sont établis plus à l'est, là où le remblai de sol extérieur gallo-romain (C. 104) scelle l'ancien cours d'eau (fig. 60). Outre quelques petits fragments de tuiles contenus dans le remplissage de ces quatre structures, aucun indice chronologique marquant n'a pu être recueilli.

#### Parcelle n° 940

A l'extrémité sud de ce long sondage (fig. 51, n° 6), le substrat apparaît à 0,60 m de profondeur (C. 606) et crée une importante rupture de pente consti-

Fig. 57 Marly/Les Râpettes. Vue nord de la structure tardive ST. 65 établie dans la pièce L. 12



Fig. 58 (à droite) Marly/Les Râpettes. Le lit de rivière ST. 62 vu partiellement en coupe. Les flèches indiquent le niveau de sol gallo-romain



tuant ici la limite septentrionale de la terrasse naturelle du site. La vaste dépression qui s'étend au moins jusqu'en limite nord de fouille est comblée par une sédimentation sablo-argileuse (C. 605) au pendage ESE/WNW régulier. Cet horizon stérile est recouvert par le niveau de sol extérieur antique (C. 404), dont la surface se signale près de l'édifice par quelques éclats de taille et un fragment de plaque en bronze.

#### Conclusion

Par le dégagement partiel d'un portique de façade marquant la limite orientale de la villa et en l'absence de structures au nord-est du site, la zone de protection s'inscrit dès lors clairement sur le plan d'affectation des zones de la commune. Outre le but principal de cette campagne de sondages, les découvertes mettent en évidence une phase de construction postérieure à l'incendie de la pars urbana. Elles apportent par ailleurs un regard nouveau sur la topographie du site qui bénéficiait, jadis, d'un large affluent de la Gérine. Bien que les raisons de son comblement n'aient pu être déterminées (assèchement naturel? déplacement local suite à un changement climatique? détournement vers la partie septentrionale du bâtiment en vue d'alimenter le complexe thermal?), cette transformation du paysage démontre l'ampleur des travaux mis en oeuvre durant l'Antiquité. Le bilan de cette intervention fructueuse offre donc de nouveaux objectifs pour les recherches futures qui pourraient aboutir, entre autres, à la mise au jour exhaustive des aménagements extérieurs à l'édifice.

F.S.

Broye PRO

#### Murist

Carronet 1

©N 1184, 550 050 / 183 665 / 644 m

Sondages programmés (construction de la RN1)

Sur le rebord du plateau de Rovray, dans une légère dépression orientée NW/SE correspondant à un ancien chenal, une dizaine de tessons protohistoriques et un galet éclaté ont été recueillis entre 70 et 110 cm de profondeur. L'absence de vestiges dans les sondages voisins, à 10 et 20 mètres de là, laisse supposer que ces tessons sont en place.

Equipe RN1

Broye BR, HA, LT

#### Murist

Montborget 1-5

CN 1184, 550 645 / 182 710 / 636 m

Sondages programmés (construction de la RN1)

A Montborget, une avancée morainique sur laquelle est implantée une partie du village est encadrée au nord et au sud par deux vallées, qui seront comblées par des dépôts de sédiments provenant de la construction de la RN1. Les vestiges de quatre ou cinq habitats, s'échelonnant du Bronze moyen à l'époque de La Tène ont été repérés.

Montborget 1-2

Sur une petite terrasse de l'un des versants de la vallée nord, une concentration de tessons de céramique rattachés à l'époque de Hallstatt, quelques galets éclatés et une scorie ont été mis au jour à une profondeur comprise entre 70 et 120 cm, dans une séquence de limon sableux gris clair. La répartition de ces vestiges laisse supposer l'existence, au bord du ruisseau, de deux niveaux d'habitat occupant une surface de 600 m<sup>2</sup> environ. A 30 mètres à l'est, une deuxième concentration de tessons de céramique hallstattiennne a été découverte. La position stratigraphique des vestiges, leur datation et la surface concernée, semblables, suggèrent que les deux concentrations pourraient provenir d'un même habitat.

Montborget 3

Sur une terrasse assez large surplombant la vallée sud, trois sondages répartis sur 30 x 20 m ont livré quelques tessons protohistoriques qui pourraient se rattacher à l'époque de La Tène. La présence d'un chenal orienté WE à cet endroit laisse supposer qu'ils proviennent d'un habitat situé en amont.

Montborget 4

Dominant la vallée sud, une large terrasse légèrement en pente a livré une vingtaine de tessons protohistoriques associés à quelques galets éclatés, répartis sur deux niveaux dans une séquence de limon sableux de couleur beige. Leur répartition sur une zone de 50 x 30 m et l'absence de vestiges en amont laissent supposer qu'ils sont in situ et qu'ils appartiennent à un petit habitat érodé.

Montborget 5

A 50 mètres environ au NNE du site de Montborget 4, sur le bord est de la



Fig. 59 Marly/Les Râpettes. Vue générale de l'empierrement ST. 60

Fig. 60 Marly/Les Râpettes. Trou de poteau perforant le terrain naturel



même terrasse, une dizaine de tessons protohistoriques et des galets éclatés au feu ont été découverts dans une séquence limoneuse de couleur grise, entre 100 et 150 cm de profondeur. L'un des tessons pourrait être daté de l'âge du Bronze moyen. L'ensemble est réparti sur une zone légèrement en pente, de 25 x 15 m.

Equipe RN1

See

MOD

### Murten

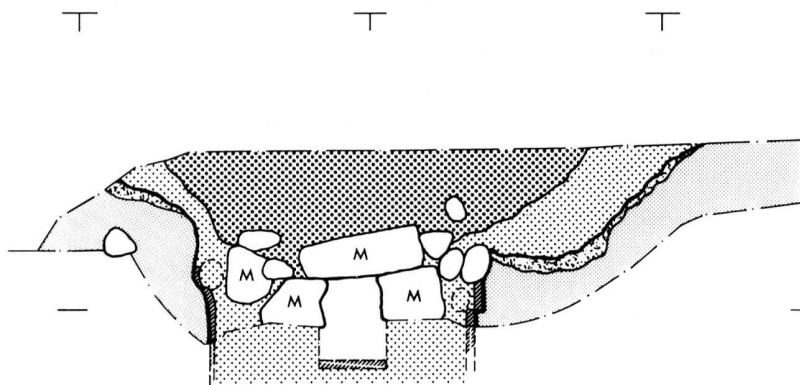
Combette









LK 1165, 576 775 / 197 450 / 499 m

Notgrabung

Während der Aushubarbeiten am gedeckten Einschnitt Combette der N1 ist dem Archäologischen Dienst ein enger, langer Stollen im anstehenden Sandstein gemeldet worden. Unser kurzer Eingriff<sup>58</sup> von knapp vier Tagen hatte ferner zum Ziel, die Reste einer römischen Mauer aus gelbem Jurakalk freizulegen, die von Baumaschinen stark beschädigt war. Der angezeigte Stollen

Abb. 61 Murten/Combette. Detail der Ausgestaltung des Kanals im Innern des Grabens (1:25)



-  Innere Grabenauffüllung: Mischung aus sandig-lehmigen Ablagerungen u. Sandsteinstücken
-  Äussere Grabenauffüllung(Ränder): beige-grauer grobkörniger Sand
-  Grabenränder von roströter Farbe
-  Eingeschlossene Ablagerung: hellgrau-grüner Sand
-  Holz
-  Molasse (Sandstein)
-  Grabungsgrenze
-  Steinabdruck

war etwa 5 m tief in den Fels getrieben. Er war 50-60 cm breit und um 1,50 m hoch. Gegen aussen führte er als in den Sandstein abgetiefter Graben hangabwärts, Richtung Murten weiter. Als Kanal war er mit Sandsteinplatten von 50 x 30 cm mittlerer Grösse gedeckt. Die Stossfugen dieser Platten waren mit Hauterive-Stein gedeckt. Die Grabensohle war flach, mit einer Rinne in der Mitte. Diese war ihrerseits von Steinen begleitet und mit Backsteinen und andern Steinen<sup>59</sup> gedeckt (Abb. 61). An mehreren Stellen haben Sondierungen gezeigt, dass auf der Sohle Nadelholzbrettchen von 1,50 cm Dicke lagen. Gelegentlich liessen sich solche Bretter auch längs der Kanalwände nachweisen. Da in diesem Kanal weiterhin Wasser fliesst, konnten wir ihn nicht bis zuunterst ausheben und dokumentieren. Die Sohle dürfte etwa 10 cm tiefer liegen als der aufgenommene Befund. Der weitere Verlauf nach WSW wurde nicht mehr verfolgt; die Beobachtungen mussten sich auf die Baustelle beschränken. Dass der Kanal nach Murten führt ist aber deutlich. Schon früher sind in diesem Bereich Kanäle entdeckt worden, welche die Stadt mit Frischwasser versorgten. Die verwendeten Baumaterialien (Backsteine, Dachziegel mit stumpfwinkliger Spitze und Nase) lassen diese Anlage ins 18./19. Jahrhundert datieren.

Equipe RN1  
(Übersetzung: F.G.)

See

BR, LT, R

### Murten

Combette und Vorder Prehl 1

LK 1165, 576 760 / 197 490 / 505 m

Geplante Rettungsgrabung (Bau der N1)

Die letzte Grabungskampagne auf Murten/Combette wurde ohne Unterbrechung von Mai 1993 bis April 1995 durchgeführt, im untern Teil, nahe der Kantonsstrasse, im Süden der gallo-römischen Villa. Anlässlich der Verlegung der Kantonsstrasse im September 1995 sind unter dem abgebauten Strassenkoffer zusätzliche Beobachtungen gemacht worden; den darunterliegenden vorgeschichtlichen Resten wurde weiter nachgegangen: So wurden eine Grube und ein Graben, mit vielen latènezeitlichen Scherben in der Auffüllung, un-

58 An dieser Untersuchung haben mitgewirkt: K. Kanellopoulos, W. Caminada, C. Demarmels (Zeichnungen) und C. Zaugg (Photos).

59 Moränenkiesel, gelber Jurakalk, Sandstein, Ziegelfragmente.

tersucht. Zuunterst in einem Paket von Lehmschichten, unter römischen Bauresten, ist auch eine bronzezeitliche Schicht erschienen, mit Anhäufungen von im Feuer gesprungenen Steinen. Noch tiefer unten, in einer Mulde im gewachsenen Boden, sind vorderhand undatierte Reste einer noch älteren Belegung festgestellt worden.

Equipe RN1  
(Übersetzung: F.G.)

See MA

### Murten

Deutsche Kirchgasse, Kirchgemeindehaus

LK 1165, 575 615 / 197 490 / 460 m  
Beobachtung, begrenzte Ausgrabung

Die Anlage eines Kellers im Nordostteil des reformierten Kirchgemeindehauses ermöglichte die Entdeckung mittelalterlicher Mauerreste<sup>60</sup>.

Wichtigster Befund war eine 0,70 - 0,90 m breite Mauer, die im Abstand von vier Metern parallel zur Ringmauer verlief (Abb. 62). Auf der Seite der Ringmauer stak die Verblendung in der Erde und bestand aus Bollensteinen; stadtwärts hingegen lag sie frei sichtbar und war gleichmässig aus Sandsteinquadern gefügt (Abb. 63). Diese Mauer begrenzte eine Terrasse entlang der Ringmauer und entsprach wahrscheinlich der hintern Fassade eines Gebäudes, das bei einem Brand zerstört wurde, der deutliche Spuren hinterlassen hatte. Die Sandsteinquader der Verblendung waren stark gerötet; der gestampfte Lehm Boden herwärts der Mauer war übersät mit Holzkohlestücken und Keramikscherven des 14. und 15. Jahrhunderts, vermischt mit Tierknochen und Abbruchschutt. Auf der Seite der Ringmauer fanden sich vereinzelt Menschenknochen, aber keine unversehrte Bestattung. Diese Gebeine verweisen auf den nahen Friedhof, der einst die Deutsche Kirche umgab.

Nur eine geringe Fläche ist untersucht worden, was die Deutung und die Datierung nicht vereinfacht. Die mit den Brandspuren im Zusammenhang stehende Keramik ist mit der im Haus Kreuzgasse 11 gefundenen vergleichbar<sup>61</sup>. So ist es nicht auszuschliessen, dass auch die Zerstörung dieses Ge-

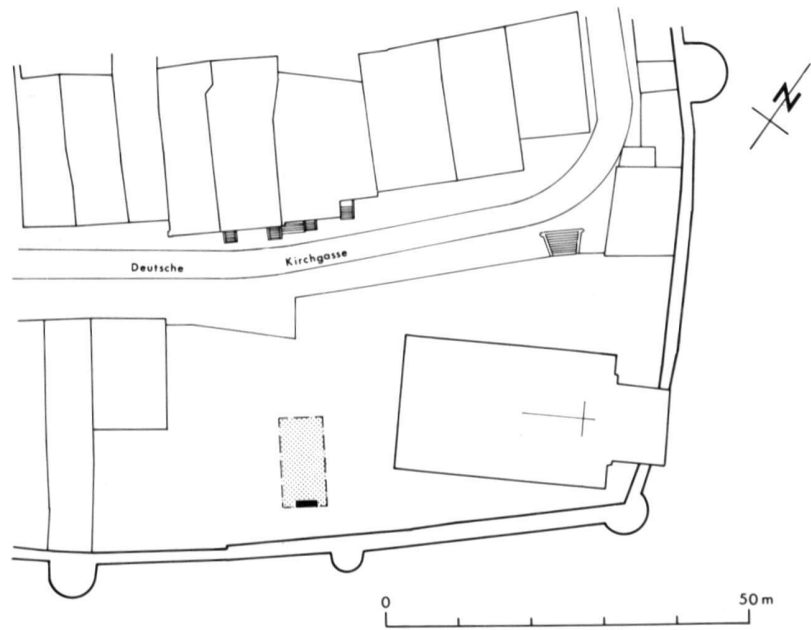
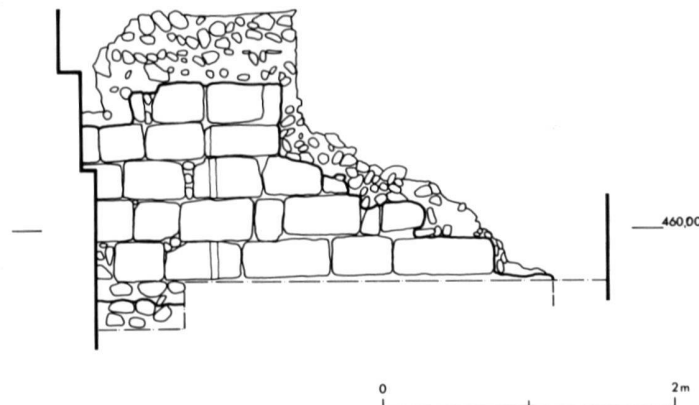


Abb. 62 Murten/Deutsche Kirchgasse, Kirchgemeindehaus. Grundriss, in grau die vermutete Ausdehnung des mittelalterlichen Gebäudes (1:1000)

bäudes dem Stadtbrand von 1416 anzulasten ist. Besteht so eine gewisse Sicherheit über den Zeitpunkt des Einsturzes, kann andererseits die Bauzeit nur grob geschätzt werden: Der Mauercharakter passt in die Zeit zwischen etwa 1250 und 1400, wobei wir nicht wissen, ob die Mauer schon zum Kernbau oder aber zu einer Erweiterung des Hauses gehörte. Gehörte sie zum Kernbau, müsste die Parzellengliederung in diesem Stadtteil einmal durchgreifend geändert worden sein; denn der Verlauf der Mauerflucht entspricht keinem bestehenden Gebäude. Nur weitere Untersuchungen könnten diese grundlegenden Fragen zum Gründungsplan der Zähringerstadt Murten klären.

G.B.  
(Übersetzung: F.G.)

Abb. 63 Murten/Deutsche Kirchgasse, Kirchgemeindehaus. Mauerverblendung auf der Seite Stadt (1:50)



60 Wir bedanken uns bei der Bauunternehmung Gutknecht, welche uns diese Baureste meldete, sowie bei Y. Schneuwly und P. Cogné, die sie freigelegt und dokumentiert haben.

61 Siehe unten, Murten/Kreuzgasse 11.



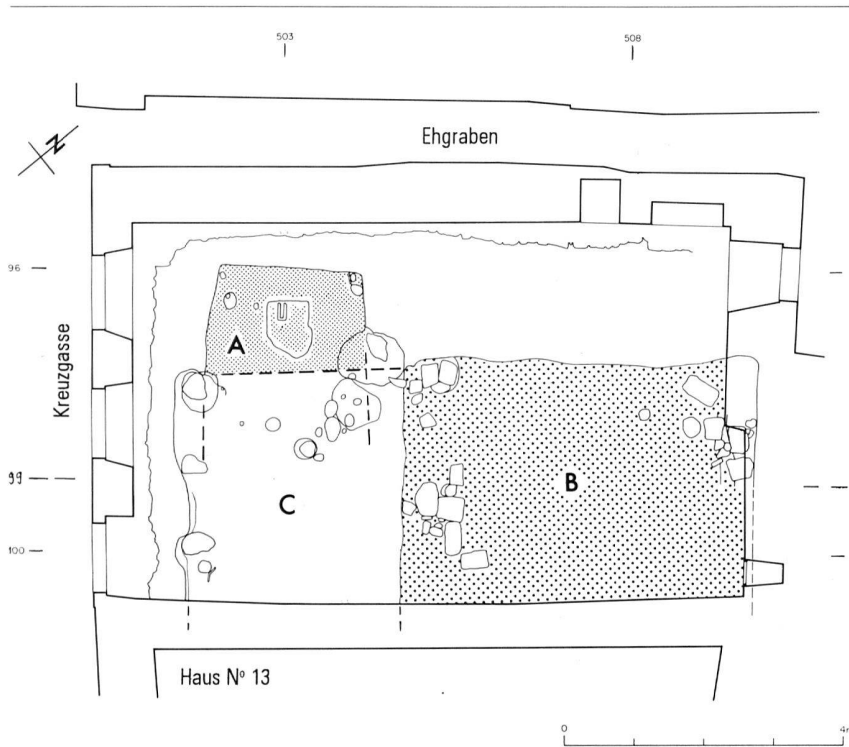


Abb. 64 Murten/Kreuzgasse 11. Grundriss der Bauphasen 1 und 3: A) der erste Keller (Ende 12./Anfang 13. Jh.); B) der zweite Keller (1240 - 1300); C) der dritte Keller (1250 - 1325) (1:100)

See R, MA, MOD

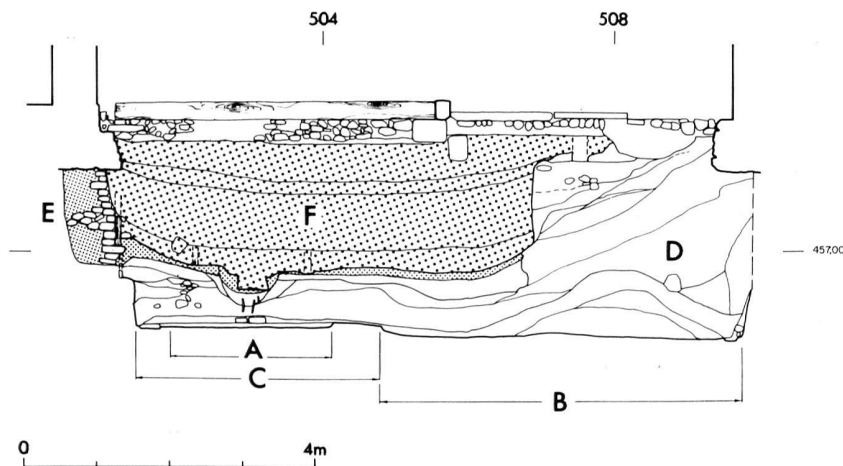
### Murten

Kreuzgasse 11

CN 1165, 575 650 / 197 500 / 460 m  
Rettungsgrabung, Bauuntersuchung,  
Dendrochronologie

Die archäologischen Ausgrabungen - die ersten im historischen Stadtkern von Murten - wurden ausgeführt im Zusammenhang mit dem Umbau des Gebäudes, der die Unterkellerung mit sich brachte. Zum verschachtelten archäologischen Befund kam als zusätzliche Schwierigkeit der anspruchsvolle Bauvorgang: Die Unterfangung der Grundmauern erfolgte in 19 Abschnitten von

Abb. 65 Murten/Kreuzgasse 11. Profil (Linie 99): A) Bauphase 1; B) Bauphase 3A; C) Bauphase 3B; D) Bauphase 4; E) Bauphase 5; F) Auffüllung von 1416 (1:100)



etwa einem Meter Breite. Der Erfolg der Untersuchungen ist nur möglich geworden dank der Unterstützung durch den Bauherrn, Herr E. Deloséa, und die enge Zusammenarbeit mit Ingenieur, Architekt und Bauunternehmung<sup>62</sup>. Die Ausgrabung erschloss eine Abfolge von mehreren Kellern, deren ältester aus der Gründungszeit der Stadt stammt, also um 1190 oder zu Anfang des 13. Jahrhunderts angelegt wurde. Aus vorstädtischer Zeit fanden sich keine Befunde ausser einigen Bruchstücken von römischem Baumaterial (Ziegel, Bausteine aus gelbem Jurakalk), deren genaue Herkunft zu bestimmen bleibt.

Der Boden des ersten Kellers (Abb. 64, A u. 65, A) lag drei Meter unter dem heutigen Strassenniveau. Er war in den gewachsenen Boden abgetieft, in die Grundmoräne und die darüberliegenden Schwemmschichten. Gegenüber der Kreuzgasse war er 1,70 m zurückversetzt und mass 2,20 m in der Breite bei einer Länge von mindestens 5 m. Wie auch die spätere Keller ist er beim Bau eines gemauerten Kellers in der Nachbarliegenschaft Kreuzgasse 13 geschnitten worden. Löcher von Pföstchen sowie eine Mulde lassen vermuten, dass in diesem Keller ein Webstuhl gestanden hat. Der Fund einer Kardetsche (Bürste zum Kämmen der Fasern) weist in die selbe Richtung.

Nach einem ersten Brand ist dieser Keller aufgefüllt worden. Eine Feuerstelle und zwei Gruben sind am Rande des Ehgrabens angelegt worden, der auf der Nordseite des Hauses entlang läuft (Abb. 66). Diese Anlagen erstrecken sich weiter nach Nordosten über das bestehende Gebäude hinaus. Ihre eigentliche Aufgabe lässt sich nicht erkennen; es ist auch unmöglich zu bestimmen, ob sie unter freiem Himmel oder innerhalb einer Baute gelegen haben. Da nur wenig datierbare Funde daraus geborgen wurden, bleibt auch ihre zeitliche Einordnung ins 13. Jahrhundert nur annähernd erfasst.

Der nächstfolgende Keller lag auf der Ostseite des Grundstückes (Abb. 64, B u. 65, B). Seine Nordostmauer stand unter der heutigen Hausmauer; die

62 Wir danken dem Eigentümer, Herrn E. Deloséa, für sein Interesse und seine verständnisvolle Unterstützung. Unser Dank richtet sich gleichermaßen an den Architekten, Herrn B. Dürig, den Ingenieur, Herrn A. Schiess, und den Bauunternehmer, Herrn K. Offner. Auch die Mitglieder unserer Ausgrabungsequipe verdienen Dank und Anerkennung. Unter schwierigen Bedingungen haben sie bei knappen Fristen mit grossem Einsatz die beachtlichen Ergebnisse überhaupt möglich gemacht.

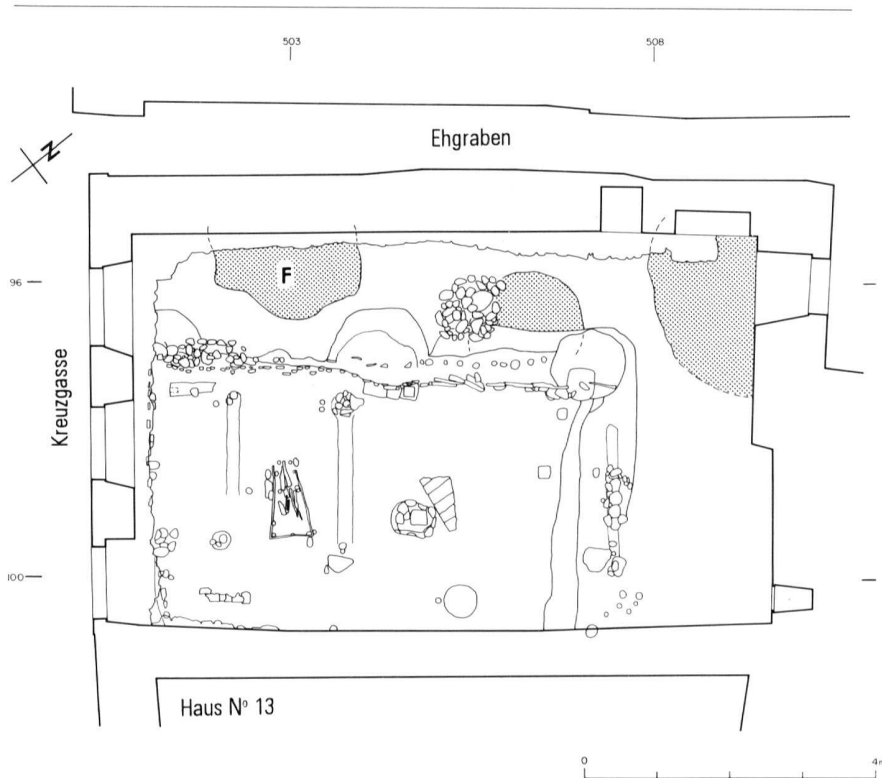


Abb. 66 Murten/Kreuzgasse 11. Grundriss der Bauphase 2: Feuerstelle (F) und Gruben, 13. Jh. (1:100)

Nordwestmauer hielt 2,80 m Abstand zum Ehgraben. Er war 5 m breit und über 3,50 m lang. In der Folge ist dieser Keller vergrössert oder mit einem bestehenden auf der Seite Kreuzgasse vereinigt worden. Diese Erweiterung, ein dritter Keller (Abb. 64, C u. 65, C), war 3,40 m lang. Der Boden der beiden Kellerräume zeigte keinerlei Spuren einer gewerblichen Tätigkeit. Der Fund einer eisernen Öl- oder Talglampe mit sechs Dochtthaltern jedoch lässt an eine

solche Nutzung denken (Abb. 67). Tatsächlich verbreitet eine solche Lampe<sup>63</sup> ausreichend Licht zum Arbeiten in einem dunkeln Raum. Wiederum ein Brandunglück zerstörte beide Kellerräume, irgendwann im Zeitraum zwischen 1250 und 1325. Im Brandschutt blieben zahlreiche Ofenkacheln<sup>64</sup>.

Während der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts, womöglich um 1326<sup>65</sup>, ist in der Verfüllung des vorigen ein neuer, vierter Keller angelegt worden

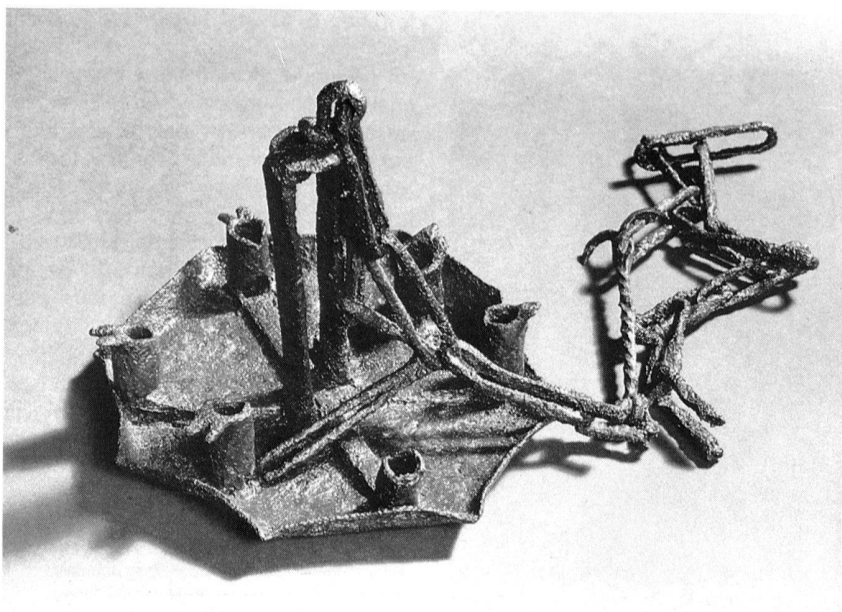
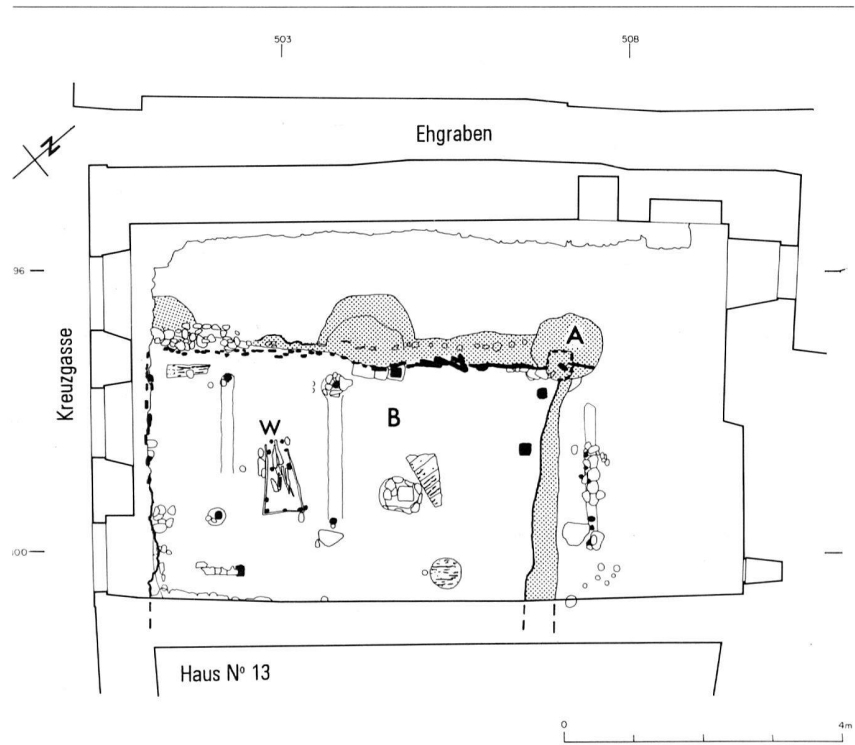


Abb. 67 Murten/Kreuzgasse 11. Eiserner Lampe mit sechs Dochtthaltern (1250 - 1325)

- 63 Zu dieser mit einer Kette zum Aufhängen versehenen Lampe fand sich noch kein vergleichbares Beispiel. Gleichzeitige Lampen sind zumeist kleine Tonschälchen mit einem Schnabel für den Docht.
- 64 Bei der Restaurierung dieser Becherkacheln sind 48 vollständige Formen erkannt worden; die Gesamtzahl kann auf 60 geschätzt werden.
- 65 Ergebnis der Untersuchung zweier Bretter und eines Pfostens durch das LRD Moudon (LRD95/R3912 und R3912A).

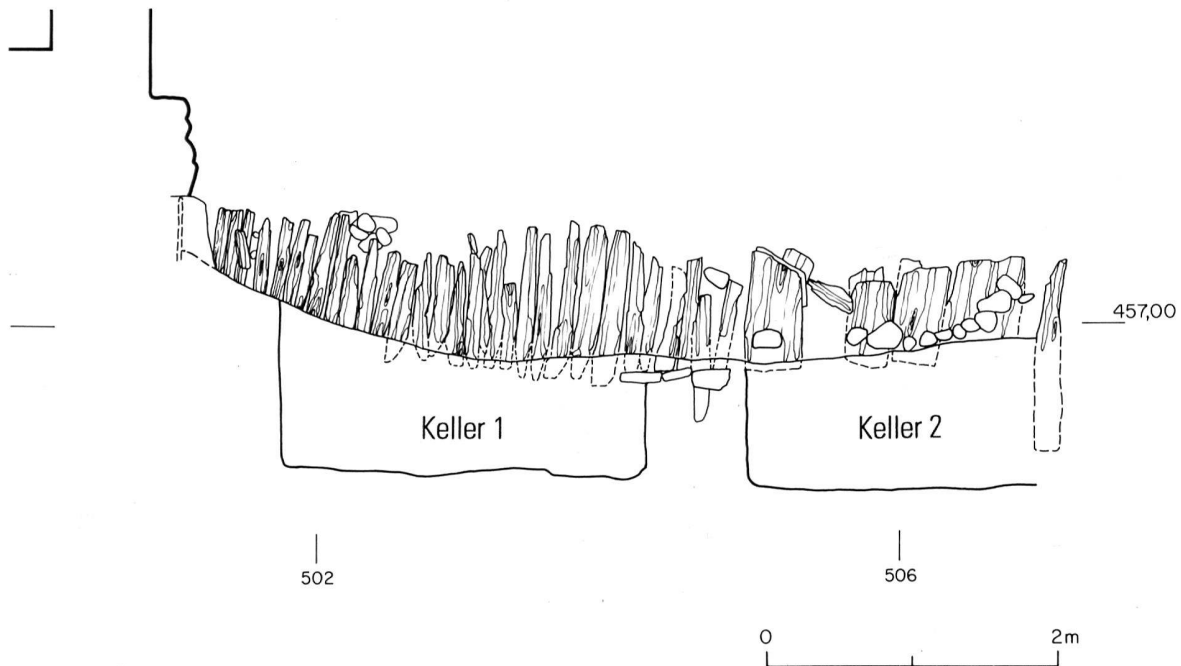
Abb. 68 Murten/Kreuzgasse 11. Grundriss der Bauphasen 4 und 5: A) vierter Keller, nach 1326; B) Erneuerung des Kellers, Anfang 15. Jh. (1:100)



(Abb. 68, A u. 65, D). Die 6 m lange Südwestmauer steht unter der heutigen Fassade des Hauses. Der Boden lag 70 cm bis 80 cm über dem der früheren Keller. Auf der Gassenseite trug er die Spuren des Trittwerkes eines Webstuhles. In diesem Bereich war der Lehm Boden stark verdichtet. Der weiter hinten liegende Bereich des Kellers diente eher als Lagerraum; der Boden

war hier weniger stark begangen. Es ist dies der einzige Keller, der nicht einem Feuer zum Opfer gefallen ist. Zu Beginn des 15. Jahrhunderts wurde er in zwei Schritten umgebaut<sup>66</sup>. Dabei sind die Wände erneuert (Abb. 69) und

Abb. 69 Murten/Kreuzgasse. Nordwestwand, Anfang 15. Jh. (1:50)



<sup>66</sup> Ein Eichenpfosten konnte mit Vorbehalt auf die Jahre um 1400 datiert werden (LRD95/R3912).



Abb. 70 Murten/Kreuzgasse 11. Geflochtene Strohbänder (1416 oder wenig früher)

der Boden um 6 cm bis 20 cm angehoben worden (Abb. 68, B u. 65, E). Ein neuer Webstuhl ist auf der Seite Kreuzgasse an der Stelle des vorigen aufgestellt worden. Dessen Stützen und die Pedale waren teilweise noch erhalten (Abb. 68, W). Weiter hinten standen gerade zwei Holzbottiche und waren Bänder von geflochtenem Stroh (Abb. 70) versorgt, als eine wilde Feuersbrunst den eben erneuerten Keller völlig zerstörte. Im Brandschutt fanden sich 16 Münzen, von denen elf bestimmt werden konnten<sup>67</sup>. Deren jüngste, ein quart de gros, ist während der Herrschaft des Grafen Amadeus VII von Savoyen zwischen 1386 und 1416 geschlagen worden. Auch weitere Funde sowie die Datierung von Bauhölzern nach der Jahrringmethode erlauben die Annahme, dass hier der schriftlich überlieferte Stadtbrand von 1416 gewütet hat<sup>68</sup>.

Nach diesem einschneidenden Ereignis blieb die Parzelle eine Zeit lang unüberbaut, bis ein neues Haus errichtet wurde. Davon ist lediglich ein Teilstück der Nordostmauer erhalten, welche wahrscheinlich gleichzeitig mit dem Keller des Nachbarhauses Kreuzgasse 13 entstanden ist. Jedenfalls ist das Mauerwerk aus Kieseln und aus rohen Sandsteinquadern ganz ähnlich

und dürfte aus der Mitte oder der zweiten Hälfte des 15. Jahrhunderts stammen. Im Verlaufe des 17. oder des 18. Jahrhunderts ist das Haus Kreuzgasse 11 fast völlig neu gebaut worden. Das heutige Aussehen der gassenseitigen Fassade geht auf das Ende des 18. oder den Beginn des 19. Jahrhunderts zurück<sup>69</sup> (Abb. 71).

Wir geben hier nur einen kurzen Überblick über die Entdeckungen dieser Ausgrabung. Eine ausführlichere Darstellung ist vorgesehen, sobald die ausserordentlich zahlreichen Funde konserviert und untersucht sein werden. Namentlich im Brandschutt von 1416 fanden sich viele bemerkenswerte Gegenstände. Wir erwähnen zwei vollständig verkohlte Brote (Abb. 72), wie sie für diese Epoche in Europa einmalig sind. Das Handwerk ist nicht bloss durch die



Abb. 71 (links) Murten/Kreuzgasse 11. Strassenseitige Fassade, Zustand während der Bauarbeiten  
Abb. 72 (unten) Murten/Kreuzgasse 11. Eines der zwei verkohlten Brote,



67 Die Bestimmung der Münzen hat Anne-Francine Auberson Fasel besorgt.

68 GROSJEAN, G., Murten, in: Die Zähringerstädte, Katalog der Ausstellung in Villingen, 1978 S. 33.

69 Das gegenwärtige Gebäude ist nur annähernd untersucht worden, da kein Verputz von den Wänden geschlagen wurde. Die vorgeschlagenen Datierungen können daher bei neuerlichen Untersuchungen revidiert werden.



Abb. 73 Murten/Kreuzgasse 11. Silbernes Siegel einer Bulle des Papstes Johannes XXII (1316-1334), links: Vorderseite; rechts: Rückseite (1:1)

bereits erwähnten Befunde vertreten. Verschiedene Schritte der Textilfabrikation sind nachweisbar: unversponnene Fasern, aufgespulte Fäden, Stoffreste, deren Fasern und Webtechnik zu bestimmen bleiben. Weben war aber nicht die einzige in diesem Keller ausgeübte Tätigkeit. Die feingeflochtenen Strohbinden sind hier gefertigt worden, wie ein sorgfältig gebündelter Strohvorrat neben dem Webstuhl zeigt. Neben den Zeugnissen des Handwerks blieben auch ungezählte Gegenstände des täglichen Lebens im Brandschutt. Zahlreich sind die Ofenkacheln, bemerkenswert die Bruchstücke der mit Lehm gefügten Wände eines Kachelofens, welche eine genaue Rekonstruktion dieser Ofengattung erlauben werden. Rätselhaft ist der Fund eines silbernen Siegels (Abb. 73) von einer Bulle des Papstes Johannes XXII, der zwischen 1316 und 1334 in Avignon residierte.

G.B.

(Übersetzung: F.G.)

Abb. 74 Murten/Rathausgasse 3. Übersicht über das Grabungsfeld vom Donjon des Schlosses. Im Vordergrund der unüberbaubare Streifen, hinten die Mauerreste des mittelalterlichen Hauses und der Murtenhof.



## Murten

Rathausgasse 3, Murtenhof

LK 1165, 575 400 / 197 525 / 456 m

Rettingsgrabung

Der Bau eines unterirdischen Parkhauses im Hof des Hotels Murtenhof führte zu einer Rettungsgrabung, welche im Frühling 1996 abgeschlossen sein wird. Der Bauplatz liegt auf einer Terrasse hoch über dem See und dem Quartier an der Ryf, zwischen dem Schloss und der westlichen Häuserzeile der Rathausgasse (Abb. 74).

In den Sondierungen und während der Ausgrabungen erschien eine ausgeschwemmte Schicht mit ur- und frühgeschichtlichen Funden, verteilt über gelegentlich 20-30 cm Schichtstärke. Diese Schicht zeigt ein leichtes Gefälle Richtung See. Anhäufungen von Steinen, darunter gesprungene Hitzesteine, weisen eine Wohnsiedlung nach. Die Keramikscherben sind in der Regel stark fragmentiert, ihre Oberfläche verwittert. Grobkeramik überwiegt; gelegentlich treten aber auch feintonigere Scherben auf. Die Farbe variiert von Schwarz bis Rotorange, neben vielen Nuancen von Beige. Als seltene Zierformen sind Knubben oder Fingertupfenleisten zu beobachten. Die Art des Tones, der Brand und verschiedene Verzierungen lassen sich der Mittleren Bronzezeit zuweisen<sup>70</sup>. Einige Scherben und der Kopf einer Bronzenadel stammen aus der Spätbronzezeit. Steingeräte sind dünn gesät und scheinen zur Belegung der Mittleren Bronzezeit zu gehören. Eine Klinge aus braunem Feuerstein und der Rohling einer Axt aus Grüngestein könnten auf eine Besiedlung zur Jungsteinzeit hinweisen.

Die mittelalterlichen Befunde decken die ur- und frühgeschichtlichen Schichten, schneiden sie aber auch zuweilen. An ihnen lässt sich der Übergangsbereich zwischen den Wehranlagen um das Schloss und den Wohnbauten der Stadt studieren. Auf der Seeseite verlief in der Fortsetzung der Umfassungsmauer des Schlosses eine Mauer auf der Hangkante. Damit verbunden und angelehnt an das heutige Hotel Murtenhof stand ein Haus als Kopfbau der Häuserzeile. Seine Fassade stand gegenüber der des Murtenhofes weiter hinten. Das Mauerwerk aus Sandstein-

70 J.-L. Boisauvert, M. Bouyer und M. Mauvilly haben in dankenswerter Weise diese schwierig zu datierende Keramik beurteilt und aus ihrer langen Erfahrung manchen grabungsmethodischen Rat erteilt.

quadern über Kieselfundament scheint ins 13. oder 14. Jh. zurückzugehen. Aus Gründen der Verteidigung lag zwischen diesem Haus und dem Schloss ein unüberbauter Leerraum. Nach und nach haben sich hier geringfügige Bauten eingerichtet; Gruben wurden angelegt, die später mit Brandschutt aus dem späten 14. oder dem frühen 15. Jh. gefüllt wurden. Die Erweiterung der Ausgrabung gegen das Schloss hin wird die Ausdehnung und die zeitliche Abfolge der ur- und frühgeschichtlichen Schichten erfassen lassen. Genauere Ergebnisse werden von den C14-Datierungen erwartet. Schliesslich wird es möglich sein, die Breite des Grabens zwischen Schloss und Stadt zu erkennen. Die Verbindung zwischen der Mauer auf der Seeseite und der Umfassungsmauer des Schlosses hingegen kann nicht untersucht werden, da sie ausserhalb der Baustelle liegt.

G.B.  
(Übersetzung: F.G.)

Die Stadt Murten als Bauherrin und der beauftragte Architekt, Peter Blatter, haben ein beispielhaftes Vorgehen gewählt: Um eine Restaurierung zu gewährleisten, welche auf die historische Substanz eingeht, haben sie die verschiedenen Baumaterialien des Mauerwerkes, die Steine und Mörtel, analysieren lassen, auch die verschiedenen Schäden und ihre Ursachen, um sodann die geeigneten Materialien und deren Verwendung zu bestimmen<sup>71</sup>. Die Restaurierungsarbeiten wurden begleitet von einer archäologischen Analyse der stadseitigen Mauerfläche zwischen Katzenturm und Pfaffenturm (Abb. 75 u. 76) sowie von Beobachtungen am Pfaffenturm, die mit der dendrochronologischen Untersuchung von 65 Bauhölzern<sup>72</sup> abgestützt wurden. Diese Arbeiten schliessen an die bauhistorischen Forschungen an, welche Hermann Schöpfer für den fünften Band der Freiburger Kunstdenkmäler unternommen hat<sup>73</sup>.

#### Die Untersuchungsergebnisse

Vier hauptsächliche Bauphasen und Arbeitsschritte konnten durch die archäologische Analyse herausgeschält werden. Die Datierung von Bauhölzern nach der Jahrringmethode liess zahlreiche Unterhaltsarbeiten erkennen (Abb. 77).

Die erste Bauphase (Abb. 77, 1) Die älteste Bauphase der Ringmauer ist im Innern des Pfaffenturms erfasst

See MA, MOD

### Murten

Ringmauer (Südost-Abschnitt),  
Pfaffenturm

LK 1165, 575 545 / 197 485 / 465 m

Untersuchung, Dendrochronologie

Die abschnittsweise Restaurierung der mittelalterlichen Befestigung von Murten hat von wissenschaftlichen Untersuchungen begleitet werden können.

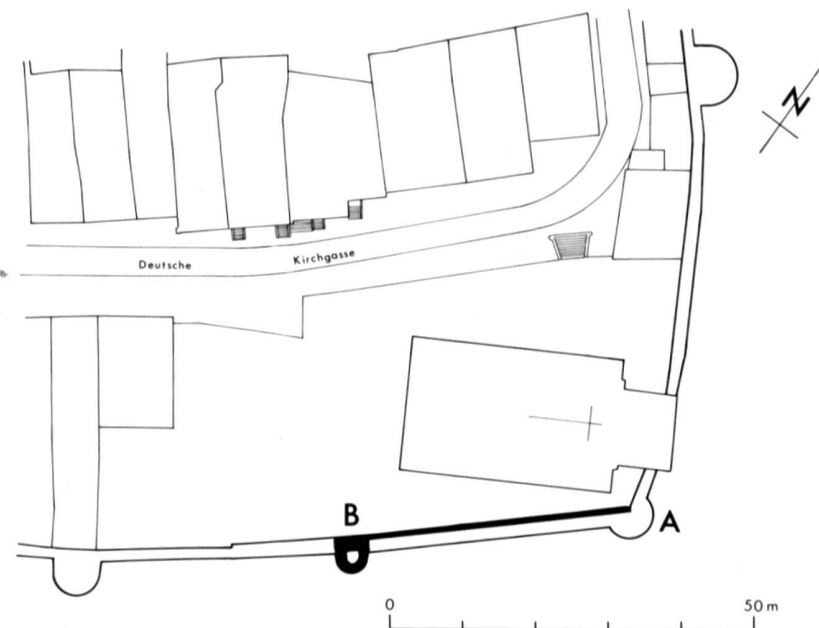


Abb. 75 Murten/Ringmauer. Ansicht der Ringmauer mit Pfaffenturm (im Vordergrund) und Katzenturm. Im Hintergrund der Turm der Deutschen Kirche

Abb. 76 Murten/Ringmauer. Ausschnitt aus dem Katasterplan. Untersuchte Abschnitte in schwarz. A= Katzenturm, B= Pfaffenturm (1:1000)

- 71 Diese Untersuchungen wurden vom Atelier BWS in Winterthur vorgenommen (Bericht vom 24. Februar 1995) in Zusammenarbeit mit R. Krebs, Twann, Fachmann für Maurerarbeiten mit Kalkmörtel.
- 72 Die dendrochronologischen Datierungen wurden vom LRD besorgt (Gerüstholzer der Ringmauer Ref. LRD95/R3956; Pfaffenturm Ref. LRD 95/R3808-4; Katzenturm, Pfaffenturm, Tournaletta und Ringmauer Ref. LRD 96/R3808-5).
- 73 SCHÖPFER, H., KDM, Freiburg Bd. V, Seebezirk 2, Murten, Befestigung, Redaktionsstand April 1995, Manuskript beim Kulturgüterdienst. Wir bedanken uns herzlich bei Dr. H. Schöpfer, der uns bereitwillig sein Manuskript überlassen hat.

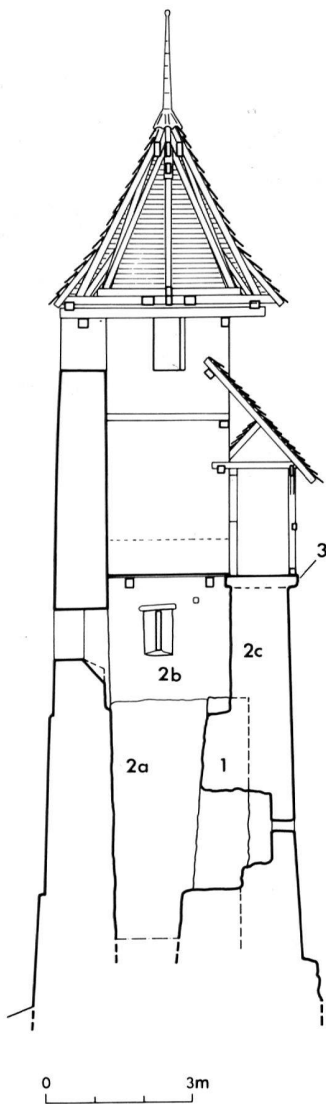


Abb. 77 Murten/Ringmauer. Schnitt durch Pfaffenturm und Ringmauer; 1) Ringmauer des 13. Jh.; 2a) Sockel des Turmes, 1358?; 2b) Oberer Teil des Turmes, 1396-1401; 2c) Aufdoppelung und Aufstockung der Ringmauer, 1392-1399; 3) Gedeckter Wehrgang, 1432 (1:150)

worden. Es handelt sich um eine Mauer, die hauptsächlich aus Kiesel und Bollensteinen gefügt ist, mit einigen Quadern aus Tuff oder gelbem Jurakalk (Hauterive-Stein)<sup>74</sup>, welche mit einem groben, braunen Mörtel verbunden sind. Die Steine sind recht regelmässig geschichtet, liegen meistens flach oder im Ährenverband in waagrechten Lagen. Die Mauer ist bis zu einer Höhe von 3,55 m bis 3,90 m über dem äusseren Fundamentvorsprung erhalten. Gegenüber dem heutigen Bodenniveau auf der Innenseite, in der Stadt, erreicht sie gar sechs Meter. Die Mauerkrone und die stadtseitige Verblendung sind während der dritten Bauphase, vor der Aufstockung und Aufdoppelung, entfernt worden. Aber auch die verbliebene Mauerstärke misst noch 1,10 m oberhalb des Fundamentvorsprungs. Auf der Stadtseite ist diese älteste Bauphase wegen der spätern Aufdoppelung nicht zu erkennen, von aussen her jedoch über mehr als 100 m Länge zwischen Pfaffenturm und Schimmelturm zu sehen.

#### Die zweite Bauphase (Abb. 77, 2a und 2b)

Die im Inneren des Pfaffenturmes gemachten Beobachtungen zeigen, dass er sich an die älteste Ringmauer anlehnt, aber seinerseits älter ist als deren Aufdoppelung und Aufstockung. Über ungefähr halbkreisförmigem Grundriss erreicht der Turm, ohne Dach, eine Höhe von 13,70 m. Gegen die Stadtseite hin war er offen. An der Basis misst die Breite 4,80 m und verringert sich über die Böschung der Mauer und einen Absatz auf 4 m auf der Höhe des Wehrganges. Ursprünglich war der Turm dreigeschossig. Das fensterlose Erdgeschoss war mehr als 5 m hoch (seit her ist der Boden durch Aufschüttungen angehoben worden). Das erste Geschoss, durch drei Scharten erhellt, mass 5,60 m während das letzte, zinnenbewehrte Geschoss 2 m hoch war. Die ursprünglichen beiden Böden sind während der Erneuerung von 1762/1763<sup>75</sup> entfernt und durch einen einzigen Boden auf der Höhe des Wehrganges ersetzt worden.

Von blossen Auge sind am Mauerwerk des Turmes keine wesentlichen Unterschiede des Mörtels erkannt worden. Das Erdgeschoss ist wie schon die älteste Mauer (erste Phase) hauptsächlich aus Kiesel und Bollensteinen gemauert, unter die einige Tuff- und Muschelkalkquadern gemischt sind. Das Mauerwerk des ersten Geschosses bis 3,30 m über dem ursprünglichen Boden ist aus Tuffstücken mit vereinzelt Kie-

seln aufgeführt. Die beiden Mauerhäupter auf der Stadtseite (wo der Turm nicht geschlossen ist) sowie die Gewände der Scharten sind aus Sandsteinquadern, welche mit der Zahnfläche behauen sind. Gegen oben treten vermehrt gelbe Hauterive-Steine auf, die Zinnen schliesslich sind aus Tuffblöcken<sup>76</sup>. Die Balkenlage des ersten Bodens war aus Buchenholz, die des zweiten Geschosses wie auch die innern Sturzbalken über den Scharten aus Eiche (Abb. 78).

#### Die dritte Phase (Abb. 77, 2c)

Wie schon erwähnt, ist die älteste Mauer aufgestockt und auf der Stadtseite durch Aufdoppelung verstärkt worden. Die Ringmauer wird damit an der Basis 2,10 m stark und erhebt sich 6 m über den Fundamentvorsprung der ersten Mauer bzw. 8,30 m über den Boden auf der Stadtseite. Der Mörtel ist in allen Teilen aus dieser Bauphase einheitlich; das gleiche gilt aber nicht für die übrigen Baumaterialien. Der Mauersockel, bis zu einer Höhe von 2 m, besteht ausschliesslich aus Kiesel und Bollensteinen. Darüber folgt ein 1,80 m hohes Band, in welchem einige Tuffbrocken unter die Kiesel gemischt sind. Über die nächsten 3 m sind zu gleichen Teilen Kiesel und Sandsteinquader vermauert, wovon einige aus dem Abbruch älterer Bauten stammen und wiederverwendet sind. Schliesslich sind im Bereich der Mauerkrone hauptsächlich Kiesel verbaut worden. Der obere Abschluss ist mit Mörtel verstrichen und geglättet. Er zeigt keinerlei Abnützung. Unmittelbar über dem Abschnitt aus Sandstein, 1,30 m unter der Mauerkrone, sind Gerüsthölzer aus Buche erhalten geblieben. Sie stecken mit einem seitlichen Abstand von 2 bis 4 m in der Mauer.

#### Die vierte Phase (Abb. 77, 3)

Dieser Abschnitt ist schon 1994 während der Erneuerung des Wehrganges untersucht worden. Es handelt sich dabei um die zinnenbewehrte Brüstung, den Sandsteinbelag des Wehrganges sowie um das zugehörige Dach. Diese Bauteile sind bereits einmal besprochen worden (siehe Anm. 75) und wir beschränken uns auf einige zusätzliche Beobachtungen. Die zahlreichen Reparaturen, die im Verlaufe der Zeit am Wehrgang vorgenommen wurden, erlauben es nicht mehr, seinen ursprünglichen Zustand genau zu erkennen. Namentlich ist fraglich, ob er von Anfang an überdacht war. Mehrere Anzeichen sprechen dafür. Die Zinnen sowie die Zinnenfenster (=Zwischen-

74 Die Quader aus Hauterive-Stein sind wiederverwendetes Baumaterial von römischen Bauten, sei es aus Avenches oder von einer gallo-römischen Villa in der Umgebung von Murten.

75 AF, ChA 1994 (1995) S. 81-82 (Murten/Ringmauer).

76 Der Pfaffenturm war nicht Gegenstand des Restaurierungsprogrammes 1995. Wir mussten uns deshalb auf Beobachtungen beschränken ohne zum bessern Verständnis nötige Sondierungen vornehmen zu können.

raum zwischen zwei Zinnen) sind nicht mit abgeschrägten Platten belegt, wie solche für einige Abschnitte der Freiburger Ringmauer belegt sind<sup>77</sup>. Anders als in Freiburg ist nichts vorgesehen, um auch ohne Dach das Abfließen des Regenwassers zu gewährleisten. Überdies waren, trotz aller Reparaturen, noch einige Reste des ursprünglichen Mörtels vorhanden, in welchem die Dachschwelle auf den Zinnen verlegt waren. Dieser Mörtel liess sich vom Mauermörtel der Brüstung nicht unterscheiden. Schliesslich zeigten die ältesten Dachbalken, dass das ursprüngliche Dach robuster war als das gegenwärtige. Die Sparrendreiecke standen in engeren Abständen (0,50 bis 0,70 m gegenüber heute 1 m). Auf der Stadtseite wurden die Längsbalken nicht nur von den Pfosten getragen, sondern zusätzlich bei jedem Pfosten mit einem Bug gesichert. So konnten auch schwere Geschosse das Dach nicht so bald über den Verteidigern zum Einsturz bringen. Die gleiche Anlage findet sich auch in Freiburg (vgl. Anm. 77).

#### *Deutung und zeitliche Einordnung*

##### Die erste Phase

Die beobachteten Ausmasse der ältesten Ringmauer entsprechen annähernd den in einer Urkunde vom November 1238 genannten. König Konrad IV hiess die Bürger der Reichsstadt Murten eine Stadtmauer bauen, wofür er ihnen während vier Jahren die Steuern erlassen wollte. Die festgestellte Höhe von 3,55 - 3,90 m über dem Fundamentvorsprung entspricht recht gut den geforderten 6 Fuss; die Stärke von 1,10 m (ohne Verblendung!) kommt den verlangten 4 Fuss nahe. Die Ausmasse und die zeitliche Stellung als erste Mauer lassen mit grosser Sicherheit annehmen, es handle sich um die Ringmauer des 13. Jahrhunderts, deren Bau bald nach 1238 begonnen worden wäre.

So scheint wohl die Datierung gesichert; über das genaue Aussehen aber der ältesten Ringmauer und allfällige ältere Befestigungen - in der erwähnten Urkunde wird Murten bereits «civitas», Stadt, genannt - wissen wir nichts. Die gegenwärtige Höhe dieser Ringmauer gegenüber dem Bodenniveau im Innern der Stadt (6 m) scheint darauf hinzuweisen, dass die Mauer auf einem Erdwall errichtet worden war, der beim Ausheben eines Stadtgrabens entstanden sein kann. Um nun herauszufinden, ob der Graben und der Wall die ältesten Verteidigungswerke der Stadt waren, müsste ein Suchschnitt

durch den Graben und die Böschung am Fusse der Mauer angelegt werden.

Auch der obere Abschluss der ältesten Ringmauer ist nicht bekannt. Die Mauerstärke, im Kronenbereich 1,20 m, wäre ausreichend für eine Brustwehr und einen Wehgang. Die Sandsteinquader, welche bei der Aufdoppelung und der Aufstockung (Phase 3) verwendet wurden, könnten von dieser frühesten Brüstung stammen. Beweisen liess sich das höchstens durch die Untersuchung des feldseitigen Mauer mantels.

##### Die zweite und die dritte Phase

Die Bauetappen des Pfaffenturmes sind datiert worden durch die dendrochronologische Analyse der mit dem Mauerwerk verbundenen Bauhölzer (vgl. Anm. 72). Diejenigen aus dem unteren Teil, dem Erdgeschoss und dem ersten Obergeschoss, stammen nicht aus der gleichen Zeit wie die des oberen Teils. Die Überreste des ersten Bodens (ein Buchenbalken), die Sturzbalken über den Scharten im ersten Geschoss (Eiche) und ein Gerüstholz (Buche) auf der gleichen Höhe sind, mit Vorbehalt, zwischen 1357 und 1358 datiert worden, während die Balkenlage des zweiten Geschosses<sup>78</sup> und der untere Teil des Dachstuhles (sieben Eichenbalken) in den Jahren 1396 bis 1401 gefällt worden sind. Sie sind damit gleich alt wie die Gerüsthölzer, die zur Aufstockung der Ringmauer gehören (Phase 3, zwischen 1392 und 1399) und die Bauhölzer aus dem oberen Stock des Katzenturmes (Sturzbalken über den Scharten: 1396/1397; Schwelle des Dachstuhles: um 1400).

Auf diesen Grundlagen ist es nun möglich, die Bauetappen dieses Abschnittes der Murtner Ringmauer zu verstehen. Es wird deutlich, dass der Bau des Pfaffenturmes, der obere Teil des Katzenturmes und die Aufstockung der Ringmauer zum gleichen Bauprogramm gehören. Die archäologische Untersuchung hat gezeigt, dass die unteren Geschosse des Pfaffenturmes älter sind als die Aufstockung der Ringmauer. Das Datum 1358 muss aber als vorläufig gelten. Ausserdem stellt sich die Frage, wie ein so wesentlicher Unterbruch während der gleichen Bauetappen erklärt werden kann. Sehr wahrscheinlich gehört der ganze Katzenturm zum selben Bauprogramm. Gegenwärtig kann dies aber nicht untersucht und bestätigt werden. Eine Betonplatte verschliesst den Zugang zu den unteren Geschossen dieses Turmes und aussen ist die Verbindung zwischen der ältesten Ringmauer und dem Turm-



Abb. 78 Murten/Ringmauer. Inneres Gewände der östlichen Schiescharte im ersten Geschoss des Pfaffenturmes

77 AF, ChA 1994 (1995) S. 60-63 (Fribourg/Enceinte du Gottéron).

78 Die Datierung auf 1475, welche das Labor für Dendrochronologie der Stadt Zürich an einem Balken des zweiten Geschosses vorgenommen hat (Bericht vom 31.12.1992) stimmt mit den Ergebnissen des LRD (Anm. 2) nicht überein, obgleich sie ohne Vorbehalt als sicher angegeben ist. Wir berücksichtigen das Zürcher Ergebnis nicht, da es auf weniger Proben und damit auf einer weniger verlässlichen Mittelkurve beruht.





Fig. 79 Riaz/L'Etrey. Tronçon de mur romain recoupé par une tranchée moderne

sockel von Zement und Kletterpflanzen verdeckt. Schliesslich bleibt zu bemerken, dass die Datierung zwischen 1396 und 1401 eine von Hermann Schöpfer beigebrachte schriftliche Erwähnung (vgl. Anm. 73) erhellt. Am 15. Juni 1405 wird die Schliessung aller in die Ringmauer gebrochenen Öffnungen unterhalb von 12 Fuss befohlen. Die Mauer muss also höher gewesen sein. So ist diese Verfügung erst sinnvoll nach der Aufstockung. Allerdings dürfte sie sich auf den SW-Abschnitt (vor der Erneuerung von 1504/1505) und das NW-Teilstück beziehen, wo Häuser an die Ringmauer gelehnt sind.

Der äussere Anblick der Türme hat sich seit dem Bau fast nicht geändert, wenn auch die Dachstühle ersetzt worden sind (Katzenturm: 1556/1557; Pfaffenturm: 1762/1763) und die obersten Böden verschwunden sind. Gleiches gilt nicht für die Ringmauer. Um 1401 werden die Arbeiten unterbrochen, noch bevor die Mauer mit Brustwehr und Dach abgeschlossen ist. Lediglich eine Schicht von geglättetem Mörtel bildet den obersten Abschluss. Wo sie beobachtet werden konnte, zeigte sie keinerlei Abnützung. Man darf daraus schliessen, dass dieser Mörtelbelag nicht als Wehrgang gedient hat. Gab es eine hölzerne Brüstung und Bretter als provisorischen Boden des Wehrganges? Vielleicht, aber wahrscheinlicher ist es, dass die Reihe von Gerüsthölzern (gesamthaft 10) als Träger des Wehrganges gedient haben, vor der Fertigstellung des obren Abschlusses. Das Fehlen von Spuren des Stadtbrandes von 1416 an diesen auf 1392-1399 datierten Bauteilen könnte die Deutung in Frage stellen. Da aber dieser ganze Abschnitt der Ringmauer keine oder nur ganz wenige Brandspuren zeigt, ist vielmehr anzunehmen, dass er 1416 verschont geblieben ist.

#### Die vierte Phase

Die Datierung der dritten Phase sowie die zusätzlichen Beobachtungen lassen mit grosser Sicherheit annehmen, der Wehrgang stamme von 1432<sup>79</sup> oder wenig später (vgl. Anm. 75). Der längere Unterbruch von dreissig Jahren zwischen zwei Bauetappen, die zum selben Ausbauprogramm der Befestigung gehören, kann zum Teil mit dem Stadtbrand von 1416 begründet werden. Ohne Zweifel hatte der Wiederaufbau der Stadt nach dem Jahr 1416 erste Dringlichkeit, der Unterbruch zwischen 1401<sup>80</sup> und 1432 ist damit jedoch nicht ausreichend erklärt.

G.B.

(Übersetzung: F.G.)

Gruyère R

#### Riaz

L'Etrey

CN 1225, 570 640 / 166 100 / 745 m  
Surveillance de travaux

L'installation d'un collecteur d'eaux usées a révélé la présence d'un mur (fig. 79), à 130 mètres à l'ouest de la villa gallo-romaine de Riaz/L'Etrey, important établissement situé à la périphérie du vicus de Marsens-Riaz. D'une largeur de 0,50 m, ce mur constitué de galets s'alignait sur le corps d'habitation principal de la villa<sup>81</sup>. Le tronçon dégagé, qui appartient probablement à l'enceinte de l'établissement, était visible sur plus de cinq mètres.

P.A.V.

Gruyère R

#### Riaz

En Joulin

CN 1225, 570 540 / 165 890 / 740 m  
Surveillance de travaux

Plusieurs fragments de tegulae ont été mis au jour lors de travaux d'excavation pratiqués en vue de la construction d'une villa familiale. Ces vestiges sont situés à environ 500 mètres au sud-ouest de l'emplacement du vaste établissement de l'Etrey, repéré et en partie fouillé en 1986<sup>82</sup>. Bien que n'étant reliés à aucune structure d'habitation, ils trahissent la présence dans ce secteur d'une zone d'activités liée à la maison du maître des lieux (pars urbana). Bien souvent, de telles zones (pars rustica) gravitaient autour du bâtiment principal dans un rayon allant jusqu'à 500 mètres.

S.M.

Gruyère R

#### Riaz

Fin de Plan

CN 1225, 571 240 / 166 540 / 725 m  
Fouille programmée

La construction d'un parking pour visiteurs à proximité du sanctuaire gallo-romain de Riaz/Tronche-Bélon a impliqué la fouille d'une surface de 84 m<sup>2</sup> en bordure de la route reliant Riaz à Marsens. Les recherches ont révélé des empierrements ainsi qu'un alignement de pierres orienté ouest/est. Malheureusement, la surface trop réduite de la zone fouillée n'a pas permis d'ex-

79 Es ist berechtigt, Mauerwerk aufs Jahr genau anhand der Bauhölzer zu datieren, die damit verbunden sind. Es gibt zahlreiche Bauten, deren Baujahr durch schriftliche Quellen bekannt ist und wo sich feststellen lässt, dass die Bauhölzer im gleichen Jahr oder im Vorjahr gefällt worden sind. Diese Beobachtung scheint der allgemeinen Ansicht zu widersprechen, wonach alte Bauten mit grosser Sorgfalt ausgeführt wurden. Es ist aber kein Widerspruch. Heutige Bauten werden dermassen geheizt, dass sie die Verwendung von vollständig trockenem, gelagertem Holz voraussetzen. Das war im Mittelalter nicht der Fall, schon gar nicht für eine Ringmauer, wo die Bauhölzer Zeit hatten, langsam auszutrocknen ohne zu reissen oder sich zu verformen.

80 Das Jahr 1401 ist Fälldatum der jüngsten Hölzer der Phasen 2 und 3. Anschliessend folgte wohl ein Unterbruch der Arbeiten, denn es gibt keine Hölzer mit Fälldaten zwischen 1401 und 1429/1432.

81 AF, ChA 1987-88 (1991) pp. 92-93.

82 AF, ChA 1986 (1989) p. 66.

pliciter ces découvertes qui confirment l'extension du vicus dans cette zone.

P.A.V.

Gruyère

NE

### La Roche

Le Cousimbert

CN 1205, 580 900 / 171 900 / 1550 m

Trouvaille isolée

Lors d'une excursion pédestre en direction de La Berra, M. Samuel Wyss recueillit, en automne 1973, une pointe de flèche en silex (fig. 80). Elle gisait en bordure d'un sentier, parmi les pierres et le limon, au pied d'un rebord de talus creusé par l'érosion, suite à d'abondantes pluies. Ce n'est qu'en juin 1995 que le Service archéologique fut informé de la découverte.

L'examen de la pièce montre qu'il s'agit d'une pointe triangulaire à base concave, de 25 x 14 mm, façonnée dans un silex de couleur beige. La face postérieure présente une arête centrale prononcée, avec des retouches parallèles, couvrant totalement la surface aménagée. La face antérieure n'est retouchée que sur le bord inférieur. L'objet n'a dû rester que peu de temps à l'air libre, si l'on en juge par l'état de fraîcheur des retouches: les bords de l'armature ont conservé un tranchant vif et intact.

L'intérêt principal de cette pièce réside dans le lieu de la découverte, à environ 1550 m d'altitude, en bordure d'un chemin menant au chalet du Cousimbert. Il faut en effet rappeler que l'essentiel des objets néolithiques connus dans le canton provient des sites littoraux (lacs de Morat et de Neuchâtel). On connaît pourtant, depuis quelques années, des habitats aménagés sur des promontoires placés le long de la Sarine notamment, le plus important connu actuellement étant celui de Schiffenen<sup>83</sup>. Il faut également mentionner les découvertes isolées faites dans des champs labourés<sup>84</sup> et les vestiges malheureusement assez mal conservés découverts sur le tracé de la RN1, comme à Murten/Pré de la Blancherie ou Murten/Ober Prehl<sup>85</sup>. L'armature de flèche du Cousimbert est le premier objet néolithique trouvé en zone montagnaise dans le canton, à plus de 1000 m d'altitude. La présence d'un tel objet isolé à pareille altitude, dans une zone probablement éloignée de tout habitat<sup>86</sup>, peut s'expliquer par une perte accidentelle liée à une partie de chasse. Un chasseur néolithique à la recherche

de gibier a pu manquer sa cible et perdre sa flèche à l'endroit où elle a été trouvée, quelques millénaires plus tard.

Les pointes de flèches en silex ont été utilisées durant tout le Néolithique et même au début de l'âge du Bronze. D'après la forme (type triangulaire à base concave), la technique de fabrication utilisée (face antérieure très peu retouchée) et la nature de la matière première, on peut penser que l'exemplaire du Cousimbert remonte au IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. (civilisations de Cortaillod ou de Horgen).

Le silex a été soumis à un examen pétrographique afin de connaître la provenance de la matière première. Sa surface est malheureusement trop patinée pour déterminer son origine. Nous pouvons toutefois affirmer que la matière première ne provient pas de la région de la Berra et que, par conséquent, la pièce a été taillée dans un silex exogène<sup>87</sup>.

D.R.

Glâne

MA, MOD

### Romont

Place de la Poste

CN 1204, 560 260 / 171 840 / 766 m

Fouille de sauvetage

Le réaménagement de la Place de la Poste a impliqué la fouille archéologique préalable du site, la première de cette envergure à Romont. Des sondages réalisés durant le mois d'octobre ont montré qu'il ne restait que peu de vestiges des bâtiments détruits par l'incendie du 19 août 1843. Il a donc été possible d'entreprendre la fouille archéologique d'une première étape de 500 m<sup>2</sup>, en 1995 encore (fig. 81).

Cette première campagne a permis de dégager les vestiges de quatre bâtiments contigus; au sud, l'Hôpital des bourgeois, et trois autres maisons au nord. Les recherches historiques ont à peine été amorcées. L'Hôpital des bourgeois est déjà mentionné en 1275, soit à peine 35 ans après la fondation de la ville par Pierre II de Savoie. Détruit par l'incendie qui ravagea la ville en 1434, il fut toutefois épargné par celui de 1476. Lors de l'incendie de 1843, le bâtiment abritait le logement de l'hospitalier, des chambres pour les hôtes, une prison et une chapelle dédiée à saint Antoine. L'histoire des trois maisons voisines est moins bien connue. Leurs parcelles font certainement partie du plan de fondation. Suite à l'incendie de 1843, la commune décida de ne pas reconstruire de bâtiment à cet

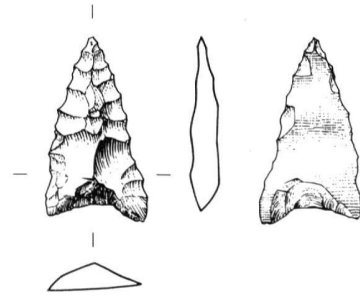


Fig. 80 La Roche/Le Cousimbert. Pointe de flèche en silex (1:1)

83 Le Passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 44-45 et AF, ChA 1984 (1987) pp. 15-23.

84 RAMSEYER, D., L'habitat de Schiffenen et le Néolithique terrestre dans le canton de Fribourg (Suisse), Actes du 11<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique (Mulhouse 1984), Châlons, 1992 pp. 185-199.

85 La région de Morat est particulièrement intéressante puisqu'on y trouve des occupations en stations lacustres, en habitats de plein air sur les collines environnantes de l'arrière-pays (AS 15, 1992 p. 44) et en ville même, sur la bordure nord du promontoire (voir la présente chronique, Murten/Rathausgasse 3).

86 Le chasseur qui a perdu sa flèche pouvait résider aussi bien dans la région de Charmey, sur le versant SE du Cousimbert, que dans la région de Corbières ou de La Roche, près de la Sarine, sur l'autre versant de la montagne. Aucun indice ne permet d'estimer à quelle distance de son village il se trouvait.

87 Nous remercions J. Affolter pour la détermination.

Fig. 81 Romont/Pl. de la Poste. Vue générale de la première étape de fouille; au premier plan, les vestiges de l'Hôpital des bourgeois

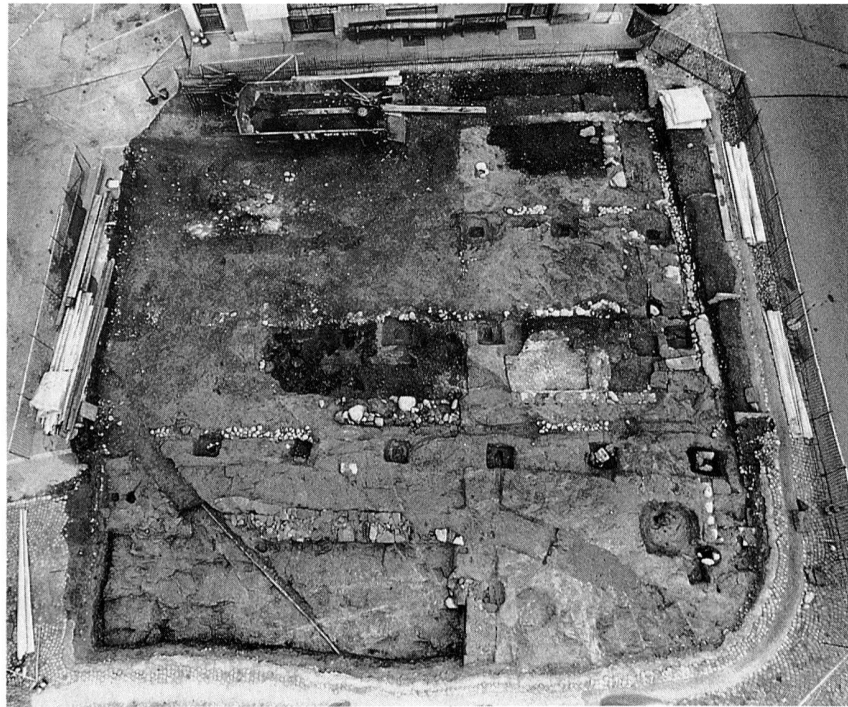


Fig. 82 Romont/Pl. de la Poste. Boucle de ceinture gothique (tôle de bronze et rivet de fer) (1:1)



emplacement mais d'y créer une place destinée à accueillir le marché au bétail et les foires, qui étaient à l'étroit à cette époque.

Les vestiges mis au jour, bien que modestes, apportent malgré tout de précieuses informations. Ils nous révèlent que les constructions détruites en 1434 étaient en grande partie en bois et en torchis, seuls les murs mitoyens et peut-être les façades étant en pierre. Hormis les fondations d'un mur, l'hôpital et probablement les maisons voisines furent alors entièrement reconstruits. Il ne restait que peu de traces de cet incendie, mais un local de la maison jouxtant l'hôpital contenait encore les remblais de cette époque. Ils ont livré les débris d'un poêle en céramique du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Les autres objets médiévaux sont peu nombreux: quelques monnaies, dont un lot de huit deniers de l'évêché de Lausanne du XIV<sup>e</sup> siècle, et surtout une superbe boucle de ceinture en bronze ornée de motifs gothiques (fig. 82). Les fouilles nous apprennent aussi que trois des quatre bâtiments n'étaient pas dotés de caves, mais que leur rez-de-chaussée, partiellement excavé, pouvait en faire office. Ainsi, la chapelle à saint Antoine ne se trouvait pas de plain-pied, comme le laissaient supposer les textes, mais au-dessus d'un local abritant, au moment de sa destruction, un poêle ou une cheminée. Enfin, ces investigations nous dévoilent le plan de l'intérieur de ces bâtiments, dont seuls les

contours étaient représentés par les anciens plans cadastraux.

G.B./A.L.

Glâne

R

**Ursy**

Les Planches

CN 1224, 553 370 / 165 010 / 690 m

Prospection

Le nom de la commune d'Ursy provient vraisemblablement de [fundum] Ursiacum, domaine d'Ursius, gentilice romain lui-même dérivé de Ursus, cognomen tiré de ursus, l'ours<sup>88</sup>. Pressentie par le biais de la toponymie, la présence de vestiges gallo-romains sur le territoire de cette commune est attestée par plusieurs découvertes.

Dans un exposé lu à la séance de la Société d'histoire de la Suisse romande du 9 septembre 1863 à Fribourg, M. Amédée Gremaud signalait qu'«... un autre bâtiment romain existait au S.O. du village d'Ursy. Dans les débris on a trouvé des fragments de tuiles à rebord et de vases en marbre et en pierre ollaire... »<sup>89</sup>. Ces fragments n'ont malheureusement pas été conservés.

Une quinzaine d'années plus tard, dans sa «Carte archéologique du canton de Fribourg»<sup>90</sup>, le Baron de Bonstetten signale la présence de débris romains à Ursy, sans en préciser la provenance exacte.

88 JACCARD, H., Essai de toponymie: origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande, Lausanne, 1906 p. 482.

89 AEF-PJJD.

90 BONSTETTEN, G. de, Carte archéologique du canton de Fribourg, Genève, 1878 p. 14.

En 1911 enfin, M. Xavier Dunand, Révérend Curé d'Ursy faisait don au Musée historique et artistique de Fribourg (actuel Musée d'art et d'histoire) d'une meule et d'une grande tuile ayant servi à recouvrir une canalisation, toutes deux datant de l'époque romaine. Là également, les données concernant la provenance exacte de ces objets font défaut.

Depuis 1911, aucune autre découverte susceptible d'apporter une quelconque lumière sur la provenance de ces vestiges n'a été effectuée. Ce n'est qu'en février 1995, lors d'une prospection de surface destinée à la mise à jour du recensement des sites archéologiques de la commune (révision du plan d'aménagement local), que quelques fragments de tegulae ont été repérés dans un champ labouré, sur une petite terrasse située entre le terrain de sport et la ferme des Planches. La rareté des fragments découverts semble indiquer qu'il ne s'agit pas de l'emplacement de la pars urbana signalée au siècle passé et qui reste à redécouvrir, mais plutôt des vestiges d'un petit bâtiment d'exploitation certainement lié à la pars rustica de la villa.

S.M.

Sarine R

### Villarepos

Les Fontanettes

CN 1185, 571 490 / 192 520 / 505 m

Surveillance de travaux

En 1990, plusieurs récipients ont été recoupés lors de la pose d'un câble de télécommunication à l'ouest du village de Villarepos, à quelque 200 mètres du mur d'enceinte d'Aventicum. Malheureusement, la découverte n'a pas été signalée et aucun constat n'a été effectué alors. Selon le témoignage d'un ouvrier, les récipients renfermaient de «petits os brûlés». Un fragment conservé a été remis au Service archéologique le 10 février 1995. Il s'agit d'un fond de récipient en céramique commune à pâte grise, produit entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Un petit nodule de fer rouillé est incrusté à la base et à l'intérieur du vase.

L'on est tout naturellement amené à se demander si ces vases étaient en fait des urnes cinéraires. Faute de renseignements supplémentaires, nous ne pouvons l'affirmer avec certitude. Néanmoins, vu la proximité d'Aventicum d'une part et la coutume qui veut que les morts soient ensevelis à l'extérieur

des localités d'autre part, l'hypothèse de la présence à cet endroit d'une nécropole à incinération de l'époque gallo-romaine mérite d'être retenue.

S.M.

Sarine MOD

### Villars-sur-Glâne

Sainte-Apolline

CN 1205, 575 480 / 181 620 / 590 m

Prospection

C'est à l'occasion d'une promenade prospective le long du chemin creux menant du Platy à Ste-Apolline qu'en avril 1995, M. Hans Pawelzik découvrit deux monnaies, un batz du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'il crut bernois, et un demi-batz d'Obwald du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>.

Le batz suscite un intérêt tout particulier, car il ne s'agit en fait pas d'une émission bernoise, mais d'une imitation provenant du Nord de l'Italie, en l'occurrence de Desana, petite seigneurie piémontaise, et issue probablement de la production de son atelier. Il n'était pas rare à cette époque, et déjà dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, que des princes italiens, lombards ou piémontais, usent de leur droit de battre monnaie pour frapper des pièces à l'effigie similaire à celle des cantons ou des évêchés, mais de plus bas aloi, et, au bénéfice de cette ressemblance, de les écouler à leur profit dans les régions concernées. Rapidement, les cantons, à force d'ordonnances, en interdirent la circulation, mais sans grand succès il faut bien l'avouer. Pour s'en convaincre, il suffit de constater les nombreux rappels de ces ordonnances signalant les fausses monnaies, pour voir qu'elles n'étaient pas respectées<sup>92</sup>. En effet, face au manque de numéraire dû en grande partie à l'activité insuffisante des ateliers<sup>93</sup>, la population continuait d'accepter ces faux sans se «soucier» de leur valeur effective.

Cette petite notice a pour but d'attirer l'attention sur ces imitations, dont la publication permet d'étoffer le catalogue des pièces connues à ce jour.

*Catalogue* <sup>94</sup>

### Berne

Berne, batz, 1622

A/ MONE NO REIPV BERNENSIS 1622

Ecusson bernois

R/ BERCHT.V.DVX.ZERIN.FVND.A.

Aigle bicéphale

DT 1150 p. 84

91 Nous remercions ici M. H. Pawelzik de nous avoir apporté ces monnaies et permis de les étudier.

92 MARTIN, C., Essai sur la politique monétaire de Berne 1400-1798, BHV 60, Lausanne, 1978.

93 MARTIN, C., Le Valais dans la lutte au XVI<sup>e</sup> s. contre les monnaies étrangères, Vallesia XXXIII, 1978 pp. 343-355.

94 Bibliographie: DIVO, J.-P. et TOBLER, E. (DT), Die Münzen der Schweiz im 17. Jahrhundert, Zürich/Stäfa, 1987; DIVO, J.-P. et TOBLER, E. (DT), Die Münzen der Schweiz im 18. Jahrhundert, Zürich/Luzern, 1974; GAMBERINI DI SCARFEA, C., Le imitazioni e le contraffazioni monetarie nel mondo, parte quarta, Bologna, 1959.

---

**Imitation du Nord de l'Italie**  
**Desana, Antonio Maria Tizzoni**  
**(1598-1641)**



Desana?, batz, 1622  
A/MONE NIOVJA TI B BSANE [...] 16ZZ  
Ecusson bernois  
R/+BER[T]H:D:[. ]IM FVNDATOR  
Aigle bicéphale  
Gamberini di Scarfea 1959, IV n 2 p. 12  
Inv. n° 7108: BI; 1,779 g; 24,5/23,8 mm; 270°.  
(N° Prospection: 95/2)

**Obwald**



Sarnen, demi-batz, 1726  
A/ \*MONETA REIP SVBSYLVANAE SVPERIORIS:  
Ecu d'Obwald ovale  
R/ \*DILEXIT DOMINVS DECOREM IVSTIT  
1726  
Croix fleuronée cantonnée de feuilles  
DT 622 p. 160  
Inv. n° 7107: BI; 1,505 g; 22,6/22,2 mm; 260° .  
(N° Prospection: 95/1)

A.F.A.